DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12603 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 7 AOUT 1985

La forteresse chilienne ébranlée ?

Il est mort lundi 5 août à quatorze ans, tué au cours d'une des dernières manifestations de protestation contre le régime du général Pinochet au Chili. Ces « protestas » se sont multipliées depuis le moment où, en 1983, le régime célébrait le soulèvement militaire le plus brutal de l'histoire du pays, dix ans plus tôt. Le long catalogue des violations des droits de l'homme au Chili n'a d'égal que celui des vocables qui prétendent les autoriser : états de siège, d'urgence, de péril, de catastrophe se sont succédé à un rythme infernal. Les quelques rares tentatives d'ouverture ont toutes échoué. Elles ont été suivies d'un long cortège répressif.

Le Chili a aujourd'hui le triste privilège d'être le seul pays d'Amérique du Sud, avec le Paraguay de Stroessner, à être dirigé par des militaires. Son isolement, périodiquement souligné, s'est accentué avec une lente évolution de la position de Washington, de plus en plus gêné par un aussi encombrant allié. Les missions des différentes organisations des droits de l'homme n'ont pu que dénoncer les multiples violences d'un régime qui ne s'embarrasse guère de la vie de ses opposants.

Le général Pinochet, toujours présent, doit pourtant faire face depuis quelque temps à une contestation de plus en plus vive, qui l'a conduit à un relatif desserrement de l'étau répressif. Ainsi l'état de siège a-t-il été levé. La presse bénéficie d'une très fragile « liberté ». Le meurtre, en mars dernier, de trois opposants a entraîné l'arrestation de quatorze carabiniers, dont plusieurs officiers impliqués dans cet assassinat. La démission du directeur de ce corps de police – l'un des quatre membres de la junte – a précédé l'arrestation, lundi, de trois autres policiers dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'un étudiant. Autant de signes inhabituels dans un pays généralement enclin à cacher ses excès...

La forteresse autoritaire serait-elle ébranlée ? Le Chili est le premier pays d'Amérique latine à avoir eu avant la guerre un gouvernement de front populaire, et la vie politique a une tradition qui ne s'apparente pas à celles des républiques bananières. La démocratie chrétienne, force d'opposition la plus importante et centre de gravité politique du pays, a et aura son rôle à jouer. Le bref enlèvement, dimanche dernier, de la fille de l'ancien ministre et dirigeant démocrate-chrétien Alejandro Hales témoigne à sa manière de la vigueur de ce courant. Lundi encore, l'opposition chilienne a réclamé la démission du général Pinochet en raison de la « compromission » du gouvernement militaire avec la violence « institutionnelle » sévissant dans le pays.

Les images de la répression policière dans le cimetière où sont ensevelis les trois opposants assassinés ne doivent pas faire oublier que si le pouvoir est en difficulté il n'est pas prêt à renoncer à ses pratiques. La prochaine visite d'une mission du Parlement européen, composée de représentants – de diverses tendances politiques – français, allemands et britanniques, à la fin du mois d'août, permettra peut-être de sensibiliser les dirigeants chiliens à l'image de plus en plus négative d'un régime qui fêtera alors le douzième anniversaire du putsch qui l'a amené au pouvoir.

DÉCONVENUE A CASABLANCA

L'absence du souverain saoudien compromet le sommet arabe

Avant même son ouverture, mercredi 7 août, à Casablanca, le sommet arabe convoqué par le roi Hassan II semble compromis par de nombreuses absences, dont celle, annoncée lundi, du roi Fahd d'Arabie saoudite, qui sera représenté par le prince héritier Abdallah. L'Egypte espère cependant que cette réunion lui permettra de franchir un pas de plus sur la voie de la réintégration au sein de la Ligue arabe.

De notre envoyé spécial

Casablanca. – La décision du roi Fahd d'Arabie saoudite de ne pas participer personnellement au sommet extraordinaire de Casablanca et de s'y faire représenter par le prince héritier Abdallah, a fait ici l'effet d'une douche froide. Elle a porté un coup sévère aux timides espoirs de ceux qui croyaient que la rencontre de Casablanca mettrait fin au diktat du « consensus », ainsi que l'écrivait, lundi matin, l'éditorialiste de *l'Opinion* de Rabat.

Ceux qui estimaient que « *jusqu'à maintenant la règle du consensus a constitué un handicap insurmontable pour toute action ou prise de position efficace au sein de la Ligue arabe* » comptaient sur la présence du souverain wahabite pour faire de ce sommet « *un précédent et prouver que la majorité des pays arabes refusent désormais le diktat de ceux qui brandissaient la règle du consensus pour couvrir des politiques qui, objectivement, ne font que le jeu des ennemis de la cause arabe* ».

Pour les plus pessimistes des « spécialistes » des sommets arabes, l'absence du roi Fahd, sans lequel aucun sommet arabe digne de ce nom n'est pensable, a déjà sonné le glas de la réunion. En effet, à moins d'un retournement de dernière heure, trois seulement des principaux dirigeants ou chefs d'Etat arabes, c'est-à-dire le roi Hassan II du Maroc, le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, seront présents mercredi 7 août à l'ouverture du sommet. Parmi les principaux absents, figurent, outre le souverain wahabite, le président Hafez El-Assad de Syrie, le président Chadli Bendjedid d'Algérie et le colonel Kadhafi de Libye. De plus, on croit de moins en moins à l'arrivée de l'émir Jaber du Koweit, fort préoccupé, dit-on, par les affaires de son pays, et certains même affirment que le président Saddam Hussein d'Irak, « *retenu par les nécessités de la guerre contre l'Iran* », ne sera pas au rendez-vous.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

LE RAPPORT SUR LA CATASTROPHE DE FLAUJAC

M. Quilès veut accélérer l'équipement des voies uniques

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, devait présenter à la presse, ce mardi 6 août, dans l'après-midi, les conclusions qu'il tirait du rapport que lui avait remis la veille M. Chadeau, président de la SNCF, sur la catastrophe ferroviaire de Flaujac (Lot), survenue le samedi 3 août.

Bien qu'il apparaisse que les moyens techniques ne soient pas en cause, dans le cas précis de l'accident de Flaujac, M. Paul Quilès devait faire l'évaluation du système de sécurité de la SNCF. La tendance est évidemment d'équiper d'abord les lignes où passent le maximum de trains. Mais le ministre considère qu'un effort doit être fait pour accélérer la mise en sécurité des voies uniques, même si cela requiert des investissements importants, de l'ordre de 5 milliards de francs, et même il est avéré qu'aucun système ne met totalement à l'abri des erreurs humaines.

Afin de souligner l'importance de l'effort financier qui serait à accomplir, M. Quilès devait rappeler que le chiffre d'affaires du réseau de voies uniques, qui s'étend sur 9 000 km, est de l'ordre de 700 millions de francs par an.

Tout en annonçant son intention d'accélérer le mouvement de modernisation, le ministre devait attirer l'attention sur les dangers qu'il y aurait à plaquer un système entièrement automatisé sur un réseau où joue encore profondément l'intervention des hommes.

On se tromperait en voulant par trop précipiter les choses, considère M. Quilès, qui n'entend pas pour autant dégager la responsabilité des pouvoirs publics dans l'effort d'investissement qui va être demandé.

Par ailleurs, le parquet de Cahors a requis, lundi 5 août, l'inculpation pour homicides et blessures involontaires du chef de gare d'Assier (Lot), M. Yves Saliens, qui a reconnu devant les gendarmes avoir donné, par erreur, le feu vert au départ de l'autorail Rodez-Brive. Il appartient maintenant à Mme Françoise Fajolles, qui fait office de juge d'instruction en l'absence du titulaire du poste en congé d'été, de décider si elle donne suite aux réquisitions du parquet et inculpe M. Saliens.

(Lire page 8 l'article de FRANÇOIS SIMON : « Le prix de la sécurité ».)

Consensus ?

par ANDRÉ FONTAINE

LE débat sur la cohabitation se mue, peu à peu, en débat sur le consensus. On ne peut que s'en réjouir. Que deviendrait une France où le gouvernement tirerait à hue et le président à dia ? L'âpreté de la compétition internationale lui interdit, à elle seule, de se payer ce luxe.

Que beaucoup de gens en prennent conscience contribue sans doute à expliquer la constante montée de la cote de Raymond Barre, lequel ne fait pas mystère de son allergie à toute cohabitation. Les admirateurs de Georges Marchais et ceux de Jean-Marie Le Pen ne pensant pas autrement, il semble bien que la majorité de nos compatriotes, pour le moment, soit hostile à cette formule.

Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac n'en professent pas moins qu'il n'en est pas d'autre possible aussi longtemps que François Mitterrand refusera, comme c'est son droit le plus strict, de remettre son mandat en question. Mais il va de soi que, dans leur esprit, ses interventions devraient être réduites au minimum. Pour V.G.E. apparemment ce n'est pas un problème, puisque, mis à part les pouvoirs exceptionnels que l'article 16 lui confère en cas de crise, le rôle du chef de l'Etat est sensiblement le même dans la Constitution de 1958 et dans celle de 1875.

La lettre lui donne raison, mais pas la pratique. Sous la IIIe République le président n'exerçait qu'une partie de ses prérogatives depuis que Mac-Mahon, pour avoir voulu en jouer pleinement, avait été désavoué par le peuple souverain. De Gaulle, au contraire, a voulu faire de l'Elysée la clé du système institutionnel, afin de donner au pouvoir exécutif la durée et l'autorité, qui lui avaient fait cruellement défaut sous les deux Républiques précédentes.

A quoi s'ajoute que le chef de l'Etat étant aussi celui des armées, il se trouve l'unique détenteur du droit d'utiliser l'arme nucléaire, droit que la rapidité des décisions requises interdit à l'évidence de partager. Compte tenu du rôle central dévolu, dans l'élaboration de la politique extérieure, à l'existence de la force de dissuasion, on voit mal comment son unique utilisateur concevable pourrait ne pas y être associé étroitement. Cette raison suffirait, à elle seule, à ce qu'il ne se contente pas, pour reprendre la formule consacrée, d'inaugurer les chrysanthèmes.

(Lire la suite page 6.)

Le Vatican saisi par la géopolitique

I. – *L'anti-Machiavel*

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Jean-Paul II se rendra en Afrique du 8 au 19 août. Ce voyage, qui le conduira dans sept pays (Togo, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Centrafrique, Zaïre, Kenya et Maroc) sera son troisième et plus long déplacement sur le continent noir.

Cité du Vatican. – « *Dieu est partout mais Jean-Paul II l'a précédé.* » Cette boutade qui court les palais apostoliques témoigne, certes, de l'acrimonie de certains à l'égard d'un « pape non résident », en tour du monde permanent, mais aussi du caractère planétaire d'un message qui dépasse la communauté des croyants. De la fenêtre ouverte sur la place Saint-Pierre, ses prédécesseurs se sont toujours adressés au monde, mais jamais leur voix n'a porté aussi loin que celle de Jean-Paul II, car à la force de la parole il a associé le charisme de la présence (vingt-six voyages en moins de sept ans de pontificat).

De monarque-diplomate du petit Etat du Vatican, le pape est devenu le « *pasteur universel* », selon l'expression qui figure pour la première fois de l'histoire de la chrétienté dans l'annuaire pontifical à la suite du nom de celui qui est le 264e successeur de Pierre. Même les grands Etats doivent désormais compter avec cette « offensive » de la parole qui tend à faire accepter la légitimité de la question morale dans les débats séculiers. Il s'ensuit une résurgence de l'Eglise romaine sur l'échiquier international. Les ambassades de pays socialistes (qui, à l'exception de la Yougoslavie, n'ont pas de représentation au Saint-Siège) suivent avec attention ce qui se trame au Vatican. Les Etats-Unis de M. Reagan – qui ont établi en 1984 des liens diplomatiques avec le Saint-Siège – cherchent à faire bénéficier leur politique de la caution papale, et Rome, de son côté, a joué les médiateurs entre l'Argentine et le Chili dans le règlement du conflit séculaire du canal de Beagle.

Et pourtant, plus que d'une diplomatie au sens traditionnel du terme, discrète et efficace, on serait tenté de parler, à propos de l'action de Jean-Paul II, d'une véritable géopolitique de la papauté qui, au-delà des Etats, a pour interlocuteurs les peuples.

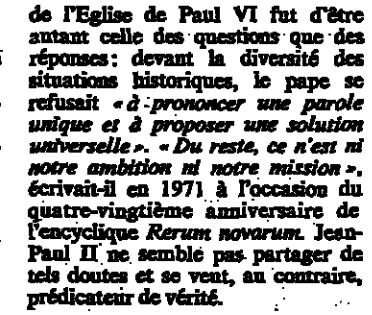
Il ne s'agit plus, en effet, de pieuses exhortations mais d'une tentative, reposant sur une vision globale de la situation politique mondiale, pour faire prévaloir certaines valeurs.

Cette résurgence de l'Eglise et de son message tient à plusieurs facteurs. Assurément, d'abord, au tempérament et au charisme d'un homme qui a rompu avec la tradition des papes diplomates : malgré la diversité de leurs personnalités, ses prédécesseurs avaient, pour la plupart, en commun leur carrière dans la curie. Jean-Paul II n'est pas de ce cénacle et, loin de chercher à minimiser cette extranéité, il en a fait un style, inaugurant une nouvelle manière de diriger l'Eglise en incarnant à la première personne la politique mondiale du Saint-Siège. Autant Paul VI, par sa foi aussi ardente qu'inquiète, avait démythifié la papauté, autant Jean-Paul II tend à en faire un instrument messianique. Son action planétaire traduit en réalité sa conception de l'Eglise et sa conviction du rôle de ferment qu'elle est appelée à jouer en cette fin du deuxième millénaire de la chrétienté.

L'Eglise de Jean-Paul II est une Eglise des certitudes. La grandeur de l'Eglise de Paul VI fut d'être autant celle des questions que des réponses : devant la diversité des situations historiques, le pape se refusait « *à prononcer une parole unique et à proposer une solution universelle* ». « *Du reste, ce n'est ni notre ambition ni notre mission* », écrivait-il en 1971 à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*. Jean-Paul II ne semble pas partager de tels doutes et se veut, au contraire, prédicateur de vérité.

L'Eglise de Karol Wojtyla ne cache pas sa mission planétaire. Le pape annonçait dès 1979, devant l'assemblée des Nations unies, ce qui lui paraît dominer cette fin de siècle : « *La confrontation entre la conception religieuse du monde et la conception agnostique et même athée.* »

(Lire la suite page 4.)





Le Monde

SCIENCES

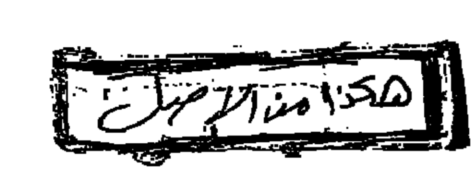
Les TV privées en quête de fréquences

Le lait une nouvelle source de produits chimiques

3 000 espèces de cafards

Pages 9 et 10

LIRE



enquête

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

L'avocat, le journaliste et le banquier

par BERNARD GUETTA

Un avocat fils d'épicier, un directeur de journal fils de pasteur, un banquier audacieux. Ils n'étaient pas toujours sur la même longueur d'onde. Mais cette troïka puissante a, contre l'establishment, fondé cette ville fascinante comme le Nouveau Monde.

Phoenix (Arizona). — Dès le premier regard, cette haute lèvre supérieure et ce visage un peu asiatique convergeant tout entier vers elle avaient rappelé quelque chose, mais quoi ? Quel autre Américain ?... Quel autre Arizonien ?...

Et soudain la lumière fut, tellement incongrue qu'il a été difficile de retenir un sourire : Brejnev ! C'était Brejnev, avant que la maladie n'eût déformé ses traits, et il était assis là, sous un jeune cow-boy fourbu contemplant avec appétit le désert infini, impeccable dans sa veste de lin lourd, cravaté dans l'air conditionné et tout gentil à quatre-vingt-cinq ans.

L'incongruité était, en réalité, relative. Trois décennies durant, *« pivot* [c'est lui qui parle] *d'une petite bande d'amis liés de confiance et partageant l'objectif d'une croissance appropriée »*, Frank Snell a, en effet, tout été à Phoenix — économie, presse et politique. Ce n'était pas le totalitarisme, mais le despotisme certainement.

Des gars bien et propres

Venu s'installer à Phoenix, en 1924, pour y faire fructifier ses études de droit, ce fils d'épicier du Middle-West y avait déjà suffisamment réussi, tout jeune quadragénaire, pour être l'avocat du maire. Alors que les revers, en Europe, n'ont pas encore commencé pour Hitler, il préside aussi le comité chargé d'organiser facilités et distractions pour les soldats stationnés dans la vallée, où le ciel clair est propice à l'entraînement des pilotes.

Le jeune avocat va alors ouvrir, et pas si indirectement que cela — on le verra, — la voie de la Maison Blanche au reaganisme. Il mobilise une cinquantaine d'hommes d'affaires, les réunit à l'hôtel Adams (aujourd'hui devenu le Hilton, et où se décidaient tant de choses qu'il était considéré comme la « troisième Chambre » de la législature de l'Etat), fait venir le maire et le conseil municipal, et obtient d'eux, dans la nuit, un grand nettoyage de l'administration de la ville et la nomination, aux places libérées, de *« gars bien et propres »*.

Le commandement n'en demande pas plus, l'économie locale est sauvée, et l'on vient d'assister à l'esquisse (jusqu'à quel point inconsciente ?) d'un nouveau pouvoir, non pas occulte (tout est public), non pas parallèle (il n'en sera longtemps plus de véritable autre) : d'un nouveau régime, en fait. Dans les pamphlets français, cela s'appelait *« les cent familles »*. Dans la réalité de Phoenix, c'est le Charter Government Committee qui se reconstitue avant chaque élection municipale pour étudier les candidatures et pour recommander aux électeurs celles que l'élite juge le mieux apte à répondre à l'intérêt de la ville — trêve de mots, pour établir une liste et la faire passer.

C'est l'enfance de l'art. Fin 1946, un déjà puissant propriétaire de journaux de l'Indiana, Gene Pulliam, a racheté l'*Arizona Republic* et la *Phoenix Gazette*, le quotidien du matin et celui du soir. A ses débuts dans le journalisme, ce fils de pasteur a pu avoir la plume subversive et écrire que *« l'histoire du progrès est celle des protestations »* ou dénoncer, en 1912, à vingt-trois ans, l'idée que *« les droits de la propriété l'emporteraient sur les autres »*. Si sa fougue, à cinquante-sept ans, reste entière, elle est pourtant passée au service d'un conservatisme qui lui fera apprécier le maccarthysme ; s'engager à fond, en 1960, pour Nixon et contre Kennedy ; déplorer à tout bout d'éditorial l'excès d'Etat et *« les continuelles augmentations d'impôts en faveur de tout type susceptible de recevoir une aide sociale »* ; ou encore purement et simplement interdire à son quotidien de l'Indiana de parler de Robert Kennedy, qui s'y bat dans une primaire démocrate décisive pour sa course à la Maison Blanche.

Si Gene Pulliam peut ignorer, en 1968, la candidature d'un Bob Kennedy, on aura compris comment sa presse va couvrir, juste après guerre, les élections locales de Phoenix.

Gene Pulliam est le deuxième des despotes de la troïka, et les drapeaux de l'Arizona seront mis en berne le jour de son enterrement, en 1975, tandis que, au-dessus de sa tombe ouverte, le révérend Nelson discerne en lui *« une nouvelle preuve de la différence entre le pouvoir* [qui s'éteint avec la mort] *et l'influence* [qui lui survit] *»*.

Il ne manque plus au tableau que Walter Bimson, président de la Valley National Bank et troisième homme de la troïka, qui aura fait de sa banque, et de loin, la première de l'Etat grâce à sa politique de prêts, audacieuse mais payante. Raffiné et plutôt vieux jeu, Bimson n'aimait pas Pulliam, qui était un bulldozer, et Frank Snell et Pulliam n'ont pas toujours été sur la même longueur d'onde. Ce n'était pas un mariage, c'était une phalange à laquelle le Charter Government Committee était ce que sont au conseil d'administration les petits porteurs de parts.

Richard Mallery, quarante-huit ans, l'un des principaux associés du cabinet Snell & Wilmer, où travaillent aujourd'hui quelque cent trente avocats, raconte : quand il s'agissait de faire connaître et d'élire des candidats, *« Bimson mettait sa banque dans la balance, c'est-à-dire une crédibilité institutionnelle et donc une capacité à réunir des gens et de l'argent ; Pulliam, évidemment, apportait son journal, et Snell, ses relations politiques, son renom propre et ses clients. »* Snell & Wilmer s'enorgueillit, cela va sans dire, de distinguer dans sa clientèle la fine fleur des milieux d'affaires ainsi que ceux des républicains qui comptent dans l'Arizona, et donc le plus célèbre d'entre eux, Barry Goldwater, précurseur reconnu de la « révolution conservatrice » américaine, et dont la candidature à l'élection présidentielle de 1964 avait eu pour seul tort d'être prématurée.



Dessin de JACQUES BELLENGER

Désapprouvée par Pulliam, qui était bon politique, elle avait choqué l'électorat par son radicalisme et sa défense de *« l'extrémisme dans la défense de la liberté »*, mais permis de voir aussi que le Parti républicain, lui, était déjà mûr pour ce tournant qui, lentement, allait s'affirmer sur le plan national. L'aventure donna des idées aux républicains d'un plus grand Etat du Sud-Ouest, et Ronald Reagan, peu après son élection de 1980, rendit publiquement hommage à Barry Goldwater : *« S'il n'avait pas parcouru cette route solitaire... »*

A en croire Russel Pulliam, petit-fils dévot, c'est son grand-père qui avait convaincu cette future gloire internationale de se présenter au conseil municipal de Phoenix en 1949. Possible. Ce qui est sûr, c'est que cette date marque la première victoire du Charter Government Committee, dont l'autorité ne s'effritera que dans les années 70 et qui ne connaîtra sa première vraie défaite qu'en 1983. Qui alors a fait qui ? Faux débat : Goldwater était un homme jeune et de talent, héritier d'une riche famille de la ville, qui avait fait une belle guerre et qu'il n'y avait qu'avantage à pousser.

Pour lui, l'appui du comité était également un formidable atout, et là était son camp. A son retour du front, il avait été l'un des piliers de la campagne — victorieuse — qui allait interdire en Arizona les contrats d'entreprise donnant un monopole d'embauche aux syndicats. Il avait commencé, dès 1948, à secouer l'appareil local du Parti républicain, aveuglément résigné à la totale prééminence des démocrates dans un Etat qui n'allait pourtant plus jamais, après cette année-là, leur donner la majorité dans une élection présidentielle. En 1952, il sera élu sénateur (il l'est toujours à soixante-seize ans, dénonçant maintenant, en bon libertarien, les liens de M. Reagan et de l'extrême droite religieuse), et l'Arizona, basculant totalement, deviendra, pour plus de vingt ans, un bastion républicain.

La ruée vers le soleil

Richard Mallery : *« Vous devez comprendre que, avant ce retournement de l'après-guerre, l'Arizona était l'Etat du cuivre, du bétail et du coton, que la vie politique était contrôlée par les mines, les ranches et les chemins de fer, et que le jeu était fermé aux nouveaux venus. »* Or ces *newcomers* sont, premièrement, déjà très nombreux en 1950 (Phoenix compte, à cette date, 107 000 habitants, soit presque deux fois plus qu'en 1940) et, deuxièmement, ressortissent à un autre monde — celui des industries nouvelles, qu'attirent l'espace et l'adoption de la loi sur le « droit au travail », celui aussi des retraités, dont arrivent les premières vagues ; celui, pour tout dire, de la ruée vers le soleil et le développement du Sud.

On n'est pas forcément républicain parce qu'on descend du Nord ou de la côte est. On est, en revanche, forcément contre l'*establishment* d'un pays à la conquête duquel on se lance, surtout si la majorité des hommes en place ne se réclament du Parti démocrate que pour prôner un conservatisme largement égal à celui d'un Gene Pulliam mais réfractaire aux bouleversements qu'introduit le début du « boom ». La troïka, elle, y est non



seulement favorable, mais veut presser le mouvement, car on n'a jamais vu un directeur de journal hostile à l'élargissement de sa diffusion, un banquier dédaigner la croissance ou un avocat enivré par les contentieux agricoles.

Frank Snell, charmé qu'un journaliste français s'intéresse à lui, a maintenant improvisé une invitation à déjeuner au dernier étage de la tour qu'il partage avec la Valley National Bank, l'un de ses clients. Vus de haut, les résultats du laisser-faire laissent beaucoup à désirer. La ville, la conurbation plutôt, puisque plusieurs autres municipalités enserrent Phoenix, part dans tous les sens, éclatée autour de centres commerciaux dont la localisation n'a d'autre raison que la chasse aux terrains les moins coûteux. Petit à petit, des quartiers ont pris forme : Scottsdale est sophistiqué, Paradise Valley, plus riche, ne l'est pas du tout, et Tempe, autour de l'université, a une librairie vivante, tandis que Chandler vit à l'heure de la haute technologie, et que les cadres dans le vent retapent les vieilles maisons bourgeoises d'Encanto Park.

De véritables équilibres finiront sans doute par se trouver, mais, pour l'instant, les transports en commun sont inexistants (comment les organiser dans une ville sans plan ?), on commence seulement à penser aux équipements culturels (de peur que la ville ne perde de son pouvoir d'attraction), et la circulation prend des aspects cauchemardesques. Coupable : Gene Pulliam, lui seul, car, découvrant à la fin de sa vie la défense de l'environnement, il s'était opposé à la construction de voies rapides.

La ville, d'un autre côté, est là, 1 750 000 habitants contre les 60 000 de 1940, et fascinante comme le Nouveau Monde. Frank Snell, qui fut le premier homme de la région à faire installer chez lui l'air conditionné, sans lequel le Sud ne serait pas devenu la Sun Belt : *« Nous avions le bien-être de Phoenix dans nos mains. Nous avons fait des erreurs, mais... »* D'un geste, Citizen Kane montre sa vallée avant d'éclater de rire : *« Ce qui est amusant*, dit-il, en faisant une erreur de plus, *c'est que vous ne pouvez rien vérifier de ce que je vous raconte. »*

Aujourd'hui, Phoenix est trop grande, trop diverse, de nouveau trop jeune. Une nouvelle génération rêve d'y faire place nette. Ces hommes ont déjà enfoncé pas mal de portes, mais ça, c'est la suite de l'histoire où l'on verra, jour après jour, un nouvel *establishment* se chercher.

Prochain article :

AU BOUT DE LA RÉVOLUTION, LA PRESSE.

COURRIER DES LECTEURS

Le sort des otages français au Liban

Nous recevons la lettre suivante de Mme Simone El Khoury, fille de M. Carton, l'un des otages français actuellement détenus au Liban :

Le rôle joué par la presse dans l'affaire des otages français — particulièrement depuis l'enlèvement de MM. Jean-Paul Kauffmann et Seurat — a eu un impact considérable sur l'opinion en France et à l'étranger. Mais, je ne le dis pas pour *le Monde*, il est de fait que tel ou tel journal, à vouloir pousser trop loin le « bouchon », risque de compromettre l'action discrète, profonde et patiente menée tant par nos autorités que par les familles directement touchées par cette triste affaire.

Comment ne pas déplorer, par exemple, que les interviews auxquelles nous nous sommes très volontiers prêtés les uns et les autres, dans l'espoir qu'elles aideraient à rapprocher les points de vue arabe et français, soient restées sans écho dans ces mêmes organes de presse qui les avaient sollicitées ?

D'autres ont cru bon de condamner sans discernement ceux qui, au Moyen-Orient, sont prêts à nous apporter leur aide. Ils ont fait preuve ainsi de leur ignorance de la situation au Liban. Certains hommes politiques ont, eux aussi, par des déclarations maladroites, desservi notre cause : en visite dans la montagne libanaise, on s'est attardé sur les malheurs d'un village, ignorant la détresse non moins grande dans laquelle vivent des agglomérations voisines appartenant à des ethnies différentes.

Comment dans ces conditions ne pas dire son découragement ? Des attitudes de cette nature attisent les tensions et consacrent la partition d'un pays qui n'aura pas assez d'un demi-siècle pour panser ses blessures et sécher ses larmes.

Fidèles à leur pays et fiers de ce que celui-ci représente dans le monde, nos diplomates avaient choisi en servant la France de servir également le Liban. Ils l'ont fait de leur propre gré dans la zone ouest de Beyrouth, où se trouve une partie des bureaux de notre ambassade.

En les enlevant, les ravisseurs, semble-t-il, ont voulu faire passer un message. Aussi dure que soit la réalité, nous gardons espoir : nous pensons et vivons avec nos chers absents, mais nous sommes conscients en même temps de la souffrance des familles libanaises qui vivent le même drame que nous.

Le gouvernement français a montré qu'il comprenait bien la situation en s'opposant au boycottage de l'aéroport de Beyrouth et en multipliant les efforts pour obtenir la libération des nôtres.

Le Liban est une mosaïque de communautés qui aspirent à vivre dans l'égalité, la paix et le respect mutuel. Qui pourrait lui contester ce droit ? Certainement pas la France, qui a toujours soutenu l'unité et la souveraineté de ce pays !

SIMONE EL KHOURY.

Antoine de Romanet et la Résistance

Le journal *le Monde*, dans son édition du 9 juillet 1985, relatait les déclarations du colonel Guingouin qui « *assume l'exécution* » du vicomte Antoine de Romanet, qui se serait, dit Guingouin, « *infiltré dans la Résistance* » et « *fut responsable de nombreuses dénonciations de maquisards* ».

J'ai usé de mon droit de réponse en raison de la diffamation prononcée à l'encontre de mon oncle « exécuté » et ai rappelé :

— que le vicomte Antoine de Romanet a été déclaré « mort pour la France » ;

— que, le jour de son exécution, par une démarche faite auprès de l'autorité allemande de Limoges, il a sauvé Eymoutiers, dont l'agglomération — qui a plus de deux mille habitants — devait être détruite ce jour-là dans les mêmes conditions qu'Oradour-sur-Glane ;

— que c'est en raison de cette démarche, sur le trajet du retour, qu'il a été arrêté, considéré comme « traître » et « exécuté » immédiatement.

Puisque le colonel Guingouin, connaissance prise par le journal *le Monde* de cette réponse, affirme encore qu'« *il maintient pour sa part ce qu'il (...) avait déclaré et sa version des faits* », je souligne et affirme que Guingouin accuse mais ne prouve et n'a jamais rien prouvé, et que ceux qui ont prononcé les mêmes accusations ont été condamnés par la cour d'appel de Limoges pour propos diffamatoires.

Que celui dont le colonel Guingouin « *assuma* » l'exécution soit déclaré « mort pour la France » est sans doute un vivant reproche à celui qui l'a fait exécuter.

Mais ce reproche existe. Il fait partie de l'histoire. Rien ne l'effacera.

LUC DE ROMANET
(Paris).

Jules Moch socialiste

Beaucoup a été écrit et le sera à nouveau sur Jules Moch, collaborateur de Léon Blum ou « père » des CRS. Né en 1955, je ne puis témoigner sur cette période si active de sa vie.

(...) Ayant eu l'occasion de le rencontrer à de nombreuses reprises, depuis 1974, mon engagement socialiste a été éclairé et fortifié par nos entretiens.

Jules Moch attachait, en effet, une grande importance à ce que le socialisme emporte l'espoir mais aussi la conviction de chacun. L'action socialiste n'était pas, à ses yeux, seulement électorale : elle était nécessairement de former et d'éduquer des militants, de convaincre des citoyens.

Plutôt que de porter des jugements péremptoires, il lui semblait que mieux valait d'abord réfléchir aux évolutions diverses du monde. « *Ceux qui pensent ainsi agissent en marxistes, même s'ils aboutissent à des conclusions opposées à celles de Marx, il y a cinq quarts de siècle...* », soulignait ce polytechnicien qui fut, avec son frère François Moch, à l'origine, dans les années 30, de l'Union des techniciens socialistes.

Il y avait chez cet homme, de réputation autoritaire, un grand respect d'autrui qui était le reflet de la force de sa conviction.

CHRISTIAN BYK,
militant socialiste (Paris).

La Guadeloupe, un département français

Les derniers événements qui ont eu lieu en Guadeloupe ont démontré que les choses ne se passent pas comme en France métropolitaine. S'il est exact, sur le plan juridique, que la Guadeloupe est un département français, il n'est pas du tout exact qu'il est un département comme les autres.

La France est un pays de droit ; elle condamne à juste titre l'apartheid qui sévit en Afrique du sud. Que doit-on alors penser d'un pays où le SMIC n'est pas le même pour les travailleurs, ou les prestations sociales ne sont servies ni au même taux ni aux mêmes conditions, selon que l'on soit à Paris ou à Pointe-à-Pitre ?

M. Emmanuelli, tout nouveau ministre des DOM-TOM, n'avait-il pas déclaré que le 30 septembre 1985 au plus tard le SMIC et les prestations sociales seraient identiques (progressivement) en France métropolitaine et dans les DOM ? Vaine promesse puisque rien n'a changé à ce jour.

Sur le plan des échanges commerciaux, comment peut-on à la fois être un département français et être classé en même temps dans le commerce extérieur de la France ? Si les événements que nous venons de vivre permettaient de répondre aux questions posées, alors nous pourrions penser que l'affaire Faisans ne sera pas un simple fait divers.

ALEX MONPIERRE,
(secrétaire du comité économique et social de la Guadeloupe).

La face sud du Lhotse

Suite à l'article de Dominique Simon — en date du 17 juillet — et à propos de la prochaine tentative d'ascension de la face sud du Lhotse, il y a déjà plusieurs années que cette face n'est plus invaincue.

En 1981, une équipe de Yougoslaves est parvenue à 8 300 mètres d'altitude, réalisant déjà l'ascension de la face rocheuse proprement dite.

En 1984, ce sont des Tchécoslovaques qui ont réalisé, dans son intégralité cette fois, l'ascension de toute la face ; après cinquante et un jours d'effort, le 20 mai, Demjan et trois de ses compagnons parvenaient au sommet.

L. FRANCOU
(Puy-Saint-Vincent).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Reagan annonce qu'il est atteint d'une forme bénigne de cancer de la peau

Washington. – M. Reagan a choisi l'humour, du moins le ton le plus décontracté possible, pour annoncer, lundi 5 août, le dernier de ses ennuis de santé : le « bouton » retiré de son nez la semaine dernière était un carcinome, une forme bénigne de cancer de la peau. Sourire aux lèvres, apparemment en bonne condition, M. Reagan a assuré aux journalistes convoqués pour une conférence de presse dans le bureau ovale de la Maison Blanche, que c'était là *« une affection très courante, la moins dangereuse* (en la matière), *et qu'il n'avait à cet égard plus aucun traitement ni nouvel examen à subir (...), puisque le bouton est parti ».*

PEU DE RISQUES DE MÉTASTASE

La lésion cutanée dont souffrait le président américain était, selon toute vraisemblance, un épithélioma. Les informations données par la Maison Blanche laissent penser qu'il s'agissait de la forme la moins maligne de ce groupe de tumeur cutanée (épithelioma baso-cellulaire).

L'ablation de cette lésion doit être totale et effectuée le plus tôt possible, compte tenu des risques, toujours possibles, d'évolution vers une plus grande malignité. Rien ne permet de penser que cette lésion cutanée puisse être une métastase du cancer du côlon dont M. Reagan a été récemment opéré. Ces métastases, lorsqu'elles surviennent, touchent essentiellement le foie, les poumons ou le péritoine.

Pour sa première réapparition devant la presse depuis son opération, le 13 juillet, d'une tumeur intestinale cancéreuse, le président avait ostensiblement choisi de dédramatiser au maximum l'annonce de ses nouveaux ennuis de santé. Il a indiqué n'avoir été informé du résultat des analyses que dans le courant du week-end. Une façon d'assurer à une presse très sourcilleuse quant à l'état de santé du président, qu'il n'avait nullement attendu pour dire la vérité.

M. Reagan, qui a passé le plus clair de son existence en Californie, a attribué l'apparition de ce carcinome à une surexposition au soleil, et a conseillé à ses concitoyens *« de cesser de rêver à un beau bronzage... »*

Costume sombre, détendu, confortablement installé à sa table de travail, le président, à l'évidence, a voulu rassurer sur son état lors de cet entretien d'une demi-heure, largement retransmis par les chaînes de télévision. Le message était double : il s'agissait d'abord pour la Maison Blanche de faire savoir que M. Reagan, malgré ses soixante-quatorze ans, était parfaitement rétabli de son opération d'il y a trois

De notre correspondant

semaines ; d'imposer ensuite l'image d'un président sereinement aux commandes, après deux mois d'une intense bataille budgétaire au Congrès qui a sérieusement ébranlé le Parti républicain.

Rassurer

« Je m'étonne de me sentir aussi bien, compte tenu de la taille de ma cicatrice », a dit M. Reagan, commentant son opération intestinale. Et le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, d'ajouter que le président reprenait peu à peu un rythme de travail normal et arrivait de plus en plus tôt à son bureau. Ces déclarations rassurantes interviennent au moment où certaines informations de la presse américaine font état de l'inquiétude des alliés des Etats-Unis quant aux conséquences que pourraient avoir les ennuis de santé de M. Reagan pour la suite de son deuxième mandat.

A vrai dire, les événements des dernières semaines ne semblent guère avoir entamé la popularité du président dans l'opinion. A en croire un sondage, publié lundi par l'hebdomadaire *Time*, les indices de popularité du chef de l'Etat sont plus forts que jamais. Sa tranquille assurance face à la maladie n'y serait pas étrangère. Mais c'est plutôt avec son propre parti que les relations se sont quelque peu détériorées. Les dirigeants républicains au Congrès ont assez mal pris que le président ait rejeté les propositions qui lui avaient été soumises la semaine dernière, notamment l'imposition d'une taxe sur les importations pétrolières pour réduire le déficit budgétaire.

M. Reagan a d'ailleurs lui-même reconnu, lundi, que le projet de budget adopté vendredi *« n'allait pas aussi loin »* qu'il l'aurait souhaité dans la lutte contre le déficit. Il a promis de tout faire pour restreindre encore les dépenses de l'Etat lorsque les enveloppes budgétaires des principaux départements ministériels seront définitivement fixées courant septembre.

Le moratoire nucléaire

Pour le reste, le président a fait preuve de son optimisme habituel. Il s'est dit confiant dans les perspectives de l'économie américaine. Il a exprimé l'espoir de prochains progrès aux négociations américano-soviétiques sur le désarmement et a affirmé attendre avec impatience sa rencontre en novembre avec M. Gorbatchev. Il a réitéré, aussi, son opposition à toute sanction économique contre l'Afrique du Sud.

Enfin, le président a choisi ce quarantième anniversaire de l'explosion d'Hiroshima pour dire que les Etats-Unis étaient disposés à observer avec l'URSS un moratoire permanent sur les essais nucléaires, dès lors qu'ils auraient achevé leur propre programme dans ce domaine. Autrement dit, il n'est pas question que les Etats-Unis acceptent le moratoire immédiat sur les essais nucléaires que leur a récemment proposé M. Gorbatchev : cela reviendrait, a dit M. Reagan, à geler une situation par trop favorable à l'URSS, qui, elle, a conclu son programme en ce domaine.

Le président s'est refusé à indiquer à quelle date les Etats-Unis pourraient mettre un terme à leurs essais. Comme pour dissiper toute ambiguïté, un porte-parole de la Maison Blanche a assuré, après la conférence de presse, qu'il n'y aurait aucun changement dans la position américaine, et que la proposition soviétique restait inacceptable.

(Intérim.)

[C'est dans un message remis au président Reagan, le 28 juillet dernier, que M. Gorbatchev avait annoncé au chef de la Maison Blanche que l'URSS respecterait un moratoire des essais nucléaires à partir du 6 août et jusqu'au 1er janvier 1986 : la note soviétique précisait que cette suspension pourrait rester en vigueur plus longtemps *« si les Etats-Unis s'abstiennent, de leur côté, de procéder à des explosions nucléaires »*. La Maison Blanche avait repoussé cette offre, expliquant qu'un *« accroissement significatif »* des essais soviétiques venait d'être constaté et réclamant *« des moyens adéquats de vérification »* (*le Monde* du 31 juillet.]

● *Ouverture du procès pour espionnage d'Arthur Walker.* – Le procès de l'ancien capitaine de corvette, Arthur Walker, un des quatre hommes accusés d'être impliqués dans l'une des plus sensationnelles affaires d'espionnage au profit de l'Union soviétique qui aient éclaté aux Etats-Unis, s'est ouvert, lundi 5 août, à Norfolk (Maryland). Agé de cinquante ans, Arthur Walker est inculpé pour avoir transmis, à Moscou, des informations secrètes portant sur les systèmes de détection des sous-marins soviétiques par la marine américaine. – *(Reuter.)*

Bolivie

LE GÉNÉRAL BANZER A FÉLICITÉ LE PRÉSIDENT ESTENSSORO

La Paz *(AFP)*. – Le général Hugo Banzer, candidat malheureux à l'élection présidentielle bolivienne, a téléphoné, lundi 5 août, à M. Victor Paz Estenssoro pour le féliciter après son élection à la présidence par le Congrès (*le Monde* du 6 août). Les deux hommes ont eu un entretien qualifié de « cordial », selon des sources proches du général. Celui-ci aurait déclaré au nouveau président que, *« une fois terminée la bataille politique »*, il fallait *« entamer une nouvelle époque durant laquelle chaque Bolivien assumera ses responsabilités afin de trouver des solutions urgentes »* qui s'imposent au pays.

Lors du second tour de scrutin au Parlement, les partisans du général Banzer avaient quitté l'hémicycle, estimant que la majorité relative obtenue par leur candidat lors des élections du 14 juillet dernier (28,56 % des voix contre 26,42 % à son rival) n'avait pas été prise en considération par le Congrès. Un député du parti du général Banzer, l'ADN (Action démocratique nationaliste), a toutefois indiqué que son parti serait représenté, ce mardi, lors de la cérémonie officielle de passation des pouvoirs, bien que cette cérémonie résulte, selon lui, *« d'une gigantesque fraude »*.

Nicaragua

EXPÉDITION DE PACIFISTES AMÉRICAINS

Managua *(AFP, Reuter)*. – Une « flottille pour la paix » composée de trente et un Américains, membres de l'organisation Action permanente chrétienne pour la paix, a entamé, lundi 5 août, une dangereuse expédition, au cours de laquelle elle doit remonter le fleuve San-Juan, le long de la frontière entre le Nicaragua et le Costa-Rica.

Le groupe, qui voyage sous la protection de l'armée nicarayenne, a quitté, lundi, la ville de Granada, au bord du lac de Nicaragua (à 40 kilomètres au sud de Managua), et devait commencer, ce mardi, la remontée du San-Juan, considéré comme une zone de guerre par la guérilla anti-sandiniste. Dix-neuf des membres de l'expédition sont arrivés directement des Etats-Unis, la semaine dernière. Ils ont rejoint à Managua douze autres Américains résidant au Nicaragua.

Un porte-parole de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) a fait savoir, lundi, que les contras n'hésiteraient pas à tirer sur le groupe de pacifistes. *« Si nous réussissons à tromper l'attention du bataillon sandiniste qui les protégera, nous tirerons sur eux depuis les rives du fleuve »*, a affirmé le porte-parole de l'ARDE.

A TRAVERS LE MONDE

Guinée

● LES AUTEURS DU PUTSCH SERONT JUGÉS. – Le secrétaire d'Etat aux Guinéens de l'extérieur, M. Jean-Claude Diallo, a déclaré lundi 5 août, à Bamako, que les auteurs du coup d'Etat manqué seront jugés selon le degré de leurs responsabilités. Il n'a donné aucune précision concernant la date du procès. – *(Reuter.)*

Inde

● ARRESTATION D'UN RESSORTISSANT FRANÇAIS SOUPÇONNÉ D'ESPIONNAGE. – La police de la ville de Madras, dans le sud-est de l'Inde, a révélé lundi 5 août qu'un ressortissant français, M. Bernard Sardrai, *« qui se comportait de manière suspecte dans une zone interdite autour de la centrale nucléaire »*, a été arrêté. M. Sardrai a comparu devant un tribunal et a été placé en détention pour quinze jours en attendant une nouvelle audience. – *(AFP.)*

Pologne

LE MEURTRIER DE NEUF FEMMES CONDAMNÉ A MORT. – Un Polonais de trente-neuf ans, Pawel Tuchlin, surnommé le « Scorpion », a été condamné à mort par pendaison le lundi 5 août par le tribunal de Gdansk pour le meurtre de neuf femmes et tentatives de meurtre sur onze autres, a annoncé l'agence PAP. La sentence est sujette à appel. Arrêté en mai 1983, Tuchlin, marié et père de deux enfants, avait reconnu avoir entre octobre 1975 et mai 1983 agressé à coups de marteaux vingt femmes – pour la plupart jeunes – dans la région de Gdansk, pour ensuite se livrer sur elles à des violences sexuelles. Le procès s'est déroulé à huis clos. – *(AFP.)*

Argentine

Le bourreau au sourire d'ange

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. – La photo est inattendue. Astiz en grand uniforme, sur un mur du siège de l'AFP, à Buenos-Aires. Astiz, la star des enlèvements et des disparitions. La photo le montre comme on l'a toujours décrit : blond, poupin, angélique. *« C'est à cause de ce sourire d'ange que je l'ai affiché,* explique Jean-Pierre Gallois, le directeur de l'agence. *Pour ne jamais oublier qu'on peut avoir un tel sourire et être le pire des assassins. »*

L'histoire de la cruauté abonde en déguisements de ce genre. Plus qu'aucun autre, peut-être, Astiz était doué pour abuser les gens. Aujourd'hui encore, il bénéficie des complaisances que le sort accorde aux chérubins : dénoncé par une dizaine de témoins, poursuivi pour l'enlèvement et l'assassinat d'une jeune Suédoise et de deux religieuses françaises, accusé de s'être rendu sans coup férir aux Anglais pendant la guerre des Malouines, il continue d'exercer son métier de lieutenant de vaisseau, dans l'estime et même l'admiration générale de ses compagnons d'armes.

En 1977, il était déjà l'un des éléments les plus actifs de la tristement célèbre Ecole de mécanique de la marine. Les officiers qui opéraient dans cette école, transformée en univers concentrationnaire, ont torturé plus de quatre mille personnes en deux ans. Il n'est sorti, de leurs mains, qu'un peu moins d'une centaine de survivants. Entre eux, les bourreaux se donnaient des noms d'animaux, si l'on en croit un « historiographe » de l'école, Miguel Bonasso, dans un livre qu'il a intitulé *Recuerdo de la muerte* (Souvenir de la mort). Astiz, lui, était le « corbeau ». Le corbeau avait pour mission de s'infiltrer dans les associations de défense des droits de l'homme. C'est ce qu'il fit, avec un indéniable succès.

Avec l'aide d'une ancienne guérillera, « retournée » par ses bourreaux, il se mêle alors aux mères de la place de Mai, en se faisant passer pour le frère d'un « disparu ». On le croit sur sa bonne mine. Tous les jeudis, il participe à la manifestation des femmes coiffées d'un foulard blanc, qui tournent en rond sur la place de Mai pour demander des nouvelles de leurs enfants disparus. Il joue si bien son rôle qu'il va jusqu'à défier les flics en civil qui font de la « provoque » pendant les manifestations.

La rafle

Les mères ont alors un leader : Mme Villaflor de Vicenti. Celle-ci prend Astiz en affection. Pour elle, il est le *« chico rubio »*, le blond jeune homme qui éveille, chez les femmes, l'instinct maternel. Astiz s'infiltre dans un autre groupe, composé de militants et de parents de disparus, qui se réunit dans les locaux de l'église Santa-Cruz à Buenos-Aires. Il en arrive même à gérer des fonds destinés à publier, dans les journaux, la liste des personnes que leurs parents recherchent.

Le 8 décembre 1977, une réunion a lieu dans l'église. Astiz est présent. Il s'absente un moment sous un prétexte quelconque. Peu de temps après, c'est la rafle. Parmi la dizaine de malheureux qu'on ligote et qu'on encagoule, se trouve la sœur Alice Domon, des missions étrangères de France. Deux jours plus tard, une autre sœur des missions, Léonie Duquet, subit le même sort dans une paroisse de banlieue. L'une et l'autre, on ne les reverra jamais.

On ne reverra jamais, non plus, Mme Villaflor de Vicenti. Les trois femmes sombrent dans l'enfer de l'Ecole de mécanique. Entre deux séances de torture, sœur Alice demande des nouvelles du *« chico rubio »* : elle craint pour lui. Une semaine après la rafle à l'église, l'Agence France-Presse reçoit, sous enveloppe anonyme, une photo des deux religieuses installées sous un emblème des Montoneros, et un message indiquant qu'elles seront libérées en échange de guérilleros emprisonnés.

Cette photo-montage a été préparée à l'Ecole de mécanique de la marine, affirme Me Horacio Mendez Carrera, l'avocat chargé du dossier des deux missionnaires. Au fil des mois, une étrange atmosphère s'est créée à l'école. Les tortionnaires ayant décidé de « récupérer » certains cadres de la guérilla, ils les font travailler pour eux. Au sous-sol se trouve la « capucha », l'endroit où les « encagoulés » sont torturés et assassinés. Ceux qui acceptent de collaborer montent à la « pecera », c'est-à-dire à l'aquarium – nom donné à plusieurs salles aux murs vitrés où ils s'occupent à des travaux de documentation et de secrétariat. La « pecera » est l'endroit où les marins viennent discuter politique et idéologie avec les Montoneros emprisonnés. On y voit souvent Astiz, qui vient lire les magazines étrangers.

« Prisonnier de guerre »

Cette opération de « récupération » fait partie des plans de l'amiral Massera, le commandant en chef de la marine. Massera vise la succession du général Videla. Pour y arriver, il se compose un visage de « démocrate ». A ses visiteurs, il laisse entendre que ses confrères de l'armée de terre sont des brutes et des maladroits, et que, s'il occupait la présidence du pays, les « abus » seraient vite corrigés. Il compte, pour transmettre le message, sur quelques dizaines de Montoneros « récupérés ». Mais certains de ceux qu'il envoie en Europe le dénoncent au cours d'une conférence de presse à Paris. L'amiral est démasqué. Ses plans font naufrage. En 1978, il quitte le commandement en chef de la marine. Ses collaborateurs se dispersent : beaucoup vont occuper des postes à l'étranger.

Voilà Astiz en Afrique du Sud, d'où il ne reviendra qu'en décembre 1981, quand la junte qui vient de s'installer au pouvoir songe déjà au coup de main sur les Malouines. Le lieutenant de vaisseau occupe à la tête d'un détachement l'île principale de Georgia. Les Anglais le captureront, avec ses hommes, sans qu'aucun coup de feu soit tiré.

Il restera un mois en captivité, d'abord à l'île d'Ascension, puis à Londres. Le gouvernement français envoie un mandat rogatoire à la justice britannique. Aux questions qui lui sont posées, Astiz refuse de répondre : *« Je suis un prisonnier de guerre,* dit-il. *Je n'ai pas à répondre. La convention de Genève m'en donne le droit. »*

Cette convention, Londres l'applique à la lettre et libère l'officier, ce qui peut passer pour une turpitude aux yeux de Paris. Astiz revient en Argentine. Quand, en novembre 1982, un juge argentin l'appelle à comparaître, la marine répond qu'il ne pourra pas se présenter car il *« embarque sur un théâtre d'opérations »*.

« Pas très intelligent »

Astiz a fait tout de même deux mois de prison à la fin de l'année dernière, à la suite d'une décision d'un juge fédéral, instruisant la plainte déposée contre lui par les parents de la jeune Suédoise, Dagmar Hagelin, qu'il a enlevée et probablement assassinée. Il a été relâché parce que la cour d'appel a décidé que l'affaire ressortait de la justice militaire. , les militaires considèrent que l'officier est intouchable. Il est garant de l'impunité qui doit être accordée, selon eux, à ceux qui ont obéi aux ordres. L'infiltre de la place de Mai, le *« chico rubio »* qui dupait les mères, n'a été qu'un exécutant – et des plus « exemplaires ». *« Pas très intelligent, mais jugé tout de même assez compétent par ses supérieurs pour se voir confier des missions importantes,* dit Me Mendez Carrera. *Un fanatique, comme beaucoup d'officiers argentins, qui se sont inspirés de l'action psychologique menée par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. »*

CHARLES VANHECKE.

UN ZÉRO DE TROP...

A la suite d'erreurs de transcription répétées, un zéro a été ajouté à plusieurs chiffres dans notre article sur le plan de rigueur argentin (*le Monde* du 23 juillet). La politique de relance par la consommation adoptée par M. Alfonsin au début de son mandat avait abouti, en août 1984, à une augmentation de 6 % du pouvoir d'achat et non de 60 %, comme il a été publié. Le loyer de l'argent avant l'adoption du plan avait atteint le taux mensuel de 45 % et non de 450 %.

Le déficit public a correspondu à 13 % du PNB et non à 130 %. L'inflation prévue en juillet – soit après un mois de rigueur – était de 7 % et non de 70 %, ce qui explique que les Argentins aient pu dire, après avoir connu une inflation de 30 % par mois : *« Pour nous, 7 % c'est comme si c'était l'inflation zéro. »* La hausse des prix a été finalement inférieure à 6 % le mois dernier.

Enfin, la différence entre le cours officiel et le cours parallèle du dollar était de 20 % en juillet et non de 200 %.

D'autre part, à propos du procès intenté aux anciens commandants en chef (*le Monde* du 12 juillet), nous avions écrit que, selon M. Juan-Carlo Pugliese, président de la Chambre des députés, 10 % des forces armées avaient participé à la torture et à l'assassinat de leurs compatriotes. Il fallait donc lire ensuite : « La question qui agite les milieux officiels et les associations spécialisées, c'est de savoir si l'Argentine peut envoyer en prison 10 % de ses gradés » et non 100 % comme il a été publié.

PROCHE-ORIENT

Égypte

Les manœuvres militaires américano-égyptiennes revêtent une ampleur sans précédent

De notre correspondant

Le Caire. – Bright Star 85, les plus importantes manœuvres militaires américaines de l'après-guerre à se dérouler dans le monde arabe, ont débuté, dimanche 4 août, en Egypte. Le contingent américain compte dix mille hommes appartenant aux trois armes : un record. Lors des manœuvres Bright Star 83, ils n'étaient que cinq mille cinq cents. Les Égyptiens, de leur côté, ont plus que triplé les effectifs qui prennent part aux manœuvres conjointes. De mille cinq cents hommes, il y a deux ans, les troupes égyptiennes sont passées à trois régiments.

Pour la première fois depuis l'inauguration en 1981 des manœuvres Bright Star, des bâtiments de la VI[e] flotte, dont le porte-avions à propulsion nucléaire *Nimitz*, sont de la partie aux côtés des bombardiers, chasseurs, avions-radar et blindés.

Deux débarquements aéronavals ont été réalisés dimanche et lundi par plus de deux mille commandos américains et égyptiens à El Hamman, près d'El Alamein, à l'ouest d'Alexandrie. Cette même région avait été le champ de manœuvres conjointes similaires il y a quinze ans, mais avec des troupes soviétiques, a rappelé le chef d'état-major égyptien, le général Ibrahim Al Orabi.

La seconde phase des manœuvres prévoit une attaque simulée contre un aéroport dans le désert occidental, à une centaine de kilomètres au nord-ouest du Caire. Bombardiers lourds, chasseurs et avions d'appui au sol apporteront leur soutien aux troupes aéroportées chargées de prendre d'assaut l'« *objectif ennemi* ». Les vétérans de la 82[e] division américaine aéroportée, fer de lance de la Force américaine de déploiement rapide, qui participaient en 1981 aux manœuvres qui se déroulent tous les deux ans en Egypte, seront au rendez-vous pour parfaire leur entraînement aux conditions de combat dans le désert proche-oriental. La Force américaine de déploiement rapide a été constituée pour pouvoir éventuellement intervenir en cas de menace contre les puits de pétrole du Golfe.

Le « lâchage » soudanais

Les Egyptiens, pour leur part, vont faire un usage presque exclusif de l'armement américain qu'ils ont acquis au cours des cinq dernières années : des chasseurs F-16, des hélicoptères géants Chinook, des avions de transport militaires Hercules, des chars *M-60* et des blindés M-113 seront engagés, notamment lors de la dernière phase des manœuvres qui doivent se dérouler à tirs réels. L'armée égyptienne cherche à tirer parti de l'expérience américaine dans l'usage de cet armement, qui remplace de plus en plus les Mig et T-54 de fabrication soviétique.

Cette démonstration de force, à quelques centaines de kilomètres des frontières libyennes, intervient au moment où le Soudan prend ses distances à l'égard des alliés privilégiés qu'étaient pour lui Washington et Le Caire jusqu'au renversement du président Nemeiry, en avril. Khartoum a, en effet, annoncé qu'il ne participera pas aux manœuvres cette année, alors que, en 1983, lors du précédent Bright Star, des troupes américaines et égyptiennes s'étaient livrées à des exercices sur le territoire soudanais.

Au Caire, on s'abstient de tout commentaire sur le « lâchage » soudanais, au moment où des manœuvres similaires se déroulent en Jordanie. La dérobade soudanaise crée cependant un vide important dans la stratégie arabo-africaine de Washington et du Caire. On estime, ici, que la décision soudanaise découle de l'accord de coopération militaire signé en juillet par Tripoli et Khartoum.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Liban

Deux soldats israéliens sont tués dans la « zone de sécurité » du sud du pays

De notre correspondant

Jérusalem. – Pour la première fois depuis l'achèvement officiel du retrait israélien du Liban, début juin, deux soldats israéliens ont été tués, lundi 5 août à l'aube, au cours d'un accrochage dans la « zone de sécurité » à proximité du village de Majdel-Slim, situé à 5 kilomètres environ de la frontière israélienne. Il s'agit du secteur est de la zone de sécurité, à forte population chiite, où les incidents se sont récemment multipliés. Le commando, qui a ouvert le feu sur la patrouille de l'armée israélienne, appartenait sans doute à l'organisation Amal. Trois membres de ce commando ont également été tués au cours de l'accrochage.

La plupart des attaques dans la « zone de sécurité » visent non pas l'armée israélienne, mais l'ALS, l'Armée du Liban Sud du général Antoine Lahad, alliée et financée par Israël. Les échanges de tirs avec l'ALS sont quasiment quotidiens. Le mois dernier, il y a eu également dans la zone quatre attentats à la voiture piégée attribués au PNSS, le Parti national social syrien, mouvement libanais proche de Damas.

Pour sa part, l'aviation israélienne a effectué, la semaine dernière, deux raids aériens dans la Bekaa libanaise contre des bases terroristes, notamment contre un siège du PNSS.

L'accrochage de lundi matin est considéré par les milieux militaires israéliens avec « *gravité* ». Cependant dans ces mêmes milieux on affirme que jusqu'à présent la « zone de sécurité » a fait ses preuves. L'ALS empêche les infiltrations « *terroristes* » jusqu'à la frontière israélienne, et dans certains secteurs la milice du mouvement chiite Amal aurait également intercepté des commandos palestiniens.

En fait, depuis la fin du retrait israélien, il n'est pas toujours possible de savoir avec précision ce qui se passe dans la « zone de sécurité ». La presse israélienne et étrangère n'est pas autorisée à y pénétrer. Officiellement l'armée israélienne accorde simplement un appui à l'ALS, et quelques centaines de soldats israéliens continuent à effectuer des patrouilles dans la région frontalière. C'est au cours d'une de ces patrouilles que les deux militaires ont trouvé la mort lundi.

La politique israélienne concernant la « zone de sécurité » pourrait-elle être modifiée ? C'est peu probable, même si, selon certains journaux, il existe à l'état-major de Tsahal un courant en faveur du démantèlement de la « zone de sécurité » et de l'abandon de l'appui à l'ALS. Cependant le vice-premier ministre, M. David Levy, a tenu à réaffirmer « *qu'il n'y avait pas lieu de fixer une date pour l'arrêt de l'activité de l'armée israélienne dans la zone de sécurité. Cela se fera en fonction de la situation* ».

(Intérim.)

L'absence du souverain saoudien compromet le sommet arabe de Casablanca

(Suite de la première page.)

Les commentateurs arabes de Casablanca se perdent en conjonctures sur les raisons qui ont poussé le roi Fahd à changer d'avis en l'espace de quelques jours. Si l'on en croit certaines sources bien informées, il aurait pris cette décision à la suite d'un long entretien téléphonique, au cours du week-end, avec le président Syrien. On note, par ailleurs, que le prince héritier Abdallah, qui est en même temps vice-président du Conseil des ministres et commandant de la garde nationale, a la réputation d'être pro-syrien. Il n'en faut pas plus pour amener certains à affirmer que le sommet de Casablanca, qui avait été conçu à l'origine comme une initiative antisyrienne, a fait long feu.

L'accord jordano-palestinien

Tout cependant n'est pas encore joué mais on peut d'ores et déjà affirmer que l'accord jordano-palestinien d'Amman, auquel le président syrien voue une haine inexpiable, ne sera vraisemblablement pas pris en considération à Casablanca, du moins officiellement. Lors de la conférence de presse au cours de laquelle il avait annoncé, la semaine dernière, la convocation du sommet, le roi Hassan II avait dévoilé son intention de soulever lui-même la question de l'initiative jordano-palestinienne de recherche d'une solution pacifique. « *Le sommet,* avait-il dit, *devra s'assurer si cette initiative est conforme au plan de paix de Fès, la soutenir si c'est le cas, ou demander au roi Hussein de Jordanie et à M. Yasser Arafat d'y renoncer dans le cas contraire.* »

Il semble que l'on ait opté pour une solution intermédiaire : reléguer l'accord d'Amman sur une voie de garage. Ce qui est sûr, c'est que ce problème n'a pas été abordé au cours des contacts informels qui ont eu lieu lundi entre les ministres des affaires étrangères arabes et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, et au cours de la séance à huis-clos qui a réuni tous les participants en fin d'après-midi. Ni M. Klibi, dans un discours prudent dont tous les mots avaient été soigneusement pesés, ni le ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdelaziz Filali, qui présidait la réunion, n'ont fait allusion à l'accord d'Amman. En revanche, ils ont insisté sur le fait que le plan de Fès « *restait valable* » pour toutes les négociations à venir (1).

M. Filali a été particulièrement clair sur ce point. « *Dans le cas d'une rencontre Reagan-Gorbatchev ou de toute autre réunion internationale,* a-t-il dit, *le plan arabe de Fès est toujours valable puisqu'il jouit toujours du soutien et de l'attachement de la nation arabe tout entière.* »

En conséquence, jusqu'à nouvel ordre, l'accord d'Amman ne sera pas inscrit à l'ordre du jour, dont les deux principaux points seront : l'assainissement du climat politique arabe et l'évolution de la question palestinienne. Au cours de la réunion préparatoire, les Irakiens ont ajouté à cet ordre du jour une proposition concernant le conflit du Golfe et les Libyens une mention préconisant la condamnation de tous les pays arabes qui ont renoué avec l'Egypte (2). « *Toutes les propositions ont été jugées positives et seront soumises à la conférence extraordinaire arabe de Casablanca* », a dit M. Filali.

La grande surprise de la journée de lundi, mise à part la défection du roi Fahd, a été la participation de la Libye, qui était représentée à la réunion préparatoire par M. Ahmed Chehata, membre du comité populaire du bureau des relations extérieures de la Jamahiriya libyenne. Si tout marche bien, on espère que le colonel Kadhafi déléguera mercredi à Casablanca son principal adjoint, le commandant Jalloud.

JEAN GUEYRAS.

(1) Adopté en septembre 1982 lors du sommet arabe de Fès, le plan prévoyait notamment dans son point 7 que le Conseil de sécurité garantisse la paix entre tous les Etats de la région, y compris un Etat palestinien indépendant.

(2) C'est le cas de l'Irak et de la Jordanie.

Iran

ÉCHEC DU DÉTOURNEMENT D'UN AVION D'IRAN AIR

Téhéran *(AFP)*. – Un pirate de l'air a été tué et un autre capturé lors d'une tentative de détournement d'un avion d'Iran Air, lundi 5 août au-dessus de Bandar-Abbad (sud du Golfe), a annoncé un communiqué des gardiens de la Révolution, cité par Radio-Téhéran.

Ce sont les gardiens de la Révolution armés, embarqués à bord de tous les vols de la compagnie iranienne depuis la série de détournements de l'année dernière, qui ont neutralisé les pirates au-dessus de la ville de Bandar-Abbas où l'avion s'est posé, a précisé la radio.

L'appareil assurait la liaison Téhéran - Bandar-Abbas. On ignore qui sont les pirates, la radio les qualifiant « *d'éléments de l'oppression mondiale* ».

DIPLOMATIE

Le Vatican saisi par la géopolitique

(Suite de la première page.)

En cela, d'ailleurs, l'Eglise de Jean-Paul II est bien aussi fille de son temps : face à la crise des idéologies, à l'incapacité des Etats de droit de créer des valeurs, Jean-Paul II nourrit la conviction que l'Eglise a un terrain à occuper, une terre brûlée par la Raison à reconquérir. Notre époque est, selon lui, un moment historique, « *le temps d'un nouvel avent... un temps d'attente* » (encyclique *Redemptor hominis*, 1979). A partir de ces prémisses s'organise la vision mondialiste de Karol Wojtyla.

L'Eglise des certitudes est aussi l'Eglise de la reconquête. Celle-ci passe par la présence : celle d'un pape itinérant, dont la dimension symbolique a encore été renforcée par la tentative d'attentat dont il fut l'objet ; celle d'une Eglise visible qui, loin de se fondre dans la société séculière, doit apparaître dans toute sa différence (d'où la recommandation du port de la soutane). Mais cette reconquête passe aussi par l'affirmation, aussi fréquente que possible, d'une parole, indépendante des pouvoirs temporels, trancendant les idéologies, mais néanmoins – et c'est là, sans doute, la grande originalité du message de Jean-Paul II – enracinée dans une réalité historique.

L'Etat et la nation

Dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes* (1965), l'Eglise affirmait son droit de porter un jugement « *partout et toujours* », même en des matières touchant la politique, « *quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent* ». Jean-Paul II souscrit assurément à cette formulation conciliaire (1), mais il pousse ce souci éthique plus loin en faisant de l'Eglise l'expression des besoins fondamentaux de l'homme. Non pas de l'individu reconnu par l'Etat, du citoyen, mais de l'homme de chair et de sang, dans son « *immense dignité* », qui réalise son être dans une culture dont les expressions fondamentales sont la famille et la nation.

La culture laïque a tendu à confondre les deux notions d'Etat et de nation. Selon Jean-Paul II, il convient de les distinguer. L'idée de nation, expression de la mémoire d'un peuple, qui, pour un Polonais, n'est rien moins qu'une notion abstraite, est la clé de lecture de toute la géopolitique de Jean-Paul II, car c'est elle qui légitime l'Etat (2). Plus qu'à ce dernier, avec qui le Vatican traite au niveau des ambassades et des nonciatures, Karol Wojtyla s'adresse aux nations, c'est-à-dire à une entité indépendante des institutions politiques en tant qu'expression d'un vouloir-vivre ensemble d'une communauté. Dans la nation, déclarait Jean-Paul II le 2 juin 1980 à l'UNESCO, s'exprime une souveraineté fondamentale : celle de la personne.

Dans la pensée de Jean-Paul II, l'homme, comme « *fait unique* », englobé dans une culture « *qui a fait de lui un être spécifiquement humain* » (déclaration de Mexico, 1982), échappe aux déterminations des Etats car son destin de créature de Dieu ne peut être réduit à un horizon politique. Mais cet homme est aussi, souvent, un sujet humilié de l'histoire, et, en tout cas, toujours désarmé, auquel il faut redonner voix. L'Eglise a pour mission d'être à son service, et à celui de la nation, qui est l'expression de sa communauté culturelle. Elle doit exprimer les besoins à la fois concrets et spirituels, et, à ce titre, elle est appelé à jouer un rôle de médiation entre l'Etat et la nation.

Influencer son temps

L'idée de nation et celle de culture qui s'exprime en elle constituent les piliers de la politique mondiale de Jean-Paul II : « *Le dialogue de l'Eglise avec les cultures de notre temps est un domaine vital dont l'enjeu est le destin du monde en cette fin de siècle* », déclarait le pape lors de la création en mai 1982 du Conseil pontifical pour la culture. C'est, en fait, en s'adressant aux nations dans un dialogue avec les cultures, c'est-à-dire en se plaçant sur un autre terrain que celui des Etats, que Jean-Paul II réconcilie en quelque sorte l'Eglise avec l'histoire, la première restant extérieure aux péripéties de la seconde.

Avec Vatican II, l'Eglise avait voulu se mettre à l'écoute du monde, des problèmes de notre temps. Avec Jean-Paul II, l'Eglise ne cherche plus seulement à vivre avec son temps mais entend influencer celui-ci : l'Eglise est, certes, toujours au-dessus des Etats, elle ne légitime aucun régime, mais elle intervient auprès d'eux en s'adressant à la nation (disons à l'opinion publique) et en rappelant la mesure à laquelle doit être jugée (et par conséquent légitimée ou non) leur action, c'est-à-dire la dignité de l'homme.

L'Eglise, sujet désarmé, ne peut parler qu'aux consciences : c'est là une situation qui n'est pas nouvelle. Mais l'« interventionnisme » de Jean-Paul II est en train de transformer ce qu'il appelle les « *moyens pauvres* » de l'Eglise (liés à son primat spirituel) en une véritable force politique, portant à ses ultimes conséquences le droit revendiqué par les pères conciliaires de se prononcer quand les droits fondamentaux de la personne l'exigent, exerçant ainsi *de facto* son autorité spirituelle dans le domaine politique (3).

Jean-Paul II refuse cependant de considérer son intervention comme étant de nature politique. Dans l'avion qui le ramenait en mai 1984 de Bangkok, où il avait évoqué le problème des réfugiés et lancé un appel au Vietnam, Jean-Paul II perdit presque patience lorsque les journalistes qui l'accompagnaient évoquèrent le caractère politique de son intervention : « *Non, elle est morale !* » s'était-il exclamé.

Comme celle de ses prédécesseurs, l'Eglise de Jean-Paul II sert des valeurs et des principes. Mais Karol Wojtyla a fait preuve d'un activisme moral beaucoup plus vigoureux, qui lui donne la stature d'une sorte d'anti-Machiavel – si l'on estime que l'auteur du *Prince* a exprimé l'essence du politique. Les Etats alignent le droit sur les faits, cherchant à résoudre des problèmes plus qu'à moraliser des pratiques. C'est contre ce qu'il estime être un rétrécissement de la sphère éthique que Jean-Paul II entend réagir. Paul VI s'en tenait le plus souvent à des principes (il n'est intervenu de manière ponctuelle que dans le cas de l'enlèvement d'Aldo Moro en 1978). Jean-Paul II, au contraire, ne cesse d'émailler ses discours de références aux problèmes de notre temps, martelant le grand principe de la dignité de l'homme et de sa suprématie sur tout autre intérêt.

PHILIPPE PONS.

Prochain article :

LA SUBVERSION PAR LA MORALE

(1) « *L'Eglise ne peut demeurer insensible à tout ce qui sert au vrai bien de l'homme, comme elle ne peut demeurer indifférente à ce qui le menace* (encyclique *Redemptor hominis*).

(2) « *L'Etat*, affirmait Jean-Paul II le 12 janvier 1979 dans son discours au corps diplomatique, *comme expression de l'auto détermination souveraine des peuples et des nations, constitue une réalisation normale de l'ordre social. C'est en cela que consiste son autorité morale.* »

(3) La mission de l'Eglise « *concerne les divers domaines de l'existence humaine et les diverses communautés, donc aussi la dimension politique et les communautés politiques* » (discours au corps diplomatique, janvier 1980).

DANS LA VILLE-MARTYR

Une cérémonie a marqué le quarantième anniversaire de l'explosion d'Hiroshima

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté, mardi 6 août, à Hiroshima, en présence du premier ministre japonais, M. Nakasone, à la cérémonie officielle marquant le quarantième anniversaire du premier bombardement atomique de l'histoire, sur cette ville, le 6 août 1945. A 8 h 15 locales, à l'heure précise où eut lieu l'explosion nucléaire, la foule a prié silencieusement pour les 140 000 habitants de la ville tués sur-le-champ par la bombe ou au terme d'une longue agonie. Quelque 113 000 victimes seulement, à ce jour, ont été identifiées. Au total, les bombes atomiques lancées, à la fin de la deuxième guerre mondiale, sur Hiroshima et, trois jours plus tard, sur Nagasaki ont causé la mort d'environ 200 000 personnes.

Avant un lâcher de pigeons, symboles de la paix, M. Nakasone, dans une brève allocution, s'est engagé à œuvrer pour « *l'abolition définitive* » des armes nucléaires. Le maire de la ville, M. Takeshi Araki, lui-même un rescapé du bombardement, a déclaré, pour sa part : « *S'il y avait une autre guerre nucléaire, la race humaine tout entière serait anéantie.* »

Cet anniversaire a fourni l'occasion, pour la première fois, d'une conférence mondiale pour la paix des maires de soixante ville venant de vingt-trois pays de l'Est et de l'Ouest : les représentants de quelques-unes des cités les plus martyrisées pendant les deux guerres mondiales – Verdun, Dresde, Berlin, Coventry, Volgograd (ex-Stalingrad) – figurent parmi les participants à cette rencontre.

Dans un message à une association japonaise de victimes, M. Gorbatchev, le secrétaire général du PC soviétique, a qualifié de « *barbares* » les bombardements américains d'Hiroshima et Nagasaki. Faisant allusion aux « *tentatives croissantes* » des Etats-Unis pour faire du Japon « *une base nucléaire américaine* », il a invité tous les Etats à respecter « *le statut dénucléarisé* » de ce pays. Le dirigeant soviétique réaffirme, dans cette lettre, la décision de Moscou d'arrêter unilatéralement tous les essais nucléaires à partir du 6 août jusqu'à la fin de l'année.

Répondant à l'accusation de « *barbarie* », M. Reagan a déclaré, lundi, à Washington, que la bombe atomique avait été lancée sur Hiroshima pour « *essayer de mettre fin à la plus grande guerre de l'histoire de l'humanité* » et « *éviter plus d'un million* » de pertes américaines lors d'une éventuelle invasion du Japon. M. Reagan a ajouté : qu'il avait « *toujours pensé que Staline avait agi de façon barbare en tuant vingt millions de personnes dans son propre pays, parmi ses propres concitoyens* ».

EUROPE

URSS

M. Gorbatchev est-il un « protégé » du maréchal Ogarkov ?

L'un des mystères qui plane sur la nouvelle direction soviétique concerne les rapports que M. Gorbatchev entretient avec l'armée, et, plus spécialement, avec son ancien commandant en chef, le maréchal Ogarkov. Les *remaniements qu'a connus*, ces dernières semaines, la haute hiérarchie militaire témoignent de la volonté du secrétaire général du parti d'imprimer rapidement sa marque dans un secteur avec lequel on ne lui connaissait pas, avant son accession au pouvoir, d'affinités particulières.

Reste, toutefois, le cas Ogarkov. Sa disgrâce — ou ce qui a été considéré comme telle — commencée en septembre 1984 sous Constantin Tchernenko, est-elle terminée ? Et si oui, quelles fonctions occupe exactement aujourd'hui cet officier qui passe pour l'un des plus brillants de sa génération ?

Sur ce sujet, qui intrigue beaucoup de monde dans l'univers de la soviétologie, deux analystes américains travaillant pour le compte de l'Executive Intelligence Review (EIR), une organisation proche de la droite du Parti républicain, ont apporté, lundi 5 août, au cours d'une conférence de presse à Paris, leur propre réponse. Selon M. Clifford Gladdy, l'un des experts de l'EIR, MM. Gorbatchev et Ogarkov forment une *« équipe unie »*. On peut même dire, a affirmé M. Gladdy, que le nouveau secrétaire général est le *« protégé »* du maréchal, dont la disgrâce aurait été une fable à laquelle se serait laissée prendre la presse occidentale.

Loin de passer aux oubliettes, le maréchal Ogarkov, après avoir quitté sa position centrale à Moscou, a assuré, selon M. Gladdy, *la direction du théâtre* d'opérations occidental, l'un des quatre grands commandements militaires régionaux de l'URSS. Il aurait occupé cette fonction jusque vers le mois de juin de cette année, date à laquelle il a été remplacé par le général Zaitsev. M. Gladdy n'a pas été en mesure *de confirmer les rumeurs selon* lesquelles le maréchal Ogarkov aurait succédé au maréchal Kou*likov à la tête des forces du* pacte de Varsovie ou serait sur le point de le faire. Toutefois, si la rumeur se confirmait, cela entraînerait à ses yeux une transformation complète de cette fonction.

Avec son collègue, M. Kostantin George, M. Gladdy pense, en effet, que MM. Gorbatchev et Ogarkov veulent obtenir une accélération du développement économique de leur pays et une modernisation de ses structures *afin de mieux* préparer l'armée soviétique à une guerre d'intervention *rapide (Blitzkrieg)* contre l'Occident et, d'autre part, à une intégration en son sein dans un délai assez rapproché d'armes *sophistiquées à faisceaux électroniques* et autres lasers. Il est clair que, s'il était porté à la tête des forces du pacte de Varsovie, le maréchal Ogarkov œuvrerait à généraliser à ce niveau des modifications dans les conceptions *stratégiques, qui, à ce jour, selon* les deux experts américains, ont principalement touché l'URSS et fort peu ses alliés.

Dans leurs grandes lignes, ces analyses — malgré la zone de clair — obscur dans laquelle se trouve toujours le maréchal Ogarkov — sont partagées par d'autres spécialistes américains. Il est plus difficile de suivre les responsables de l'EIR lorsqu'ils déclarent que le Kremlin *« mobilisera » pour la guerre vers 1987-1988, car « la population russe sera dans un état d'esprit superchauvin à l'occasion des célébrations, en 1988, du millénaire de l'empire et de l'Eglise orthodoxe russes »*. A trop vouloir prouver...

M.L.

● *Expulsion de diplomates libériens.* — Le ministère des affaires étrangères a ordonné l'expulsion des représentants du Libéria à Moscou, en représailles contre une mesure analogue prise le mois dernier contre les membres de l'ambassade d'URSS au Libéria, a annoncé, le samedi 3 août, l'agence Tass.

Le gouvernement libérien avait accusé les diplomates soviétiques d'ingérence dans ses affaires intérieures et leur avait donné soixante-douze heures pour quitter le pays, après qu'eurent été pris sur le fait des étudiants transmettant des informations confidentielles sur la défense nationale aux représentants soviétiques. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

La tension monte dans les deux communautés

De notre correspondant

Londres. — L'Américain Martin Galvin va-t-il une nouvelle fois franchir clandestinement la frontière pour se rendre à Belfast ? La question fait naître de multiples craintes, non seulement en Irlande du Nord, mais également à Londres et à Dublin. M. Galvin est le directeur des relations publiques de Noraid, cette organisation qui collecte des fonds parmi la communauté d'origine irlandaise en Amérique du Nord au profit du mouvement républicain en Ulster, et que les autorités britanniques accusent d'être, sous couvert de bienfaisance, l'une des principales sources de revenus de l'IRA provisoire.

L'irritation des unionistes

L'an dernier au mois d'août, alors qu'il était déjà interdit de séjour en Irlande du Nord, M. Galvin, venant des Etats-Unis via Dublin, avait réussi à gagner Belfast à l'insu de la police pour participer à des réunions publiques de l'IRA. Sa présence à des manifestations avait été à l'origine de violents incidents. Une vingtaine de personnes avaient été blessées lors de charges de la police et un jeune homme avait été tué par une balle en plastique tirée par un policier. Or, Martin Galvin est de retour, en République d'Irlande tout au moins. Il est arrivé la semaine dernière à Dublin — où il ne fait pas l'objet de la même interdiction — à la tête d'une délégation de cent cinquante membres de Noraid. Ceux-ci se sont rendus à Belfast dimanche soir, où ils ont été accueillis par M. Gerry Adams, président du Sinn Fein, et ils ont commencé, lundi, leur tournée annuelle dans les bastions républicains de la communauté catholique de la province. M. Galvin est resté à Dublin, mais dans son entourage on lui prête le projet de retourner au Nord dans les jours qui viennent. La Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord, a établi une surveillance très stricte de toutes les voies d'accès et les autocars transportant les délégués de Noraid ont été sévèrement contrôlés.

Le risque d'une nouvelle vague d'agitation dans les milieux républicains ne fait qu'ajouter à la nervosité qui règne depuis des semaines dans les rangs des militants unionistes de la communauté protestante. Cette nervosité, qui s'est encore manifestée après un article du *Sunday Times*, selon lequel M. Gerry Adams serait à la fois le chef du Sinn Fein et de l'IRA (*le Monde* du 6 août), et jouerait sur les deux tableaux de la légalité et du terrorisme. Les unionistes ont réclamé son arrestation, et l'interdiction du Sinn Fein. Mais le gouvernement britannique a toujours refusé cette interdiction et, bien qu'embarrassé, maintient une position de principe assez ambiguë ; on l'a vu tout récemment encore lorsqu'il a émis le *« souhait »* que soient censurées certaines apparitions des représentants du Sinn Fein à la télévision, une démarche qui est à l'origine du mot d'ordre de grève lancé pour mercredi par les journalistes de la BBC (*le Monde* des 1er et 2 août).

L'irritation des unionistes s'est amplifiée depuis qu'ils doivent côtoyer dans plusieurs conseils locaux des repésentants du Sinn Fein, élus en mai dernier. Cette coexistence a donné lieu à quelques échauffourées entre conseillers des deux bords, encore une fois le lundi 5 août où la police a dû être appelée. D'autre part, en juillet, fait sans précédent, les policiers du RUC (en grande majorité protestants) sont presque parvenus à contenir les défilés orangistes hors des principaux quartiers catholiques afin d'éviter des « provocations » qui jusqu'alors se reproduisaient chaque année depuis deux siècles. Le 3 août, plusieurs policiers ont encore été légèrement blessés en séparant manifestants loyalistes et républicains à Downpatrick, alors qu'un cortège de l'ordre d'Orange essayait de traverser le secteur catholique de la localité.

Cette rigueur nouvelle du RUC a été dénoncée par les chefs unionistes comme une *« concession inadmissible »* faite par le gouvernement britannique à celui de la République d'Irlande et comme *« un premier pas »* vers un accord — à l'avance rejeté — entre Londres et Dublin. Or là est la raison essentielle de la tension qui s'exprime de plus en plus dans le camp unioniste.

Les leaders des deux partis unionistes, celui dit « démocratique » (DUP) du révérend Ian Paisley, et celui dit « officiel », présidé par M. James Molyneaux, redoutent le résultat des négociations entre représentants des gouvernements britannique et irlandais, qui pourraient, malgré de nombreuses divergences, déboucher sur la conclusion d'un accord à l'automne lors d'un sommet entre les deux premiers ministres, Mme Thatcher et M. Fitzgerald (*le Monde* du 25 juillet).

Quel que soit le contenu, encore incertain, de cet accord prévoyant une « consultation » permanente entre Londres et Dublin à propos de l'Irlande du Nord, les dirigeants unionistes y sont hostiles *a priori*.

Un climat d'exaspération

Oubliant leur rivalité, MM. Molyneaux et Paisley ont annoncé, le 2 août, avoir signé un « pacte » pour combattre conjointement *« n'importe quelle »* proposition résultant des pourparlers en cours, parce que du point de vue unioniste, ceux-ci ne peuvent que préparer à terme une réunification de l'Irlande et un « abandon » britannique. Ce rejet est tel que M. Molyneaux, pourtant le plus modéré des deux chefs unionistes, a déclaré que tout arrangement contraire à la volonté de la population protestante majoritaire inciterait les loyalistes à se tourner non plus vers leurs représentants politiques, mais vers *« les partisans de la violence »*.

La menace est prise très au sérieux à Londres où l'on se souvient qu'il y a onze ans le mouvement unioniste, organisant une grève générale et agitant le spectre d'un soulèvement, avait torpillé les « accords de Sunningdale » qui restent jusqu'à aujourd'hui le seul véritable projet de règlement politique de la question nord-irlandaise depuis la partition en 1921. Les unionistes savent que leur attitude pèse sur les pourparlers entre Londres et Dublin et tend à limiter l'étendue des concessions que le gouvernement britannique pourrait être tenté de faire à un gouvernement irlandais désirant participer « effectivement » à l'administration de la province.

Dans ce climat d'exaspération, le moindre incident peut avoir de lourdes conséquences, qu'il s'agisse de la *« venue provocante »* de M. Calvin ou de tout autre événement, un attentat de l'IRA par exemple.

FRANCIS CORNU.

Italie

Trois dirigeants de la police de Palerme relevés de leurs fonctions

Palerme *(AFP)*. — Trois responsables des forces de l'ordre de Palerme ont été relevés de leurs fonctions, le lundi 5 août, à la suite du décès, à la préfecture de Palerme, d'un jeune homme, Salvatore Marino, soupçonné d'être impliqué dans le meurtre du commissaire Giuseppe Montana, le 28 juillet, par la Mafia.

Il s'agit de M. Francesco Pellegrino, chef de la brigade mobile, de M. Giuseppe Russo, responsable du département « vols » de la même brigade, et du capitaine des carabiniers Gennaro Scala, commandant du groupe opérationnel local (responsable des enquêtes d'une certaine importance). Les trois hommes ont été chargés *« d'autres fonctions »* non précisées.

Lundi matin, le ministère de l'intérieur avait demandé aux autorités locales de prendre les mesures appropriées afin d'*« assurer l'efficacité opérationnelle maximale et la sérénité »* des forces de l'ordre. Dans le même communiqué, le ministère réaffirmait sa *« volonté de coopération totale »* avec les magistrats chargés de l'enquête sur le décès de Salvatore Marino.

La famille de ce dernier affirme qu'il a été victime, jeudi dernier, de mauvais traitements infligés par les policiers. L'autopsie effectuée ce week-end n'a pas permis jusqu'à présent de confirmer cette hypothèse. Plusieurs indices de l'implication du jeune homme dans le meurtre du commissaire Montana avaient été réunis par les policiers.

AFRIQUE

Ouganda

PRINCIPAL OPPOSANT AU RÉGIME DÉCHU

M. Ssemogerere est nommé ministre de l'intérieur

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Paulo Muwanga, premier ministre, a nommé, lundi 5 août, aux ministères-clés de l'intérieur et de la défense, M. Paul Ssemogerere, président du Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition sous le régime de M. Milton Obote, et le colonel d'aviation Wilson Toko, directeur général de la compagnie Uganda Airlines et vice-président du conseil militaire.

M. Ssemogerere s'était publiquement rallié, la semaine dernière, au nouveau régime, non sans quelques hésitations. Son absence avait été remarquée lors de la prestation de serment de M. Muwanga, dont la nomination avait été jugée *« consternante »* par des membres du DP. *Quant au colonel Toko*, le coup d'Etat l'avait surpris à Dubaï où il était en mission.

L'ancien pilote d'Amin Dada

D'ethnie lugbara, originaire de la province du Nil-Ouest, cet ancien président de la défunte compagnie East African Airways fut, un temps, pilote personnel du maréchal Idi Amin Dada.

Que va faire l'armée nationale de résistance (NRA) de M. Museweni, alors que le ministère de la défense dont on avait dit qu'il serait offert à M. Museweni est maintenant pourvu ? En agissant ainsi, les autorités militaires tentent peut-être de lui forcer la main pour l'obliger à s'engager dans le processus de réconciliation nationale, jugeant en définitive que la NRA n'osera pas courir le risque de l'impopularité en reprenant le maquis.

En attendant, le général Okello a reçu, le lundi 5 août, les chefs des cinq principales formations politiques. Il leur a notamment reproché leur silence sous le régime de M. Obote. *« A quoi cela vous servirait-il de siéger alors au Parlement ? »*, leur a-t-il demandé. Le chef de l'Etat a, en outre, invité les groupes armés qui ont combattu le précédent gouvernement à participer, le lundi 12 août, à une table ronde. Il est clair, cependant, que la NRA, le principal d'entre eux, négocie déjà avec les autorités militaires, pour le moment sans résultats.

JACQUES DE BARRIN.

Zaïre

L'UDPS POURSUIT SES ACTIVITÉS

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UPDS), principale formation d'opposition au régime du président zaïrois, M. Mobutu, créée le 15 février 1982, n'a pas fait allégeance au chef d'Etat du Zaïre, et reste dans l'opposition. Dans une série d'articles consacrés au Zaïre (*le Monde* des 4, 5 et 6 juillet), une rédaction elliptique a pu faire croire le contraire. Nous indiquions en effet que nombre d'opposants au maréchal Mobutu ont fait *« sur le chemin de leur retour au « pays » une halte à N'Sélé (le domaine présidentiel), d'où ils repartaient investis d'une fonction lucrative ou d'une charge ministérielle »*. Cette pratique, courante, ne visait pas les treize parlementaires de l'ex-UDPS. Cette organisation poursuit en effet ses activités, au Zaïre, mais aussi en Belgique et en France. Son porte-parole est le professeur Dikonda.

L. Z.

Maroc

SELON LEURS FAMILLES

Des grévistes de la faim seraient dans un état très grave

Certains des neuf détenus de la prison de Marrakech, en grève de la faim depuis quarante-quatre jours pour protester contre leurs conditions de détention et revendiquer le statut de détenu politique, ont été évacués, selon les membres de leurs familles, vers une destination inconnue. Dans un état de santé très grave, estiment leurs familles, ils pourraient avoir été hospitalisés. Des sources médicales indiquent que l'un des grévistes, M. Moulay Tahar Douraidi, est dans un état *« critique »*. Ce dernier est le frère de Moulay Boubeker Douraidi, l'un des deux membres du même groupe décédé l'an passé à la suite de soixante-deux jours de jeûne. A ce propos, M. Souhaili, président du comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (CALPOM), dénonce le but de la réunion à la demande de la partie marocaine qui aura lieu les 12 et 13 septembre à Strasbourg entre des parlementaires marocains et européens. En effet, écrit-il, *« il est pour le moins consternant que les parlementaires marocains demandent à traiter lors de la réunion des questions purement économiques alors que cinq des neufs grévistes de la faim sont actuellement dans le coma. »*

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A Thio, le travail a repris et le dialogue aussi

Nouméa. — Thio, la cité minière où se sont focalisées les révoltes des uns et les rancœurs des autres est sortie de sa léthargie. Aussi, depuis l'aube du mardi 6 août, la route résonne à nouveau du grondement des lourds camions qui portent le minerai de nickel au terminal. Il était temps, car jeudi est prévue l'arrivée d'un minéralier japonais. Lundi matin 5 août, la toute-puissante Société le Nickel avait été contrainte de demander aux Canaques si le travail pourrait reprendre normalement.

Pour être en mesure de répondre à la SLN par un « oui » durable, les membres de la tribu de Saint-Philippo ont décidé de tenter une première : rencontrer les caldoches du village pour une réunion d'explication. Après que ces derniers eurent refusé de se rendre à la tribu, un rendez-vous a été pris pour le lundi matin, 10 heures, à la mairie du village.

« Discuter avec les étrangers »

Vers 9 heures, ce matin-là, une centaine de non Canaques sont là. Ils doivent tout d'abord se réunir entre eux pour entendre le compte rendu des membres de la délégation qui s'est entretenue avec le préfet, M. Hubert Blanc, à Nouméa, vendredi. Trois quarts d'heure plus tard, un curieux transfert s'opère. Alors que les caldoches rentrent chez eux en catimini, les Canaques de Saint-Philippo commencent à affluer. « *On vient discuter avec ces étrangers venus d'ailleurs* », dit l'un des meneurs. Pour l'occasion, le clan Moindou a troqué le treillis des barrages de la semaine passée contre le pantalon de ville et la chemisette, tout comme Letro M'Boueri qui s'impatiente : « *Ils sont où, ces Blancs ?* », interroge-t-il.

Visiblement, ils sont partis. Seul subsiste, sur le perron de la mairie, Christian Courtot, très gêné de devoir expliquer aux Mélanésiens en colère qu'il y a un malentendu, que la réunion n'était pas prévue à cette

De notre correspondant

heure-là, qu'ils n'ont qu'à revenir à 15 heures. Bob Moindou, livres et cahiers sous le bras, hurle de rage. « *Vous vous f... de nous ! Vous refusez le dialogue. Vous prenez les Canaques pour des c... !* » Après vingt minutes d'une vive altercation, un nouveau rendez-vous est pris pour l'après-midi, et la cinquantaine de Mélanésiens rassemblés devant la mairie s'en retournent dans la tribu pour déjeuner. Dans chaque camp, on considère que la réunion de l'après-midi s'annonce sous de biens sombres auspices.

Presque à l'heure dite, le comité de lutte du FLNKS de Thio pénètre dans la mairie, suivi par une centaine de sympathisants et de militants. Les caldoches, eux, sont à peine soixante. Les chefs indépendantistes prennent place derrière une longue table, à un bout de la vaste salle. Les autres — Européens, Wallisiens et Tahitiens — s'installent sur des bancs de long des murs. Il s'engage alors un inévitable dialogue de sourds teinté d'une hostilité réciproque.

Pour le FLNKS, tout le problème est politique. La tribu est envahie par les gendarmes et on se défend. « *D'accord, c'est normal*, concède un caldoche, *mais pourquoi vous en prendre à nous, caillasser* (lancer des pierres) *sur nos voitures, brûler nos maisons ?* »

« *Pourquoi vous en prendre aux travailleurs du Nickel et pas aux gendarmes ?* » La réponse de Bob Moindou, qui argue du fait politique, est peu convaincante. Un peu plus tard, une sombre histoire de fusil volé puis repris par un Européen aux Mélanésiens manque de déclencher l'incident, après que Marie-Françoise Machoro eut lancé un cahier d'écolier contre une Européenne. Puis un Européen se risque : « *Pourquoi m'insultez-vous à chaque fois que je circule dans le village ?* lance-t-il aux Mélanésiens. *Est-ce que vous m'en voulez personnellement ?* ».

— *C'est parce que tu n'es pas sage* », lui répond-on.

— Un peu plus tard, la discussion glisse sur un problème essentiel pour les canaques : la terre. « *Vous parlez sans arrêt du travail du Nickel*, dit Joseph Moindou. *Mais l'outil de travail, c'est la terre, et vous, vous êtes du côté des exploiteurs !* »

— « *C'est faux !* lui rétorque un caldoche en short et sandales. *Moi, je suis simple ouvrier et il y en a chez vous qui sont agents de maîtrise. Ce serait plutôt moi qu'on exploite.* »

« Pas tous les Blancs »

« *Le fond des choses*, reprend un responsable du FLNKS, *c'est la politique. Si on s'entend sur le plan politique, tout sera réglé. Ce qu'il faut, c'est changer la mentalité de chacun.* » Son intervention suscite les applaudissements de l'ensemble de l'assistance, tout comme celle d'un caldoche européen qui rappelle l'époque où tous allaient à la pêche et exhorte les uns et les autres à s'entendre.

Vers la fin de la réunion, on évoque le délicat problème du chef de la délégation spéciale de Thio, Alain le Ravallec, dont les Européens du village réclament le départ. Pour régler son cas, les Canaques exigent une réponse claire et nette : peut-il ou non revenir à Thio ? Après une interruption de séance d'un quart d'heure, Joseph Moindou ordonne : « *Bon, maintenant, répondez devant les caméras : oui ou non ? Toi, le caméraman, moteur !* » C'est devant une caméra pointée vers le sol qu'un caldoche risque un « *oui... mais* » sur le sort de l'administrateur délégué par l'Etat pour remplacer le maire.

Un autre Européen tente une dernière question qu'il adresse à Joseph Moindou : « *Mitou*, interroge-t-il avec une humilité craintive, *pourquoi avez-vous marqué partout dans Thio : les Blancs dehors !?* « *Pas tous les Blancs* », répond le Canaque. « *Ah, bon ! Ce n'était pas spécifié.* »

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

Consensus ?

(Suite de la première page.)

Une telle constatation justifie l'ambition, exprimée ici même par Roland Dumas, de donner à la collaboration du président et d'un éventuel gouvernement de droite, en matière internationale, le ciment d'un consensus destiné à « *exprimer à la face du monde l'unité de la nation* » (1).

A quoi Jean-François Poncet a répondu dans ces mêmes colonnes : « *Le consensus nous rendrait plus forts..., mais est-il possible sur la diplomatie conduite depuis mai 1981 ?* (2) ». Si, en effet, les grands principes sont une chose, les modalités en sont une autre. Mitterrand n'avait pas eu de mots assez durs en mai 1980 pour le « *petit télégraphiste* » coupable d'avoir été voir Brejnev à Varsovie ; l'opposition lui a rendu la monnaie de sa pièce l'an dernier, lors de sa rencontre avec Kadhafi en Crète.

La France répugne à cette diplomatie « bipartisane » que pratiquent souvent les Américains, et l'on peut de ce point de vue renvoyer dos à dos la majorité d'hier et celle d'aujourd'hui. A la vérité, il y a peu de pays où les rapports entre l'opposition et le pouvoir soient de manière générale aussi tendus : ailleurs on se fréquente tout naturellement, comme il est de règle, même si l'on n'est pas d'accord sur tout, entre gens de bonne compagnie. Ici, on en est toujours aux guerres de religion. Ce n'est pas seulement la pertinence des choix de la gauche que la droite met en cause, c'est la légitimité de ceux qui les arrêtent, comme s'il s'agissait en quelque sorte d'usurpateurs. De son côté, la gauche porte sur la droite une condamnation qui, au-delà des désaccords sur le fond, est d'abord morale.

De plus en plus de gens, grâce à Dieu, récusent ce manichéisme, d'autant plus incompréhensible qu'avant comme après 1981 les anciens de l'ENA, entre lesquels les différences ne sautent pas toujours aux yeux, jouent un rôle essentiel dans l'encadrement du pays. Ne découvre-t-on pas d'ailleurs bien souvent, lorsque l'on met à travailler sur des problèmes concrets des gens de tendances différentes, qu'ils n'ont pas grande difficulté à s'entendre, vu qu'il n'y a pas, aux questions posées, cinquante-six réponses possibles ?

Un gouvernement de droite, demain, agirait-il très différemment de celui de Laurent Fabius ? C'est le chiraquien Jérôme Monod qui, dans une récente interview au *Monde* (3), n'a pas hésité à donner un coup de chapeau aux pouvoirs publics. Bien des chefs d'entreprise seraient prêts à en dire autant. Et le *Financial Times* n'a pas tort d'écrire : « *Maintenant que les socialistes ont pratiquement perdu toute illusion quant à l'existence de solutions faciles aux problèmes économiques, il est amusant de constater que l'opposition pourrait en inventer quelques-unes de son cru.* » L'opinion a bien conscience de ce paradoxe : à s'en tenir au dernier sondage *Paris-Match-BVA*, un quart seulement des Français pense que l'opposition au pouvoir ferait mieux que l'équipe actuelle.

Les logiques contradictoires

La nation va traverser au printemps prochain une passe très difficile. Sauf si François Mitterrand prend les devants en organisant, par exemple, un référendum sur la durée du mandat présidentiel, elle a toutes chances d'être, pour la première fois, aux prises avec l'hypothèse, si souvent agitée dans le passé, d'un divorce entre la majorité parlementaire et la majorité présidentielle. La réforme électorale était destinée à réduire, en multipliant les divisions de l'actuelle opposition, les inconvénients de cette situation. Elle risque en fin de compte de les aggraver dans la mesure où elle opposera les logiques parfaitement contradictoires de deux élections, l'une à la proportionnelle et l'autre à la majoritaire.

Face à cette situation, le chef de l'Etat aura le choix entre deux attitudes, dont chacune pourrait se réclamer de l'esprit de la V[e]. Ou rester, en vertu de la primauté — voulue par la Constitution, — d'une fonction présidentielle qu'il faut à tout prix soustraire aux aléas de la faveur populaire. Ou se remettre en question, comme de Gaulle l'a fait plus d'une fois, par le recours au référendum ou à la dissolution, lorsqu'il sentait le terrain se dérober sous ses pieds. Le seul critère qui devrait alors l'inspirer, c'est l'intérêt national, dont il est comptable aux yeux de l'histoire. Mais François Mitterrand n'est pas seul en cause. Confusément, un nombre grandissant de Français sentent aujourd'hui la nécessité de surmonter une querelle interminable et qui ne saurait conduire, si elle se poursuivait, qu'à l'affaiblissement du pays.

A rencontrer beaucoup de nos compatriotes de toutes tendances et de toutes conditions, il nous semble, à tord ou à raison, qu'il existe sinon à proprement parler un consensus, du moins une aspiration assez générale à un consensus sur les moyens de répondre aux défis de cette fin de siècle. Sans doute est-ce trop demander à des partis déjà tout frétillants à l'approche du rendez-vous électoral que d'essayer de jeter entre eux les bases d'un tel consensus. Mais n'existe-t-il pas à défaut dans les deux camps, ou sur leurs marges, suffisamment de bons esprits, et qui s'entendent suffisamment bien entre eux, pour y travailler d'arrache-pied ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 25 juillet.
(2) *Le Monde* du 2 août.
(3) *Le Monde* du 3 août.

AU CONGRÈS DE L'UPC

Corse : rapprochement entre autonomistes et indépendantistes

Bastia. — Remobilisation du parti et main tendue aux autres mouvements nationalistes, c'est autour de ces deux thèmes que s'est tenu, dimanche 4 août, à Poretta, près de Bastia, le sixième congrès politique de l'Union du peuple corse (UPC) — le premier depuis août 1981, — qui n'a cependant réuni que mille cinq cents personnes. L'assemblée générale du mouvement autonomiste, qui s'est tenue il y a un mois à Aleria, avait précisé l'orientation stratégique de l'UPC, qui vise à une reconquête de l'opinion insulaire (cf. *le Monde* du 22 mai).

Pour M. Max Simeoni, secrétaire général du mouvement, il s'agit d'abord de dénoncer « *l'échec du statut particulier* » et le refus du pouvoir socialiste de « *porter le fer dans la citadelle des clans* ». Par ce discours, M. Max Simeoni espère annuler l'image de parti « godillot » qu'a pu donner l'UPC entre 1981 et 1984.

Dans le même temps, cette dénonciation du pouvoir de gauche le rap-

De notre correspondant

proche des autres mouvements nationalistes, et, en particulier, d'Unita naziunalista, favorable à l'autodétermination de la Corse. M. Pierre Poggioli, élu d'Unita à l'Assemblée de Corse, était d'ailleurs présent, samedi 3 août, à Poretta, pour une table ronde sur le thème du rapprochement des nationalistes. Cette présence n'a pas été du goût du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) et de son leader, M. Léo Battesti, qui reste méfiant vis-à-vis de la nouvelle stratégie de l'UPC, souvent qualifié de « *parti néoclaniste* ».

Le mouvement autonomiste reprend donc les chemins de la contestation et de l'action. Il se déclare prêt par exemple à sectionner le câble électrique ICO qui doit alimenter la Corse en énergie nucléaire venue du continent — un choix énergétique que rejette l'UPC. Cette stratégie ne paraît cependant pas suffisante à M. Edmond Simeoni, leader autonomiste écarté depuis deux ans par la maladie de la tête du mouvement. Sans contredire formellement son frère, Max, il n'en a pas moins affirmé lors de son discours des orientations qui lui sont personnelles. Il s'est efforcé de définir une stratégie d'action « *réaliste* ».

Au thème de la main tendue aux autres nationalistes, il est favorable. Mais il récuse par avance « *tout égémonisme de parti* ». Là où Max voit une « *chance* » dans la trêve des attentats décrétée par l'ex-FLNC depuis début juin, Edmond Simeoni répond : « *La lutte telle qu'elle est menée en Corse* » (allusion à l'action violente de l'ex-FLNC) « *ne peut aboutir, car 95 % de la population n'en veulent pas.* »

Entre une stratégie aléatoire d'alliance avec les autres nationalistes et une volonté de rapprochement tout aussi aléatoire de tous les déçus du statut particulier, l'UPC reste partagée.

DOMINIQUE ANTONI.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Fabius et les personnes âgées.* — M. Laurent Fabius a rendu visite, lundi 5 août, à des personnes âgées de la région parisienne, à la maison de retraite de Créteil (Val-de-Marne) ou dans leurs domiciles privés à Châtenay-Malabry et Asnières (Hauts-de-Seine). Dans l'esprit du premier ministre, qui était accompagné par M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé des retraités et des personnes âgées, il s'agissait là d'« *un geste normal d'amitié* » envers ceux « *qui ne prennent pas de vacances* ».

● *La nouvelle « affaire Dreyfus ».* — M. Charles Hernu, ministre de la défense, a déclaré, le dimanche 4 août, sur Radio-Monte-Carlo, qu'il n'a « *aucun différend* » avec le ministre de la culture, M. Jack Lang, et que le débat sur la statue du capitaine Dreyfus (*le Monde* daté 4-5 août) « *n'est pas politique* ». « *Il m'a semblé que l'Ecole militaire est un lieu clos, alors qu'il y aurait sans doute intérêt à ce que cette statue soit installée bien en vue du public, donc dans un jardin* », a dit M. Hernu.

● *PRÉCISION.* — Une erreur de transcription a rendu incorrecte la fin de notre article consacré à la mairie de Ploudalmezeau (*le Monde* daté 4-5 août). La dernière phrase « *Pour M. Arzel, il y a un intérêt à dire, en effet, que tout cela n'est que politique* » aurait dû être placée entre guillemets, puisqu'elle a été prononcée par M. Talarnin, élu conseiller général (RPR) contre M. Arzel, maire (CDS) de Ploudalmezeau.

POINT DE VUE

Institutions : l'épreuve de vérité

par ROGER QUILLIOT (*)

LES socialistes donnent rarement dans le fétichisme institutionnel. Ils n'oublient pas que la III[e] République était monarchique en ses intentions avant de virer au régime d'assemblée. Ils ont appris des meilleurs constitutionnalistes que la République de Weimar ne différait guère en ses fondements de la V[e] République et, qu'à l'inverse, la République fédérale de Bonn s'apparente, elle, à feu notre IV[e] ; or, la première sombra comme on sait, alors que la seconde n'a guère consommé en quarante ans plus de chanceliers que nous de premiers ministres. De quoi entretenir un certain relativisme.!

Quelques socialistes ont participé à la rédaction des institutions gaulliennes. C'était en 1958, au temps où on pouvait encore les croire parlementaires. En 1962, quand triompha l'élection au suffrage universel, nous nous sommes retrouvés tous pour en combattre l'ambiguïté fondamentale : un monarque élu, greffé sur une structure parlementaire. Nous savions — et peut-être ses thuriféraires croyaient-ils le savoir — qu'un jour cette dyarchie connaîtrait l'épreuve de vérité : la coexistence d'un président et d'une assemblée procédant de deux majorités successives et contradictoires. Y serons-nous dans quelques mois ? Nous le verrons le jour venu. Mais est-ce une raison pour déraisonner ?

***

Si ceux qui n'ont pas voulu cette Constitution s'en sont accommodés, peut-on espérer que ceux qui l'ont, sinon voulue, du moins célébrée, s'en accommodent. Car de deux choses l'une : ou le général de Gaulle savait ce qu'il faisait en instituant le président dépositaire de l'« essentiel » et en déterminant dans la pratique un secteur où l'essentiel fût préservé, et on peut supposer qu'il avait mesuré les risques de la formule ; ou ceux des leaders de l'opposition, qui contestent toute dyarchie ou prétendent rendre toute cohabitation intenable ont raison, et le général n'était qu'un inconscient ! Parlons clair : ce que veut M. Barre n'est pas constitutionnellement cohérent ; c'est en revanche fort cohérent avec ses ambitions.

De cohérentes, je n'aperçois que trois positions : d'abord le retour au régime d'Assemblée qui est celui de la plupart des pays d'Europe, je veux dire un régime où l'élection de l'Assemblée nationale, et d'elle seule, exprime le choix du pays — et le président revient aux chrysanthèmes de naguère. C'est ce que souhaitait explicitement Pierre Mendès France ; c'est à quoi tend sans le dire M. Chirac.

Autre possibilité, l'évolution progressive vers un système présidentiel — un mandat de cinq ans pour le président, un mandat de cinq ans pour l'Assemblée, des élections simultanées. Encore faut-il rappeler sans tricher qu'aux Etats-Unis, terre de référence, on n'évite pas pour autant la cohabitaton d'un président et d'une majorité parlementaire différente : Reagan en sait présentement quelque chose.

Dernière hypothèse : on demeure dans le cadre des institutions présentes, assurément moins charpentées que les américaines ; on accepte la cohabitation comme un moment parmi d'autres de la vie publique, un temps de compromis, avec ses avantages et ses inconvénients, jusqu'à décision populaire nouvelle ; tout est alors affaire de tact et de sens des limites. Mais la démocratie n'est-elle pas, par essence, limites et compromis ? Peut-être un jour les historiens trouveront-ils à la cohabitation ainsi institutionnalisée le mérite d'éviter les coups de balancier trop brutaux.

La première solution eût convenu à Pierre Mendès France comme à Paul Reynaud ; la seconde à Léon Blum ; la troisième, de Gaulle n'eût pas aimé la vivre, mais il l'avait imaginée. Oui, il a voulu que l'élection présidentielle soit première et fondamentale et que le président puisse jouer de ses prérogatives pour obtenir une majorité qui lui ressemble. Oui, il a pris le risque de l'affrontement mais du même coup celui de l'apaisement. Qui ne se souvient qu'en 1958 il avait fait momentanément cohabiter Guy Mollet et Pinay, n'excluant pas que le premier l'emporte — et ce fut au second de jouer.

Ceux qui pensent autrement — et dont on n'ose imaginer qu'ils rêvent aujourd'hui de réduire les pouvoirs d'un président qu'ils voulaient hier tout-puissant — doivent avoir le courage de prôner d'autres institutions, parlementaires à l'autrichienne ou présidentielles à l'américaine. Tout est respectable, sauf les faux-semblants.

(*) Ancien ministre.

LE GOUVERNEMENT NE CHERCHE PLUS A RÉSOUDRE LES PROBLÈMES estime M. Toubon (RPR)

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, déclare, dans un entretien publié par *le Figaro* le mardi 6 août, que le gouvernement prépare à l'opposition « *des lendemains piégés* ». « *Il ne cherche plus à résoudre les problèmes : il les effleure et les reporte* », affirme M. Toubon.

Le secrétaire général du RPR cite le chômage (qu'il évalue à 2 989 700 personnes, dont 286 700 « sous-employés »), le niveau de vie (« *de la mi-1982 à 1984, le pouvoir d'achat a reculé de 2,5 % par tête* ») et l'endettement extérieur, « *qui avoisine 600 millions de francs* ». Selon M. Toubon, le gouvernement « *laisse aux suivants le vrai problème : faudra-t-il dévaluer ?* ».

Au sujet du budget de 1986, M. Toubon estime que, « *apparemment rigoureux* », il comporte des « *trous béants* », et qu'il sera « *difficile de réduire les prélèvements fiscaux,* [ce qui est] *si nécessaire au retour de la confiance et au redémarrage des investissements, alors qu'il faudra, aussi, résorber l'endettement et réduire les dépenses publiques* ». Le secrétaire général du RPR estime, d'autre part, que « *la barque sociale prend l'eau pour 1986* », en dépit de la « *régression* » opérée par les socialistes, qui ont réduit « *la protection sociale des plus défavorisés* ».

M. Toubon estime que, en matière de décentralisation, « *rien n'a été achevé, surtout pas dans le domaine, essentiel, des finances* », et que la répartition des compétences donne lieu à une « *joyeuse pagaille administrative* ».

Quant aux télévisions privées, selon M. Toubon, « *le seul objectif des socialistes est de bloquer, avant les législatives, un maximum de fréquences au profit des partenaires qu'ils auront choisis, en vue de réduire les possibilités* [pour le gouvernement nouveau] *de créer de vraies télévisions privées.* »

société

JUSTICE

DEUX CENTS INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES DE LA CONFECTION A PARIS

Les banques font le ménage

M. Henry Boussines, trente-huit ans, chef d'antenne — petite agence — du Crédit lyonnais à Paris, ne goûtera pas les douceurs de l'été : les portes de la prison se sont refermées sur lui le 9 juillet et pour deux ans ferme. La cour d'appel en a ainsi décidé. Un premier jugement rendu le 15 avril avait été plus clément : le responsable bancaire condamné — à sa surprise — à deux ans de prison, dont six mois ferme, avait immédiatement relevé l'affront en faisant appel. Mal lui en prit.

M. Boussines désormais fait figure d'exemple pour avoir été un exemplaire fraudeur. Discrètes entourloupettes et bakchichs juteux... Ce responsable « abritait » dans son agence les comptes fictifs de la Stotex, une société — « taxi » officiant dans le chiffon, pour le compte de ressortissants yougoslaves. Ces derniers, MM. Stojku et Antic jouaient les intermédiaires — les « taxis » — entre les ateliers clandestins et les maîtres d'ouvrage de la riche confection parisienne installée dans le quartier du Sentier.

La Stotex n'avait depuis longtemps que la consistance... d'un fantôme : plus d'adresse, un responsable interdit de banque et impossible à joindre au téléphone. M. Boussines aurait dû s'en étonner... *si sa bonne foi avait été* réelle. Pis : sur le compte de la Stotex, en permanence débiteur, défilaient des décaissements incessants pour remises de chèques barrés. Ces « décaissements sur indisponible », selon le jargon bancaire, sont pourtant sévèrement contrôlés dans la pratique. Enfin, depuis au moins deux ans, M. Boussines touchait, en pourboires, de 2 % à 3 % du montant des sommes décaissées. Les fonds escroqués au fisc par la Stotex s'élèvent ainsi à plus de 1 million de francs... Recel et corruption, peine de prison et vingt mille francs d'amende : la cour a condamné M. Boussines, à qui ces ratés de la fausse facture ont été fatals.

La piste asiatique

Depuis un an, M. David Peyron, juge d'instruction, tirait le fil de la complexe fraude. A ses yeux, sans banque complaisante, pas de « taxi », et sans « taxi », pas de fausses factures. Le juge a visé juste. Le tribunal a frappé fort. Encore un choc pour la profession bancaire habituée à d'autres égards... Au fil des jours, l'émotion prend l'ampleur d'une tourmente, car M. Peyron n'a pas épuisé toutes ses ressources. La piste yougoslave est toujours en cours d'instruction, avec déjà une centaine d'inculpés.

La piste asiatique, elle, tout aussi importante, rivée au treizième arrondissement de Paris où se nichent ses trois principales filières (*le Monde* du 11 juin), semble marquer le pas : l'instruction est close sur les trois dossiers, et le jugement prévu pour la fin septembre. La « charrette » est, là encore, imposante : cent personnes sont inculpées, dont vingt-trois responsables bancaires : l'un, M. Nhan Tong, est déjà sous les verrous. D'autres collègues suspectés ont été mis hors de cause. M. Peyron est peut-être un justicier, mais non un coupeur de têtes : rigueur oblige. Pourtant, sa stricte application de la loi excite la tendance à la paranoïa d'une profession habilitée au secret. La condamnation d'Henry Boussines y est jugée *« étonnamment sévère »*. Les dizaines d'inculpations prononcées ne seraient qu'un début. Jusqu'où ira l'holocauste ? Les frères Willot, eux, s'en sont mieux sortis.

Lettre morte et brebis galeuses

Etranges conflits de conscience... A la gêne se mêle un souci exaspéré de civisme et... de protection du client. De hauts responsables bancaires l'affirment haut et fort, ils n'accepteront jamais d'être *« les auxiliaires de la justice et de la police »*. En priorité, ils se doivent de garantir le fameux secret. Mais derrière les façades de leurs agences, les banques font un sérieux ménage. Des rétrogradations et des révocations ont eu lieu, d'autres sont en préparation.

Ce n'est pas évidemment la première fois. A la fin des années 70, on avait procédé à un important nettoyage après l'affaire dite des ferrailleurs (1). Puis d'autres remises en ordre suivirent sur d'autres terrains : facilités de crédit complaisantes accordées aux canards boiteux, ou, au contraire, ruptures brutales de crédit à des entreprises, précipitées ainsi vers la faillite. L'histoire de la banque n'en est donc pas à sa première secousse. Les souvenirs restent cuisants...

En janvier 1976, la Cour de cassation avait fait mouche. Par l'un de ses arrêts, les banques pouvaient dès lors être assignées par les créanciers d'affaires en règlement judiciaire à rembourser elles-mêmes des effets impayés. Au Crédit lyonnais même, un cadre d'agence s'était vu infliger trois mois de prison ferme au nom de ce même arrêt. Un beau tollé s'ensuivit. Le condamné, retraité depuis plusieurs années, se retrouvait sous les barreaux pour un litige bien antérieur. On déplora alors l' *« extrême longueur »* de l'instruction dans ces affaires *« si complexes »*. Déplore-t-on aujourd'hui la lenteur des banques à réagir aux combines de la fausse facture ?

Depuis l'éclatement du dernier scandale, on semble avoir plutôt traîné les pieds que devancé la justice. La petite histoire d'une lettre envoyée par l'Association française des banques (AFB) à ses adhérents le 4 avril dernier mérite un détour (2). Cette lettre, attirant l'attention sur les risques pénaux liés aux comptes-taxis, serait restée sans effet ou presque pendant trois mois... De l'aveu même de plusieurs syndicalistes, la lettre de l'AFB ne fut pas répercutée à la base. *« C'est par sa publication dans* le Monde *du 11 juin que nous en avons appris l'existence »*, affirme Jean-Pierre Lescop, délégué national CFDT au Crédit lyonnais. *« Nous avons alors demandé des explications. Ce n'était pas une circulaire, mais une simple recommandation »*, nous répondit-on. » En substance, il fallait protéger le secret, éviter l'affolement dans les agences et « se former une religion » avant de décider.

Mais déjà, dans les directions, on prenait des mesures qui se sont traduites par quelques discrètes rétrogradations. Enfin, le 23 juillet, la direction des agences du Crédit lyonnais à Paris et en Ile-de-France — région visée par l'actuel scandale — fait parvenir au personnel les premières instructions écrites ; puis, le 31 juillet, siège sur demande des syndicats un comité d'entreprise extraordinaire où l'on discute de la question des « taxis ». Les instructions de la direction se font plus précises.

La Société générale, elle aussi touchée par l'affaire, réagit : on y ressort le règlement d'un manuel jusque-là quelque peu délaissé. Les syndicats créent un comité de soutien aux inculpés. Ailleurs, il est difficile de le savoir. Le syndicat CFDT-interbanques de la région parisienne avoue lui-même son incapacité à obtenir des informations sur l'ensemble du réseau concerné. De fait, l'importante missive de l'AFB n'est pas restée lettre morte. La réglementation concernant les « taxis » se transforme. Au Crédit lyonnais, par exemple, pour détecter les comptes fraudeurs, on envisage d'utiliser les relevés informatiques réguliers faits dans chaque agence.

Dans l'immédiat, les employés des diverses banques, inquiets des risques encourus, veulent obtenir des garanties. Ils se retournent vers leurs directions respectives. Les uns exigent des normes et des moyens : comment prévenir la fraude ? D'autres accusent : Henry Boussines lui-même aurait été *« lâché injustement »* par sa hiérarchie. *« Ce sont des lampistes qui ont payé »*, déplore le comité de soutien créé à la Société générale. Est-ce bien vrai ? M. Boussines qui s'est pourvu en cassation a tout de même été condamné en appel pour avoir touché de très gros pourboires. L'homme était de bonne foi, soutient le syndicat CGT, dont il fut un temps délégué du personnel. Ses camarades cégétistes n'ont pas obtenu le soutien national de l'ensemble des syndicats. L'angélisme supposé de l'employé condamné n'a pas fait recette. Et chacun de se dire : mieux vaut séparer le bon grain de l'ivraie. En clair, on se déclare plutôt prêt à défendre l'employé victime de sa bonne foi et à lâcher les brebis galeuses. On donne ainsi raison au juge Peyron. C'est au niveau de l'agence que peut se greffer la gangrène du « taxi ».

DANIELLE ROUARD.

(1) En mai 1979, une importante escroquerie à la TVA sur les métaux non ferreux a été découverte : dans l'affaire dite des « ferrailleurs » quatre grandes firmes métallurgiques étaient impliquées. Le cerveau avait été identifié et condamné. Il s'agissait de Charles Lascorz, dit Charly, le « Rocambole du SAC » (*le Monde* des 11 et 18 mai 1979).

(2) Le 4 avril dernier, l'AFB transmet une recommandation du préfet d'Ile-de-France. Ce dernier souhaite, avec le comité de coordination de lutte contre les trafics de main-d'œuvre, créé en 1983, attirer l'attention des banques sur les opérations de fausses factures et les risques pénaux encourus à cette occasion.

Les cent fleurs de la filière jaune

Cent inculpés dans la filière jaune de la fausse facture... Le quartier asiatique du treizième arrondissement à Paris vit ses « cent fleurs » du trafic dans la confection. Ce coup de filet, dont l'instruction s'est close fin juillet, est l'une des plus belles réussites dans l'histoire de la fausse facture. Vingt-trois responsables bancaires sont inculpés après des ordonnances de renvoi : du caissier au directeur de succursale en passant par le gestionnaire des comptes clients. De prestigieuses compagnies sont sur la sellette, tels le Crédit du Nord, la Société générale, le Crédit lyonnais et le Crédit commercial de France. D'autres organismes, plus modestes, siègent également au banc des accusés — la Soficam, Socrédit, et la Bank of Tokyo. L'escroquerie totale au détriment principal du fisc dépasse les 350 millions de francs.

***Si les trois principales* filières enracinées dans ce quartier ont été mises à nu, les hauts responsables sont toujours en fuite et de nouvelles ramifications sont étudiées. Mais le sang-froid reste la règle. Les gros bonnets du trafic, pour la plupart des Cambodgiens d'origine chinoise, demeurent d'excellents commerçants recourant de préférence à leurs compatriotes. *« Comme on ne peut arrêter l'eau, on ne peut couper le lien du sang »*, dit un proverbe cambodgien. Et le coolie reste le coolie, ici comme au pays. Vivant une autarcie sans chômage, le treizième arrondissement de Paris a réussi l'accueil de ses migrants. Les enfants ont presque tous fini avec succès leur année scolaire à la française. Dans les restaurants grands comme des halls de gare, de sublimes chanteuses en lamé vous font descendre, le temps d'une nuit, le fleuve du Yang-tsen-kiang... La tempête judiciaire soufflant sur les banques parisiennes semble, dans ce quartier, se réduire à un friselis dans un verre d'eau.**

Pourtant, derrière les portes, quel remue-ménage... Les machines à coudre changent d'appartement et les intermédiaires de paille pour les « taxis » déménagent à la cloche de bois. Une restructuration précipitée s'opère : il faut bien satisfaire les commandes de la rentrée dans le prêt-à-porter parisien.

A peine commence-t-on à s'inquiéter, chez les voisins, maroquiniers et faiseurs de la bijouterie de pacotille. La fausse facture asiatique y prospère également. Imperturbables, les investisseurs des tontines continuent leurs placements dans l'immobilier, le commerce, le jeu ou la drogue. En dix ans, ils ont amassé un véritable pactole.

D. R.

FAITS ET JUGEMENTS

Un jeune cambrioleur est tué par un gendarme dans le Bas-Rhin...

Un mineur de nationalité yougoslave a été tué par un gendarme, dans la soirée du dimanche 4 août, à Châtenois (Bas-Rhin), alors qu'il cambriolait une villa en compagnie de trois ou quatre complices. Alertés par les voisins, les gendarmes ont poursuivi les cambrioleurs qui s'enfuyaient dans le jardin du pavillon, dont les propriétaires étaient en vacances. L'un des gendarmes, qui affirme avoir fait les sommations d'usage, sans résultat, a ouvert le feu avec son pistolet-mitrailleur. Le jeune homme a été mortellement atteint à la tête. Deux de ses complices, également mineurs de nationalité yougoslave, ont été appréhendés.

... Un gendarme grièvement blessé dans le Gard

Au cours d'un autre cambriolage, pendant la nuit de dimanche à lundi, à Bagnols-sur-Cèze (Gard), un *adjudant de gendarmerie a été* grièvement blessé par deux cambrioleurs surpris en flagrant délit de vol dans un entrepôt de boissons. L'adjudant Ricq, âgé de trente-huit ans, qui dirige la brigade de Pont-Saint-Esprit, s'était rendu avec quatre autres gendarmes sur les lieux du cambriolage. L'un des deux malfaiteurs lui lança un tonneau métallique de bière vide sur la tête. Hospitalisé à Montpellier, l'adjudant est dans un état grave. Lundi matin 5 août, une cinquantaine de gendarmes ont participé à une opération qui a permis l'arrestation, dans le quartier de la Citadelle à Bagnols-sur-Cèze, des deux cambrioleurs, Mario Ferreiro et Lucien Robois, tous deux âgés de vingt-trois ans.

● *Un nouveau secrétaire général pour l'administration de la police à Versailles.* — M. Georges Padely, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Riom (Puy-de-Dôme), a été nommé secrétaire général pour l'administration de la police à Versailles.

● *Un bateau de militants antinucléaires en route pour Mururoa.* — *L'Alliance*, le premier des quatre navires écologistes qui doivent participer à une campagne de protestation contre les essais nucléaires français, a quitté samedi 3 août, le port d'Auckland (nord de la Nouvelle-Zélande) avec sept personnes à son bord, à destination des abords de Mururoa, 4 000 km plus au nord. Il sera rejoint dans quelques semaines, au large de l'atoll de Mururoa, par les voiliers *Vega* et *Varangian* et par la *Breeze*, qui transportera le ravitaillement et l'équipement nécessaires à l'expédition. Ces bateaux ont l'intention de rester plusieurs semaines au large de Mururoa pour *« une protestation silencieuse »* contre les essais nucléaires souterrains effectués dans l'atoll français et qui constituent une *« menace pour tous les habitants du Pacifique sud »*. — (AFP.)

SOCIÉTÉ

LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DU LOT

Le prix de la sécurité

La SNCF a transporté en 1984 plus de sept cent cinquante-cinq millions de personnes. La même année, les accidents de chemin de fer ont fait un seul mort, si l'on retient la notion de responsabilité directe de la société, et trente-huit morts «par responsabilité personnelle». Dans le même temps, onze mille six cent quatre-vingt-cinq personnes se tuaient sur les routes. En terme de statistiques, on pourrait en conclure que le train est le moyen de transport le plus sûr.

Mais, bien évidemment, on ne peut accepter ce froid calcul. C'est justement parce qu'elle a en charge tant de vies humaines que la Société des chemins de fer se doit de rendre son réseau totalement fiable. La sécurité doit primer, que l'on roule à 280 km/h entre Lyon et Paris, ou trois fois moins vite entre Brive-la-Gaillarde et Rodez. Les moyens de sécurité existent. Ils sont convenablement mis en œuvre sur les lignes «prestigieuses» du TGV, ce qui s'explique par l'ampleur des risques assumés et le nombre des utilisateurs. Malheureusement, il n'en va pas de même sur les lignes de moindre importance que l'on qualifie abusivement de secondaires, voire de rurales, même quand elles desservent Reims et Epernay ou Dole et Vallorbe ? Ces deux tronçons à voie unique, l'un de 31 kilomètres, l'autre de 101 kilomètres, offrent l'exemple de ce qu'il est possible de faire. A l'aide de la commande centrale, un seul homme peut gérer les allées et venues quotidiennes de quelque soixante-dix trains.

Pour des voies moins fréquentées, le système «bloc voie unique» qui, notamment, interdit le départ d'un train quand un autre est autorisé à démarrer en sens inverse semble devoir suffire. Mais il n'est encore utilisé que sur moins du tiers des voies concernées. Il reste, on le sait, 6 500 kilomètres où le contrôle du trafic n'est assuré que par un échange de dépêches téléphonées, comme à Flaujac où a eu lieu la catastrophe de samedi. Même en défalquant les tronçons où ce risque d'accident est exclu, le même train faisant la navette, il reste plus de 5 000 kilomètres à équiper au prix de 500 000 francs à 1 million de francs du kilomètre.

Tout calcul fait, la SNCF aurait à dépenser entre 2 et 5 milliards de francs pour réaliser ces équipements. Que ne l'a-t-elle déjà fait ?

C'est à partir de cette question que s'ouvre la polémique. Endettée à hauteur de 67 milliards de francs (soit presque l'équivalent de ses charges d'exploitation), grande dévoreuse de crédits publics, la SNCF est une entreprise déficitaire (22 milliards de francs sur les quatre dernières années) qui doit cependant supporter d'importantes charges d'équipements. Le montant des investissements est de l'ordre de 8 milliards de francs, 80 % de ces dépenses allant au réseau principal (hors banlieue). Un peu moins de la moitié, soit 46 % du total, est destiné aux installations fixes. Cela revient à dire qu'il faudrait presque en doubler le montant pour assurer la sécurité totale sur les réseaux à voie unique.

Le moins que l'on puisse affirmer, c'est que l'heure n'est pas à ces «folles» dépenses dont la rentabilité serait absolument inexistante. Privée d'autofinancement, empêchée de recourir plus avant aux capitaux extérieurs, la SNCF, dans le cadre d'un budget de rigueur, maintiendra des dépenses d'équipement, en 1985, au niveau de celles de 1984 en francs constants.

En constatant ces résultats, chacun se tourne d'un seul mouvement vers la puissance publique dont le concours n'est cependant pas négligeable puisque l'Etat a accordé 34,3 milliards de francs à la SNCF en 1984. Pourtant, l'impression demeure que ces concours sont mal répartis. Sans mettre en cause — comme ne manque pas de le faire l'opposition — les 13 milliards et demi affectés aux charges de retraite, certains font remarquer que l'Etat ne rechigne pas à s'engager dans des opérations sans doute plus rentables politiquement. Il participe au financement de la réalisation du TGV Atlantique en accordant une subvention de 30 % pour les infrastructures, c'est-à-dire près de 3 milliards de francs. Quand il le croit utile, il n'hésite pas non plus à accroître les charges de la société nationale, en lui demandant, par exemple, *« d'acquérir, en sus des besoins du trafic, une douzaine de rames de TGV afin de soutenir l'industrie ferroviaire »*, selon le rapport de la commission de contrôle du Sénat publié en mai dernier.

Ce même rapport met certainement le doigt sur le problème soulevé quand il recommande de *« mettre en place un budget d'investissement spécifique par région, à partir d'une meilleure connaissance des coûts de chaque service rendu »*. N'est-ce pas, en effet, le meilleur moyen de trancher le débat sur la nécessité d'investir plus en moyens matériels ou plus en moyens humains ? La réponse ne peut être univoque. Pour rester un vrai service public — certains diront pour le redevenir —, la SNCF est invitée à repenser les problèmes au niveau local.

Le veut-elle ? Mais surtout le peut-elle ? A trop lui imposer des critères de rentabilité, on l'amène à délaisser un volume d'investissements non rentables par nature. En revanche, si l'on admet que la sécurité n'a pas de prix, il reste à la puissance publique à intervenir tout en s'assurant que son concours ne se perd pas dans les méandres d'une entreprise publique par trop centralisée.

FRANÇOIS SIMON.

● *La FNAUT demande de nouveaux crédits pour moderniser les lignes omnibus.* — La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) fait part, dans un communiqué, de son émotion après la catastrophe survenue à Flaujac. Tout en rappelant son attachement au maintien des lignes ferroviaires omnibus, elle souhaite les voir se moderniser dans le sens d'une plus grande sécurité (liaisons radio sol-machines, signalisations automatiques) et s'élève d'avance contre toute restriction qui pourrait survenir au budget des transports.

● *La FGAAC : des investissements pour la sécurité.* — La Fédération générale autonome des agents de conduite de la SNCF, qui représente environ le tiers des agents de conduite, demande des investissements pour la sécurité, enfin d'empêcher des accidents comme celui de Flaujac. La FGAAC se déclare *« très soucieuse de la notion de sécurité, qui repose sur la modernisation du matériel et des infrastructures, mais également sur la formation continue du personnel »*.

Le syndicat, qui rappelle que deux conducteurs sont morts dans la collision, assure : *« Nous ne porterons aucun jugement sur les responsabilités et allons intervenir auprès de la SNCF et des pouvoirs publics afin que soit améliorée la sécurité des circulations, notamment sur les lignes de moindre importance. »*

Une montée soudaine des eaux dévaste la plage des Saintes-Maries-de-la-Mer

Deux vagues hautes de 2 m à 2,50 m ont déferlé dans la nuit du lundi 5 août au mardi 6 sur environ 20 kilomètres de côtes entre les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône). L'eau est rapidement montée sur la grande plage qui occupe la région, où campent de nombreux estivants en cette saison de l'année. Plusieurs milliers de personnes, surprises par la montée des eaux, ont dû abandonner leur tente et se réfugier dans l'arrière-pays. Le camping de Salin-de-Giraud, à 11 kilomètres d'Arles, a été en grande partie dévasté.

L'inondation soudaine, en pleine nuit et sous l'orage, a fait craindre le pire aux sauveteurs. Dès les premières heures du jour, tous les moyens disponibles dans les Bouches-du-Rhône ont été envoyés sur place. Cent cinquante sapeurs-pompiers, d'importants effectifs de gendarmerie et de police, trente plongeurs, vingt-six bateaux et deux hélicoptères de la marine nationale de type Super-Frelons recherchaient d'éventuelles victimes. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, devait survoler les lieux du sinistre, ce mardi dans la matinée.

Les effets secondaires du « coup de mer » se sont fait sentir dans plusieurs ports de la région jusqu'à Marseille et Cassis, où le niveau de l'eau sur les quais est monté de 1 mètre. De nombreux bateaux ont rompu leurs amarres et, à Port-Gardian, une jeune fille a été tuée par des embarcations soulevées par la mer.

Les vagues du froid et du chaud

Le fond froid qui a traversé la France du nord-ouest au sud-est, lundi 5 août, et est arrivé aux alentours de 21 heures sur la Camargue est sans doute l'un des responsables des deux vagues successives qui se sont abattues sur les plages du littoral. L'air froid, qui a déferlé à l'est, sur les côtes du Roussillon — de Perpignan à Sète, — a été freiné en arrivant dans les Bouches-du-Rhône et le front s'est trouvé «distordu».

Ce front froid a bousculé la masse d'air chaud qui stagnait sur la Méditerranée et a provoqué de violents orages qui se sont levés, dès 17 heures, sur la côte du Roussillon et se sont généralisés au cours de la nuit des Bouches-du-Rhône à la Côte d'Azur. Le choc des masses d'air chaud et froid a pu provoquer la formation d'une petite dépression soulevant la mer.

Cette arrivée d'air froid et d'orages, que la météorologie nationale avait prévue, ne suffit pas à tout expliquer. Des phénomènes analogues se produisent souvent sans provoquer pour cela des déferlements de vagues de 2 mètres de haut. D'autres facteurs ont donc certainement contribué à provoquer ce phénomène inattendu, notamment l'absence de relief sur cette partie de la côte.

«Le milieu marin est très complexe», soulignent les météorologistes, qui font remarquer que dans la nuit du 5 au 6 août le vent ne soufflait qu'à une soixantaine de kilomètres/heures sur le littoral, ce qui est fréquent dans la région. Mais des vents beaucoup plus forts soufflaient au large.

Toutefois les spécialistes estiment que la cause météorologique est probable et qu'il ne s'agit pas d'un raz de marée conséquence d'un phénomène sismique apparu en mer. Toutefois de tels phénomènes ont lieu en Méditerranée où des ras de marées peuvent se former à la suite de glissements des fonds marins. Ce fut le cas le 16 octobre 1979 à Nice et le 11 juin 1909 aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

E.G.

MÉDECINE

La consommation régulière de médicaments contre la douleur augmente le risque de cancer de la vessie

Une enquête américaine menée auprès de 173 jeunes femmes atteintes d'un cancer de la vessie vient de confirmer l'étroite corrélation existant entre cette affection et la consommation de certains médicaments contre la douleur (1). Ces médicaments sont déjà connus pour provoquer, à haute dose, de graves maladies rénales. Leur association avec le cancer de la vessie ne fait toutefois pas encore l'objet d'une information systématique auprès du corps médical.

Le cancer de la vessie touche en priorité les hommes entre cinquante et soixante-dix ans. C'est la plus fréquente des tumeurs malignes des voies urinaires. Elle concerne chaque année 30000 personnes aux Etats-Unis et 10000 en France. Dans ces deux pays, ce cancer est respectivement responsable de 10000 à 4000 décès annuels.

Le cancer de la vessie est aussi bien connu pour être lié à l'environnement : depuis cinquante ans, on a démontré que cette tumeur était associée avec certains produits chimiques utilisés dans l'industrie de la peinture et du textile. Plusieurs études américaines ont aussi conclu à la responsabilité de la saccharine et du tabac. Pourtant, jusqu'à ces dernières années, aucune relation n'avait été observée entre ce cancer et la consommation de médicaments analgésiques.

Le développement international des enquêtes de pharmacovigilance devait toutefois aboutir à une série de conclusions concordantes. En Suède d'abord, en Australie ensuite, plusieurs observations avaient permis de suspecter les analgésiques. L'enquête américaine le confirme. Elle a porté sur 173 femmes âgées de vingt à quarante-neuf ans, groupe *a priori* peu exposé, atteintes d'un cancer de la vessie, 173 autres femmes non malades formant le groupe contrôle. Après analyse des données, les chercheurs concluent à un risque de cancer 6,5 fois plus élevé en cas de consommation régulière de médicaments analgésiques à base de phénacétine ou de paracétamol (2).

Ces médicament étaient pris quotidiennement pour des douleurs de diverses origines ou seulement quelques jours par mois (douleurs menstruelles) pendant plusieurs mois, voire plusieurs années avant l'apparition du cancer. Jusqu'à présent, seule la première de ces deux substances était connue pour pouvoir, en cas de consommation prolongée, provoquer de graves maladies rénales. Les chercheurs américains expliquent avoir aussi enquêté sur la seconde à cause de la stratégie commerciale des grandes firmes pharmaceutiques qui, depuis plusieurs années, proposent des analgésiques à base de paracétamol compte tenu de la toxicité connue de la phénacétine. Il reste à savoir comment ces nouveaux éléments seront pris en compte par les industriels, et surtout par les autorités sanitaires, les analgésiques faisant l'objet d'une très large automédication.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette enquête a été menée par des épidémiologistes de la Food and Drug Administration et de l'université Johns-Hopkins de Baltimore. Elle est publiée dans le *New England Journal of Medicine* daté du 1er août.

(2) En France, la phénacétine est présente dans huit spécialités pharmaceutiques et le paracétamol dans trente-six.

Mère sans ovaires

Dans quelques mois une femme israélienne sans ovaires, âgée de trente-huit ans, et originaire de la région de Tibériade, donnera le jour à un enfant. Elle sera alors la première femme au monde à enfanter grâce à la technique de la fécondation *in vitro* appliquée à une stérilité totale.

Déjà en Australie cette technique avait l'an dernier été utilisée chez une femme souffrant d'une ménopause prématurée. Les médecins de l'hôpital Hadassah de Jérusalem sont allés plus loin. Le Docteur Joseph Schenker réussissant le « miracle » de faire porter un enfant par une femme dépourvue d'ovaires. Ils l'ont d'abord préparée hormonalement (grâce à des injections d'œstrogènes et de progestérone) puis ont implanté dans son utérus un embryon fécondé *in vitro* à partir d'un spermatozoïde du mari et d'un ovocyte étranger au couple.

Cette technique offre d'ores et déjà un nouvel espoir pour les femmes privées chirurgicalement ou congénitalement de leurs ovaires. *« Nous travaillons aussi dans cette direction, mais sans succès jusqu'à présent,* nous a déclaré le professeur René Frydman (hôpital Antoine-Béclère, Clamart). *Il faut toutefois souligner que cette technique soulève toutes les questions éthiques du don d'embryon et de l'anonymat. »*

Le « miracle » a en effet ses limites. On confie dans les milieux spécialisés français que les médecins israéliens ont opté pour le don anonyme et rétribué. A Jérusalem, on offre mille cinq cents dollars pour un ovocyte. J.-Y. N.

SPORTS

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE NATATION

Allemands d'Est en Ouest

Ouverts dimanche 4 août, les dix-septièmes championnats d'Europe de natation se dérouleront à Sofia (Bulgarie) jusqu'au 11 août prochain. Les plongeurs et les joueurs de water-polo se sont jetés à l'eau les premiers. Les épreuves de natation ne commenceront que ce mardi. Par rapport aux précédents championnats d'Europe, à Rome, en 1983, deux certitudes : la RDA ne peut pas faire mieux, la France ne peut pas faire plus mal. Troisième évidence : dans les conversations de podium, la langue dominante sera l'allemand.

En réalisant le doublé dans toutes les épreuves individuelles et en gagnant tous les relais, les nageuses est-allemandes ont établi un record qu'elles seront bien en peine d'égaler. Astrid Strauss (400 mètres libre), Cornelia Sirch (200 mètres dos), Kornelia Gressler (100 mètres papillon) et Kathleen Nord (400 mètres 4 nages) défendront leur titre avec de bonnes chances de succès. Mais la Néerlandaise Verstappen (100 mètres libre) et la Bulgare Bogomilova (100 mètres brasse) pourraient apporter un peu de variété dans la programmation des hymnes nationaux.

Chez les hommes, l'équipe est-allemande, emmenée par le champion du monde du 100 mètres libre Joerg Woithe, devra probablement baisser pavillon face aux nageurs de l'Allemagne de l'Ouest « aspirés » dans le sillage de Michaël Gross. Trois titres semblent réservés à celui-ci, le 200 mètres libre et les 100 mètres et 200 mètres papillon. Privée par une méchante grippe de Vladimir Salnikov, l'homme aux dix-neuf records du monde, la formation soviétique est l'énigme de ces championnats.

Equipe de France : générations brassées

En équipe de France A depuis 1979, Carole Amaury c'est « la mémé » que le groupe plaisante pour ses vingt-cinq ans bien sonnés. Elle a, il est vrai, onze ans de plus que sa coéquipière Pascaline Louvrier, propulsée dans le grand bain international après son titre de championne d'Europe junior sur 100 mètres brasse. A treize ans et neuf mois, la nageuse enfant de Charleville-Mézières sera opposée dans le bassin du Drapeau rouge, à Sofia, à des « vieilles » de dix-sept ans. La vague de rajeunissement de la natation internationale a atteint la France. La moyenne d'âge de la sélection tricolore est à la baisse. Moins de dix-huit ans pour les filles, dix-neuf ans et demi pour les garçons dont le « doyen », Dominique Bataille, a tout juste vingt-deux ans.

« Le plus important, explique Patrice Prokop, directeur technique national (DTN), *c'est que l'équipe est homogène. L'une des raisons de notre insuccès aux championnats d'Europe de Rome en 1983 avait été l'absence d'osmose, voire l'antagonisme entre deux groupes bien distincts, les jeunes et les anciens. »*

Réveil a Sofia ?

Patrice Prokop, qui veille en GO de choc à la bonne harmonie du groupe France, ne craint pas un comportement *d'« ancien combattant »* de la part des héros de la campagne olympique : *« Nous regrettons au contraire l'absence de certains d'entre eux dont l'expérience aurait été précieuse aux plus jeunes. »* Catherine Poirot, médaille de bronze sur 200 mètres dos, a pris sa retraite après les Jeux olympiques. Tenté d'en faire autant, Frédéric Delcourt, médaille d'argent sur 200 mètres dos, avait finalement repris le chemin de la piscine, mais il est forfait.

L'équipe devra aussi se passer de nageurs qui ont choisi les Etats-Unis pour mener de front études et compétition. *« L'organisation de la natation aux Etats-Unis n'a pas pris en compte* — et pour cause — *les championnats d'Europe »*, dit Patrice Prokop. Résultat : Franck Iacono, double finaliste olympique sur 400 mètres et 1 500 mètres libres, a dû abandonner ses camarades après avoir vérifié à Vittel sa totale méforme. Nicolas Boucher, recordman de France du 200 mètres brasse, plongé dans des études de biologie marine à Santa-Barbara, n'a pas attendu pour faire le même constat. « Américaine » depuis quatre ans, Laurence Bensimon est la seule rescapée.

Sûr de la cohésion de son équipe, le DTN souhaite récolter les bienfaits d'une *« préparation sans heurt »*. *« Je vais voir,* dit-il, *si ce qu'on essaie d'inculquer à ces jeunes porte ses fruits. Ils doivent prendre conscience de leur valeur pour l'exprimer au niveau international. Un résultat se construit d'abord avec le mental. »* Les muscles des athlètes étant confiés au traditionnel « kiné », un psychologue, Eric Nihous, a été recruté pour s'occuper de leur tête...

« Ayant vu clair dans les raisons de notre échec de 1983, affirme Patrice Prokop, *nous avons fait tout ce qu'il fallait pour nous assurer un minimum de réussite. »* Y compris déménager le centre de préparation depuis les Landes jusqu'à Vittel. L'atout principal des Vosges est, selon les responsables de l'équipe de France, *« de procurer une qualité de sommeil exceptionnelle »*. Réveil à Sofia ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

RÉSULTATS

Plongeon féminin de hautvol

1. Angela Stasulevich (URSS), 414,27 points ; 2. Ramona Patow-Wenzel (RDA), 400,62 ; 3. Alla Lobankina (URSS), 388,95.

Coupe du monde de rugby

L'AFRIQUE DU SUD DÉCLINE L'INVITATION

L'Afrique du Sud a décliné l'invitation à participer à la première Coupe du monde de rugby organisée du 24 mai au 21 juin 1987 en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les Sud-Africains auraient pris cette décision afin de *« ne pas empêcher le développement de cette première édition »*, a indiqué, lundi 5 août à Londres, M. John Kendall-Carpenter, président de la commission d'organisation de la Coupe du monde.

Si toutes les fédérations réunies au sein de l'International board étaient d'accord pour inviter les rugbymen sud-africains, les gouvernements australien et néo-zélandais avaient fait savoir clairement que *« leurs pays ne prendraient pas le risque d'inviter les Springboks et de déclencher par là même des incidents et des manifestations de nature à troubler l'ordre public et le déroulement des rencontres »*.

Le bachotage de Stephan Caron

Nouvelle idole du sprint français, Stephan Caron, dix-neuf ans, avait cette année deux objectifs : d'une part, passer son permis de conduire, d'autre part, réussir son baccalauréat. Il a réussi le *« doublé »*, obtenant l'un à sa première tentative et réussissant l'autre avec mention « assez bien ».

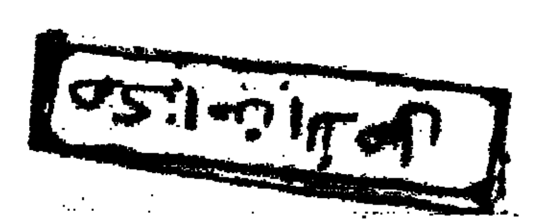
N'étant pas, selon la formule de son entraîneur, Guy Boissière, *« un gars qui se disperse »*, le recordman de France du 100 mètres et du 200 mètres a donc un peu « séché » l'entraînement au cours de l'année. Il risque d'être à cours de longueurs de bassin pour espérer inquiéter les meilleurs Européens. La perspective ne trouble pas son entraîneur : *« J'ai toujours considéré que c'était mon problème de permettre aux nageurs de concilier les études et la natation, car celle-ci n'est qu'un bref passage dans la vie d'un adolescent »*, dit-il.

Farouchement hostile au système des sections sport-études, *« qui marginalise les sportifs »*, Guy Boissière accepte d'avance les contraintes de l'enseignement général pour son élève, à qui il a appris à nager à l'âge de huit ans : *« Stephan est plus à l'aise lorsqu'il peut côtoyer d'autres jeunes que dans un milieu sportif protégé. »* Sollicité par de nombreuses universités américaines, Stephan Caron ne leur a pas fait une réponse de Normand. C'est à Rouen, *« où il a ses habitudes »*, que ce jeune homme rangé fera sa première année de sciences économiques. Quand il en aura fini avec le crawl, Stephan brassera des affaires. Déjà lecteur assidu de journaux économiques et financiers, il voit son avenir dans le « business ».

En spéculateur avisé, Guy Boissière sait que Stephan Caron est un placement à long terme. *« Des champions de sprint comme l'Allemand Woithe, le Suédois Johansson, l'Américain Gaines et Michel Rousseau dans le passé, ont atteint leur meilleur rendement à vingt-trois ou vingt-quatre ans »*, fait-il remarquer. C'est l'âge qu'aura le jeune Français à Séoul. Les Jeux olympiques de 1988 sont le seul véritable objectif de sa carrière sportive, dont ce sera, d'après Guy Boissière, *« à la fois la fin et l'apogée »*. Là-bas, Stephan Caron suivra de près les cours de l'or.

Elève studieux, il ne négligera entre-temps aucun examen de passage. Il a consacré tout son mois de juillet à « bachoter » sa natation en vue du podium de Sofia. Technique contestable des cancres, cette méthode peut sourire à un surdoué qui, depuis deux ans, saute toutes les classes. Dernier de la finale B à Rome, finaliste A à Los Angeles, il a battu cet hiver — sans préparation spéciale — le record du 100 mètres nage libre. Si Caron se qualifie pour la finale de Sofia, le plus difficile sera fait car, admet-il, *« dans une finale de 100 mètres, tout peut arriver »*.

J.-J. B.



Le Monde
SCIENCES

Les TV privées en quête de fréquences

Le gouvernement a décidé de créer deux chaînes privées de télévision. Il faudra ajouter aux émetteurs existants deux réseaux multivilles desservant la moitié de la population. A TDF, les spécialistes ont longuement travaillé pour dégager, presque partout, les fréquences nécessaires.

L'EXPLOSION des radios locales puis la prochaine création de chaînes privées de télévision ont fait prendre conscience qu'on ne peut émettre n'importe où et n'importe comment. Le spectre des fréquences radioélectriques est une ressource *limitée, et il est indispensable de* planifier soigneusement les sites d'émission, les fréquences utilisées et les puissances émises. Sinon, chacun brouille le voisin sans réel profit.

En France, c'est TDF qui fait cette planification, à l'intérieur de contraintes résultant d'accords internationaux et de décisions gouvernementales. Aussi cet établissement public est-il fréquemment accusé de noirs desseins *lorsqu'il fait valoir ces contraintes* pour s'opposer à une demande. TDF a été soupçonnée d'avoir des « *fréquences cachées* », réservées pour d'obscurs et peut-être inavouables usages. Il est clair que TDF n'a pas toujours su défendre son dossier, et comme le reconnaît son président, M. François Schoeller, « *devant la complexité du problème, les ingénieurs et techniciens ont parfois eu tendance à ne pas donner les explications, à ne rien dire* ».

A TDF, on est cependant convaincu de la solidité du dossier, et on a quelques arguments à faire valoir. M. Schoeller pense d'ailleurs que, face à une situation qui prête à controverse, la « *transparence* » des choix faits devrait être garantie par un organisme indépendant. Selon lui, ce pourrait être le Conseil national de la communication audiovisuelle, organisme qui dispose d'experts et qui a le droit d'émettre des avis officiels.

Le problème des attributions de fréquences se pose différemment en radio et en télévision, même si on retrouve des contraintes similaires. Dans les deux cas où l'établissement public est confronté à des demandes — bandes FM pour la radio, canaux UHF (ondes décimétriques) en télévision, — la réglementation internationale limite sévèrement les possibilités.

Boucher les trous

En radio (modulation de fréquence), les émissions sont autorisées, depuis le 1er janvier 1985, entre 87,5 mégahertz et 104 mégahertz — la bande 104-108 sera libérée par les militaires, *mais seulement en 1996*. Si deux émetteurs sont au même endroit, ils doivent être séparés d'au moins 0,4 mégahertz — écart qui peut être réduit à 0,1 mégahertz s'ils sont éloignés tout en partageant certaines zones de réception. Le plan de fréquences établi pour l'Ile-de-France permet à 108 stations d'émettre, ce qui ne paraît pas être un mauvais résultat puisque, si l'on prend la région de New-York, deux fois plus étendue, on trouve dans la même bande 104 émetteurs, ayant il est vrai des puissances plus grandes.

En télévision, la France peut utiliser 45 canaux UHF (ondes décimétriques), numérotés de 21 à 65 (1) — plus quelques canaux VHF (ondes métriques) de l'ancien réseau 819 lignes en noir et blanc, qui ont été attribués à Canal Plus et ne suffisent même pas à l'émission de ce seul programme. Il faut avec ces canaux diffuser les trois chaînes publiques. Or chacune d'elles a besoin, pour couvrir la quasi-totalité du territoire métropolitain, de 112 ou 116 émetteurs principaux. A cause du relief, les zones couvertes par ces émetteurs laissent de nombreux trous — on ne peut recevoir le signal que si l'on est en vue directe de l'émetteur. Pour boucher ces trous, il a fallu installer, pour chacune des trois chaînes, quelque 2 600 réémetteurs — plus de 300 au total pour le seul département de l'Aveyron. Comme leur nom l'indique, les *réémetteurs captent les ondes* d'un émetteur principal et les rediffusent — dans un autre canal — aux habitants des zones d'ombre. Le relief naturel n'est pas seul en cause : à Paris, un réémetteur a été installé sur la tour Maine-Montparnasse, qui masque la tour Eiffel à de nombreux habitants des treizième et quatorzième arrondissements.

Le seul énoncé des chiffres précédents — globalement, 8 000 émetteurs et réémetteurs UHF se partagent 45 canaux — montre bien l'ampleur des problèmes, avant même que soient prises en compte les contraintes à respecter. Il ne reste guère de canaux libres. Il a même fallu, dans quelques cas, étendre la bande autorisée, et utiliser les canaux 66 à 69, théoriquement réservés aux transmissions militaires, et que la défense a accepté de prêter à TDF à titre précaire. En cas de crise grave, ces émissions seraient supprimées.

Il ne faut pas oublier que les attributions internationales de fréquences, faites pour l'essentiel à la conférence de Stockholm en 1961, l'ont été sur la base de quatre programmes par pays, un en VHF et trois en UHF. Or le choix a été fait pour TF 1, A 2 et FR 3 d'une couverture aussi complète que possible du territoire — Canal Plus doit en couvrir 90 % en fin d'année. Ce choix ne peut être remis en cause : on voit mal un gouvernement annoncer à bon nombre d'électeurs qu'on leur supprime une des chaînes actuelles. Il est donc logique qu'il n'apparaisse pas possible d'ajouter une autre chaîne ayant une couverture nationale complète.

Des impossibilités

Les études faites pour la mission Bredin, qui a demandé à TDF d'examiner la possibilité de desservir un ensemble de soixante-deux zones, généralement disjointes, centrées sur les grandes villes, ont en revanche montré qu'on peut techniquement ajouter deux chaînes dans la plupart de ces zones, ainsi qu'une cinquantaine de télévisions locales. Le rapport Bredin propose la création de deux réseaux « multivilles » — et le gouvernement vient de le suivre sur ce point, — ayant chacun une *audience potentielle de 17 millions* de téléspectateurs.

L'étude a mis en évidence quelques impossibilités. Ainsi, aucune adjonction aux émissions actuelles ne paraît possible à Strasbourg. On pourrait envisager une réimplantation générale des émetteurs, les Français étant installés en Forêt-Noire et les Allemands dans les Vosges, ce qui libérerait des canaux. Mais, outre les problèmes économiques et politiques qui seraient ainsi posés, on priverait alors les Alsaciens des émissions allemandes auxquelles beaucoup sont attachés.

Contraintes techniques

Ailleurs, on trouve des solutions techniquement acceptables. Mais, dans bien des cas, elles imposent un réaménagement du réseau qui a parfois des conséquences économiques ou politiques peu souhaitables. C'est le cas lorsqu'il faut, pour libérer un canal sur une ville, changer le site d'un réémetteur voisin. Pour donner une chaîne supplémentaire à quelques centaines de milliers de personnes, il faut en contraindre quelques milliers d'autres à changer leur antenne — et ceux-ci ne bénéficieront pas de la nouvelle chaîne. Il est donc hors de question de leur faire payer ce changement, et il est politiquement difficile de le leur imposer.

Toute remise en cause de ce qui existe est difficile. Il y a quelques *années, FR 3* n'avait pas d'émetteur pour desservir Montpellier, mais on pouvait utiliser celui de Marseille. Puis, un émetteur a été installé au voisinage de Montpellier. Mais certains habitants de cette ville préfèrent les programmes de la station de Marseille, ou simplement ne souhaitent pas réorienter leur antenne. Il n'a pas été jugé possible de leur supprimer cet accès, donc de réduire la zone de service marseil*laise, ce qui faciliterait la libéra*tion de certains canaux pour les futures chaînes.

Même s'il n'y a rien à changer, *si des canaux sont disponibles, des* difficultés peuvent apparaître. C'est le cas à Lille. Pour cette ville, comme pour d'autres situées dans des régions sans relief, il a été choisi d'implanter un émetteur loin de la ville, et d'émettre avec une forte puissance. L'émetteur de Lille est à Bouvigny, dans le Pas-de-Calais : il a une puissance de 50 kilowatts ; il est équipé d'une antenne à fort gain que porte un pylône haut de 300 mètres. Sa zone de service s'étend loin en Belgique, et celle de brouillage encore plus. Des canaux sont disponibles pour des chaînes supplémentaires, mais à condition d'émettre à puissance plus faible afin de réduire la zone de brouillage. On ne peut donc pas implanter les émetteurs correspondants à Bouvigny. On peut, en revanche, les mettre au beffroi de Lille, mais les habitants de l'agglomération lilloise devront s'équiper d'une nouvelle antenne pour recevoir les nouvelles chaînes, ce qui n'est guère souhaitable au plan économique.

Bien d'autres exemples pourraient être donnés. Les contraintes techniques sont sévères, et celles qu'imposent les données socio-économiques le sont encore plus. Mais elles sont toujours difficiles à apprécier. Dans *un domaine où les conflits d'intérêts sont nombreux*, où les parties font flèche de tout bois, la position de TDF, organisme technique à qui revient la tâche de dire ce qui est possible et d'élever des objections, n'est évidemment pas confortable. Elle rappelle un peu celle d'EDF lorsque fut mis en place le programme électronucléaire. D'où l'insistance de son président sur la « *transparence* » et le souhaitable contrôle des choix techniques par un organisme indépendant de l'établissement public.

MAURICE ARVONNY.

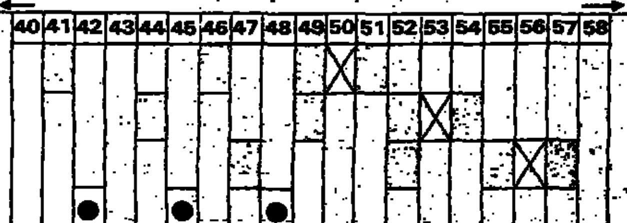
(1) Les canaux ont 8 mégahertz de large. Le canal 21 va de 470 à 478 mégahertz, le 22 de 478 à 486, et la *bande allouée à la télévision se termine* au canal 65, entre 822 et 830 mégahertz.

Les canaux interdits

L'*UTILISATION* d'un canal en stérilise quatre autres. La raison est simple pour les canaux adjacents, qui encadrent immédiatement le canal utilisé — les canaux 49 et 51 si l'on utilise le canal 50. Mais sont aussi exclus, dans le même exemple, les canaux 41 et 46, à *cause des techniques employées* pour la réception.

Quel que soit le canal que l'on veut recevoir, le signal reçu est immédiatement transposé à une fréquence fixe — en fait deux fréquences, 32,7 mégahertz pour l'image et 39,2 mégahertz pour le son. Les diverses opérations de filtrage, de démodulation et d'amplification peuvent ensuite être faites de manière standard, *émissions* est assez important pour brouiller le signal envoyé par un émetteur qui utiliserait ce dernier canal. On pourrait empêcher cette réémission, *mais* cela augmenterait le coût des appareils de télévision.

C'est aussi la présence de cet oscillateur qui exclut l'utilisation *du canal 41 (630-638 mégahertz)*, que les techniciens appellent le canal conjugué du canal 50. L'électronique, qui fait la soustraction des fréquences, peut la faire dans les deux sens. Or, la fréquence de l'oscillateur (670,55 mégahertz pour recevoir le canal 50) est presque exactement à mi-chemin entre les canaux 41 et 50. Une émission dans le canal 41 donnerait



40 *Numéro du canal*
☒ *Triplet de canaux utilisés dans une zone*
☐ *Canaux dont l'utilisation est interdite dans la même zone*
● *Autre triplet utilisable*

indépendante du canal d'émission. Cette transposition se fait en mélangeant le signal reçu à celui fourni par un oscillateur, et l'opération s'analyse comme une soustraction entre la fréquence du signal reçu et celle de l'oscillateur. Dans le cas d'utilisation *du canal 50, qui s'étend de 702* à 710 mégahertz, l'image et le son modulent des porteuses à 703,25 et 709,75 mégahertz respectivement. Pour ramener ces valeurs à 32,7 et 39,2 mégahertz, l'ocillateur doit donc fonctionner à 670,55 mégahertz, fréquence qui tombe dans *le canal 46 (670-678 mégahertz)*. Or, cette fréquence est réémise par l'antenne : en d'autres termes, un récepteur réglé sur le canal 50 est un petit émetteur sur le canal 46. En agglomération, l'ensemble de ces aussi, après soustraction, des fréquences proches de 32,7 et 39,2 mégahertz — avec échange de l'image et du son — et brouillerait donc le canal 50 que l'on veut recevoir. D'où l'impossibilité d'utiliser un canal et son conjugué dans une même zone de réception.

Une recette pratique et souvent utilisée actuellement, où l'on a en général trois émetteurs par site, consiste à espacer les canaux d'émission de trois en trois. Ainsi les canaux 50, 53 et 56 sont affectés à TF1, A2 et FR3 dans le Morbihan. La figure *montre que certaines interdic*tions tombent alors sur les mêmes canaux, ce qui réduit le nombre des canaux interdits. Elle montre aussi que les canaux 42, 45 et 48 constituent un autre triplet utilisable.

J. J. B.

Eviter les brouillages

DE nombreuses contraintes techniques sont à respecter *si l'on veut éviter* les brouillages. Un émetteur est conçu pour desservir une certaine région, sa zone de service. Mais *ses émissions sont reçues* dans une région plus vaste, à un niveau trop faible pour être utilisable, mais suffisant pour brouiller un autre émetteur qui utiliserait le même canal.

Cette zone de brouillage est généralement dix fois plus étendue que la zone de service, quelle que soit la puissance de l'émetteur. Dans les directions où aucun relief ne vient gêner la propagation, la zone de brouillage s'étend souvent à plusieurs centaines de kilomètres.

En pratique, deux émetteurs ne peuvent utiliser le même canal que si la zone de service de chacun est extérieure à la zone de brouillage de l'autre. Or, les zones de brouillage débordent souvent les frontières ; seules, les Pyrénées constituent une barrière presque étanche. Avant de mettre en place un nouvel émetteur, il faut donc prendre en compte, non seulement les autres émetteurs français, mais aussi ceux des réseaux étrangers.

Arguments économiques

Dans la zone de service d'un canal de numéro N, on ne peut évidemment réutiliser ce canal, mais pas non plus les canaux adjacents de numéro N+1 et N−1. En effet, il n'y a pas d'intervalle entre canaux. *Chaque canal*, large de 8 mégahertz, commence là où le précédent se termine. Or, les filtres utilisés n'ont pas une sélecti*vité parfaite. S'ils laissent passer* le canal qu'on souhaite recevoir, ils ne peuvent complètement couper une émission qui serait faite sur les canaux adjacents.

Sont aussi exclus les canaux de numéros N−4 et N−9. Ici la raison tient à la technologie des récepteurs *(lire l'encadré)*. Ces *interdictions* pourraient être modifiées, en utilisant d'autres méthodes pour la réception.

A l'étranger, elles sont différentes, voire levées. *Mais* des arguments économiques s'y opposent. Il faut maintenir le plus bas possible le coût des appareils de télévision. Et il est *évidemment* exclu de changer le parc actuel de téléviseurs. Toute modification doit donc être introduite progressivement. Or, pendant la période où deux techniques de réception seraient simultanément utilisées, elles conjugueraient leurs inconvénients sans qu'apparaisse encore aucun avantage.

L'utilisation d'un canal en stérilise donc quatre autres. C'est là une contrainte très forte. Car si les zones de service des émetteurs principaux ne se recouvrent qu'à leurs limites, les réémetteurs ont leur zone de service incluse dans celle de l'émetteur principal dont ils reprennent l'émission.

Il est fréquent qu'un point se trouve visible à la fois de l'émetteur principal et de deux réémetteurs, parfois plus — et cela pour chaque chaîne. Un calcul brutal — cinq canaux utilisés ou stérilisés, à multiplier par trois émet*teurs et par trois chaînes* — conduirait aux quarante-cinq canaux disponibles. Ce calcul n'a heureusement pas de sens, car on peut s'arranger pour que plusieurs interdictions affectent le même canal, ce qui diminue le nombre total des canaux interdits *(voir figure)*. Mais il montre qu'ajouter de nouveaux émetteurs n'est pas facile.

Avec l'ordinateur

Comment procède la direction des fréquences de TDF s'il paraît souhaitable d'implanter un émet*teur supplémentaire* ? C'est un ordinateur qui dégrossit le travail. On lui indique le site choisi, la puissance d'émission. L'ordina*teur passe alors en revue* tous les canaux. Pour chaque choix possible, à partir des caractéristiques des émetteurs en place, il calcule tous les brouillages : celui du nouvel émetteur par les anciens, aussi bien que les effets inverses. En général, il constate que les quarante-cinq canaux envisageables sont interdits.

Mais l'ordinateur n'a pas tenu compte du relief : il connaît l'altitude des émetteurs, mais pas toute la carte de France. Il ne *prend pas non plus en considéra*tion quelques possibilités techniques de réduction des brouillages, ni la directivité des antennes de réception.

Les spécialistes épluchent alors les résultats, carte IGN en main. Les cartes en relief leur sont très utiles pour faire une première analyse, que précisera un relevé des altitudes. Les spécialistes constatent qu'entre tel « brouilleur » et l'émetteur qu'on veut implanter, il y a une bienheureuse montagne qui arrêtera les ondes. Peu à peu, ils lèvent ainsi les impossibilités.

Au bout d'un certain temps — une bonne journée de travail en télévision, deux heures pour la radio où les exigences de vue directe sont moins fortes, — ils trouvent une solution, ou s'assurent qu'il n'en existe aucune, ou encore ils ne peuvent pas conclure. Ce dernier cas est fréquent, et il faut aller sur le terrain et faire des mesures pour vérifier les hypothèses. Le travail reprend alors sur de nouvelles bases. C'est ainsi qu'ont été *faites les études techniques* demandées par la mission Bredin.

M. A.

Les disponibilités dans 62 zones de desserte

	Sans réaménagement du réseau	Avec réaménagement	Envisageable
Aucune fréquence	15	7	5
Une fréquence	47 dont 9 brouillées	55 dont 7 brouillées	57 dont 2 brouillées
Une deuxième fréquence	34 dont 15 brouillées	45 dont 16 brouillées	50 dont 10 brouillées
Une troisième fréquence	18 dont 5 brouillées	28 dont 6 brouillées	34 dont 5 brouillées

Le tableau donne, pour 62 zones de desserte, le nombre de fréquences disponibles, avec ou sans réaménagement du *réseau d'émetteurs. La colonne « envisageable » correspond à des hypothèses de réaménagement ultérieur, dont la pos*sibilité reste à confirmer. Dans certaines zones, les fréquences ne sont disponibles qu'en tolérant un certain brouillage qui interdirait la réception pour certains habitants (15 % de la population en moyenne).

UN APPORT DES BIOTECHNOLOGIES

Le lait, nouvelle source de produits chimiques

Le lait pourrait devenir une nouvelle matière première pour la fabrication de produits pharmaceutiques ou chimiques. Une perspective ouverte par les biotechnologies, qui bouleversera la vie des éleveurs et des industriels du lait.

« *LE lait c'est frais, le lait c'est gai* », annoncent ses producteurs, à grand renfort de publicité. Mais le lait, c'est aussi une matière première riche en matières grasses et en protéines, dont on est loin d'avoir encore exploité toutes les possibilités. Le lait, c'est encore le pivot d'une chaîne de production et de transformation dont les différents maillons — les éleveurs, les coopératives, les industries, les consommateurs — interagissent sans cesse. L'industrie laitière, c'est un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs (estimation de 1983).

C'est dans cette filière complexe, aux importants enjeux économiques et politiques, qu'arrivent maintenant les biotechnologies, chargées de toutes les promesses. Dès lors, on peut s'interroger. En quoi ces nouvelles « technologies du vivant » peuvent-elles modifier les rapports économiques entre les différents acteurs ? Peuvent-elles aider à la recherche de solutions aux excédents laitiers ?

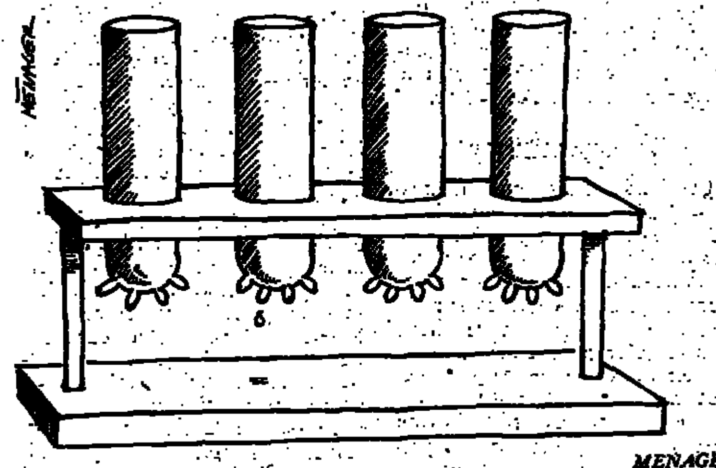
Ces questions sont au centre des réflexions d'un groupe de travail sur « *l'impact des biotechnologies sur le secteur agricole et alimentaire — la filière lait* ».

Récemment réuni par le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), il rassemblait des scientifiques, des économistes, des industriels, des représentants d'organismes agricoles, et un spécialiste de la consommation.

Imaginons que l'on parvienne, dans des conditions économiquement rentables, à faire du lait une nouvelle source de produits chimiques. « *Cela mettrait en cause les conditions d'élevage, et tout l'équilibre sociologique du monde rural pourrait s'en trouver modifié* », remarque M. Pierre Feillet, chef du département de technologie des glucides et des protéines à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'un des initiateurs de cette réflexion collective. « *L'incidence des nouvelles technologies dans la filière lait n'est donc pas neutre*, souligne-t-il, *et on ne peut raisonner sans tenir compte des réalités socio-économiques.* »

Réalités et obstacles

Ces réalités, ce sont d'abord celles des éleveurs. « *La situation des exploitations est, d'une manière générale, défavorable* », notent les experts. Pour réaliser une économie d'échelle, un agriculteur doit posséder au moins trente vaches laitières. D'où une tendance à la croissance des troupeaux et un risque d'excédent laitier, puisque la consommation augmente moins vite que la collecte. C'est le cercle vicieux.


MENAGER

Ces réalités, ce sont aussi celles des entreprises laitières actuellement en pleine mutation et placées devant l'impératif de fournir aux consommateurs des produits de qualité constante.

Une contrainte qu'elles ne maîtrisent pas entièrement, puisque la qualité des produits finis dépend en grande partie de la nourriture donnée au cheptel. C'est donc toute l'alimentation des troupeaux qui devrait faire l'objet d'une attention particulière, voire « *être repensée* ».

Le développement de l'industrie laitière est confronté, en outre, à deux autres obstacles, de nature très différente. L'un provient de « *l'absence ou de l'insuffisante fiabilité* » de certains équipements de stockage, qui peuvent conduire à la contamination de milliers de litres de lait. L'autre — et ce sera aux chercheurs de le surmonter — tient à l'imparfaite connaissance des composants du lait et des micro-organismes qui interviennent dans sa fermentation.

Que peuvent apporter, dans ce secteur, les nouvelles technologies — qu'elles soient « bio » ou non ? D'abord, une plus grande automatisation, seule capable de conduire à des fabrications constantes et à moindre coût. Une diversification des productions, aussi.

Elles ouvrent en effet la voie à la préparation de nouveaux produits, nés par exemple de la valorisation du lactose ; certains peuvent être utilisés dans l'alimentation animale ou humaine, d'autres (vaccins, méthane, produits chimiques), ont des usages très variés *(lire l'encadré)*. Ces « nouveaux produits » se heurtent, il est vrai, au prix du lactose et à la compétition avec d'autres matières premières pouvant permettre l'obtention du même produit final à moindre coût. Mais « *ces obstacles pourraient, à moyen et à long terme, s'effacer jusqu'à disparaître* ».

A l'inverse, les nouvelles technologies peuvent permettre de créer des produits de substitution du lait (lait de soja, fromages végétaux, etc.), dont certains sont à l'étude, d'autres déjà commercialisés.

C'est alors « *à un bouleversement complet de la filière lait que nous pourrions assister ; les productions « classiques » seraient concurrencées sur leur propre terrain, ce qui conduirait les industries laitières à opérer un mouvement de restructuration de la filière autour de nouvelles productions* ».

Saturation

Eleveurs, transformateurs ; la chaîne ne serait pas complète si l'on omettait de tenir compte de son maillon final : les consommateurs. Bien que la France soit le premier consommateur de fromage dans le monde et le troisième d'« équivalent lait » dans la CEE, la demande ne contrebalance pas l'évolution de l'offre, et elle est proche de la saturation.

Peut-être l'apparition sur le marché de yaourts, de fromages nouveaux, pourrait-elle faire évoluer cette situation. Mais comment en être sûr ? Il faudrait étudier en détail l'évolution de la consommation et des goûts, comme le recommande le groupe de travail.

Tel est le constat. Reste, à présent, à tenter de dégager les possibles avenirs de la filière lait. Les experts envisagent trois scénarios, pour le court et le moyen terme.

Le premier est celui du « *renfermement et du protectionnisme* ». Chaque pays créerait ainsi un marché captif qui lui permettrait de faire coïncider la production et la consommation nationales. Le deuxième consiste en la mise en place d'une « *stratégie de conquête des firmes* ». Le rôle essentiel serait laissé aux entreprises, qui « *pourraient chercher à modifier le champ de référence de la demande, en proposant de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires* ».

En poussant les choses à leur terme, « *tout en restant dans les limites du raisonnable* », ce scénario pourrait conduire à « *une réorientation complète de la filière lait et à son ouverture vers la chimie fine et la pétrochimie notamment* ».

Le dernier scénario, qualifié de « *micro* », fait appel aux « *solutions locales : auto-limitation, auto-approvisionnement et auto-consommation* ». Par rapport au précédent, qui confie le développement de la filière à de grands groupes ou à des multinationales, il privilégie plutôt les circuits courts.

Exporter

Les experts éliminent d'emblée le premier scénario, « *qui peut entraîner à terme des effets pervers, notamment une augmentation des prix et, par contrecoup, une escalade de l'inflation et une levée de boucliers des consommateurs* ».

En revanche, un mélange des deux derniers leur paraît possible. La filière lait pourrait à la fois s'appuyer sur les stratégies des grandes firmes — qui, en diversifiant et en réorientant leurs productions, tenteraient de conquérir de nouveaux marchés à l'exportation — et sur une meilleure implantation des entreprises au niveau régional, avec la valorisation de produits « naturels » ou « de pays » à forte valeur ajoutée.

Il reste qu'en période de crise « *il semble difficile de proposer un véritable scénario de croissance de la filière lait* ». Cette dernière, quels que soient les apports des biotechnologies, est soumise à une règle que connaissent nombre de secteurs d'activités traditionnels : « *Si l'on veut continuer à produire*, dit M. Feillet, *la seule solution est d'exporter.* »

ELISABETH GORDON.

Au service du fromager

BEURRE, fromages variés... L'homme n'a pas attendu l'avènement du vingtième siècle pour tirer le meilleur parti du lait, pour exploiter les ressources de ce cocktail d'eau, de matières grasses, de protéines, de sucre (le lactose) et de sels minéraux. Mais ce secteur très traditionnel a connu, au cours des dernières décennies, de profonds bouleversements technologiques. Toutes les opérations qui transforment successivement le lait en fromage — la fermentation, la coagulation des protéines, l'égouttage du caillé, l'affinage qui donne au produit fini tout son arôme — en ont été ébranlées.

Il n'est plus question, depuis longtemps déjà, de laisser se développer spontanément les bactéries présentes naturellement dans le lait. Les fromagers savent stopper leur croissance et les remplacer par des micro-organismes spécialement cultivés pour déclencher la fermentation et lui permettre d'avoir lieu dans les conditions souhaitées. On espère même, à terme, pouvoir confectionner « sur mesure » des mélanges simples de souches, capables à la fois de conférer au milieu une acidité donnée et de provoquer la naissance de tel ou tel arôme.

De même complète-t-on la panoplie des enzymes naturelles du lait à l'aide de nouvelles venues, produites industriellement, qui accélèrent l'affinage tout en améliorant la texture des fromages fabriqués.

Les fromagers font bien plus que de tirer parti des travaux des biologistes et des biochimistes. Certains ont aussi adapté à leurs besoins des technologies venues d'ailleurs. L'une d'elles, l'ultrafiltration, héritée de l'industrie chimique, est utilisée par de nombreuses laiteries industrielles pour séparer les constituants du lait. Cette méthode fait, en effet, appel à une membrane dont les pores ont une forme et une dimension telles qu'ils laissent passer l'eau, le lactose et les sels minéraux, et ne retiennent que les matières indispensables à la fabrication du fromage.

Ainsi sont fabriquées, chaque année, dans le monde, plusieurs dizaines de milliers de tonnes de fromage frais. Récemment, une entreprise a également utilisé cette technique pour séparer le lactosérum (petit lait) dès les toutes premières étapes de la fabrication de fromages à pâte molle (du type camembert), avec pour résultat d'éliminer l'opération d'égouttage et d'augmenter de 15 à 20 % les rendements de production.

Les techniques membranaires atteignent aujourd'hui un tel raffinement qu'il devient possible, en variant la taille de leurs pores, tout en jouant sur les conditions de température et d'acidité du milieu, de sélectionner et d'extraire une catégorie choisie de molécules intéressantes. Grâce à elles, le lactosérum, longtemps considéré comme un déchet encombrant, devient une matière première exploitable. Il peut servir de substrat pour la culture de micro-organismes, notamment de levures utilisables dans l'alimentation animale ou comme adjuvant dans l'industrie agro-alimentaire.

Diététique médicale

Mieux encore : des techniques de séparation plus « fines », telle la chromatographie préparative, permettent d'extraire les protéines que renferme le lactosérum. Selon leur origine et les traitements qu'elles subissent, ces dernières acquièrent des propriétés fonctionnelles particulières : une capacité de lier l'eau et le gras (très utile en charcuterie), un pouvoir gélifiant (pour les flans et les crèmes), et bien d'autres encore. Ces protéines solubles et à valeur nutritive élevée peuvent aussi être transformées en petites molécules complètement et rapidement assimilables par l'organisme. Elles trouvent alors des débouchés en diététique médicale, comme « aliments de réanimation » ou pour nourrir des personnes ayant subi l'ablation de l'intestin grêle.

Quelques-unes des protéines du lait contiendraient même des séquences à activité neurophysiologique et posséderaient, suivant les cas, un pouvoir morphinomimétique ou immunostimulateur. De là à pronostiquer leur commercialisation prochaine par l'industrie pharmaceutique, il n'y a qu'un pas que certains franchissent déjà.

N'envisage-t-on pas de fabriquer, à partir de cette matière première animale, des vaccins, des produits chimiques, voire de confectionner des liants pour les briques de construction ?

E. G.

3 000 espèces de cafards

Les blattes, ou cafards, pullulent dans les immeubles dotés du chauffage central et de vide-ordures. Ces insectes qui suscitent le dégoût transmettent diverses maladies.

BLATTE, cafard, cancrelat, *cucaracha* (en espagnol), *cockroach* (en anglais). Tous ces synonymes suscitent le dégoût. Le spectacle de ces cafards qui fuient la lumière à toute vitesse pour disparaître par le moindre interstice est déplaisant, mais il est devenu fréquent, même dans les maisons les mieux tenues, depuis une vingtaine d'années : essentiellement depuis que les immeubles sont dotés du chauffage central et de vide-ordures. Car les cafards, nocturnes et lucifuges, aiment les endroits chauds et humides, et ils raffolent des déchets domestiques de toutes sortes.

Les cafards constituent, parmi les insectes, un vaste groupe de plus de trois mille espèces dont dix-sept sont domestiques. En France trois espèces sont particulièrement abondantes : la blatte américaine *(Periplaneta americana)*, longue de 5 à 6 centimètres, préfère les abords des piscines aux habitations ; la blatte germanique *(Blattella germanica)* est celle que l'on risque le plus de voir dans les cuisines, bien qu'une autre blatte *(Supella longipalpa)* soit aussi répandue depuis une dizaine d'années. La blatte germanique et *Supella longipalpa* se ressemblent beaucoup ; de même taille (1 à 2 centimètres), même couleur brun-jaune clair.

Les blattes forment un groupe très ancien. Elles étaient déjà très abondantes au carbonifère (– 345 à – 280 millions d'années) et ont fort peu évolué depuis lors. Les blattes ont ainsi plusieurs caractères primitifs (réseau de nervures des ailes très dense, pièces buccales broyeuses, thermophilie et hydrophilie, etc.). On ne connaît pas leur ancêtre, mais les blattes sont sûrement issues d'un arthropode marin (1).

Les glandes des blattes sécrètent des substances très variées. Certaines de ces substances sont toxiques pour les prédateurs (rats, souris, araignées, etc.). Les phéromones sont des sécrétions émises par les blattes dans le milieu extérieur (et non pas dans l'organisme émetteur comme le sont les hormones). Transportées dans l'air à des doses infinitésimales, les phéromones sont perçues et identifiées par les individus de la même espèce, et elles guident leur comportement, en particulier le comportement sexuel.

Agrégation, piste et sexe

Les blattes émettent plusieurs phéromones :

- Les *phéromones d'agrégation*, grâce auxquelles les cafards se regroupent autour des sources de nourriture. Leur effet attractif est croissant : plus il y a de blattes, plus il y a de phéromones et plus il y a de blattes qui accourent ;
- Les *phéromones de piste*, découvertes très récemment chez les blattes, marquent les trajets (comme chez les fourmis), si bien que tous les cafards suivent les mêmes itinéraires ;
- Les *phéromones sexuelles*, émises par les mâles ou les femelles, régissent la vie sexuelle de l'espèce. Une phéromone sécrétée par les femelles attire et excite les mâles, et réciproquement. Mais, de plus, une phéromone émise par une glande dorsale du mâle doit être mangée par la femelle avant que celle-ci accepte l'accouplement.

Après la fécondation, les processus de reproduction varient selon les espèces. Chez la plupart des blattes, les œufs, sitôt fécondés, sont « empaquetés » dans une oothèque, c'est-à-dire une sorte de petit sac résistant fabriqué par deux glandes situées dans les voies génitales de la femelle. Ce système est assez comparable à celui de l'Araldite : une glande émet la colle, l'autre le durcisseur.

Selon les espèces, l'oothèque peut être transportée par la femelle, le sac demeurant partiellement à l'extérieur du corps. Elle peut ainsi rester dans une poche spéciale du corps de la femelle ; les larves sont écloses dans leur mère et en sortent toutes formées. Au cours de chaque période de ponte, les femelles peuvent émettre plusieurs oothèques et elles sont fécondables plusieurs fois au cours de leur existence (un à deux ans selon les espèces).

Par elles-mêmes, les blattes ne sont pas dangereuses. Ni piqûre ni morsure, mais elles restent des insectes assez dangereux, dont les pattes et les excréments véhiculent d'innombrables virus, bactéries, vers, parasites de toutes sortes. Les blattes sont des agents de transmission de beaucoup de maladies graves (dont la poliomyélite).

YVONNE REBEYROL.

(1) L'embranchement des arthropodes comprend les crustacés, les myriapodes, les insectes et les arachnides.

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 RÉSUMÉ

DÉTESTANT voyager et souhaitant vous distraire, j'utilise sans scrupule depuis quelques semaines *le Voyage en Orient* (anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIXe siècle) de Jean-Claude Berchet (Bouquins-Robert Laffont). Les écrivains sont en effet des mules dociles qui nous permettent de traverser les pays chauds sans trop nous fatiguer, sans que nous soyons obligés de nous éponger le front d'une façon disgracieuse. Au mois d'août, il n'y a de bons voyages qu'imaginaires. Le plus intéressant, dans ces récits passés, c'est l'exquis sentiment de solitude qu'ils nous donnent.

Nous avons envie de dévorer ce que ces fantômes ont mangé avec négligence, de boire ce vin trop lourd, de dormir à la belle étoile ou dans ce mauvais lit. D'entrer dans ces maisons. De toucher ces vêtements. De participer à ces discussions animées sur la place publique. Comme ce consul est aimable qui nous reçoit sans tarder sur une simple lettre de recommandation ou parce que notre nom lui dit vaguement quelque chose, ou même sur notre bonne mine. Il va mettre sa maison à notre disposition, le brave homme ! C'est vraiment un personnage savoureux, plein d'expérience, une mine inépuisable de renseignements qui nous seront utiles lorsqu'il nous faudra relater notre voyage.

Au même titre que le lever et le coucher du Soleil, les mœurs des habitants font partie des sujets obligatoires. Le voyageur généralise avec entrain. Comme ces patrouilles de soldats qui ont pour mission de réduire dans le village les derniers nids de résistance, le voyageur ne fait pas le détail avec les mœurs des habitants d'une région. Ce que dit Castellan (1772-1838) des Magnotes (natifs de la Magne : région la plus méridionale du Péloponnèse) dans ses *Lettres sur la Morée* : *« Les Magnotes sont vindicatifs ; ils ne pardonnent jamais le meurtre de leurs parents, se font un point d'honneur de les venger, et se laissent croître la barbe jusqu'à ce qu'ils aient éteint leur haine dans le sang du meurtrier ou de quelqu'un de sa famille (...) L'aridité du sol sur lequel ils vivent propage parmi eux la rapine et le brigandage auxquels ils sont enclins, et qui forment leur principal caractère »*, cinquante autres voyageurs après quelques semaines passées, voire quelques jours, le diront en d'autres termes sur d'autres contrées avec le même aplomb. Ne perdons pas davantage notre temps, prenons le premier pays venu et le premier écrivain qui passe :

2 CHATEAUBRIAND EN GRÈCE

NOUS débarquons à Modon (Méthone) sur la mer ionienne, accueillis par les Turcs. Ce qui rappelle à mon guide la belle expression de M. de Bonald : *« Les Turcs sont campés en Europe »*. Chateaubriand a tort de s'inquiéter : dix ans après la publication de *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, la guerre de libération éclate comme un feu d'artifice de la Morée aux îles. Et ce ne sont plus les Turcs qui campent en Grèce. Le vice-consul allemand nous offre le coucher, la France — qui s'en étonnera ? — n'ayant pas d'agent à Modon. Éternelle misère de notre Quai d'Orsay ! Et début de cette *fascination bestiale* et entêtée des Allemands pour la Grèce, qui les poussera à y installer un roi d'origine bavaroise, Othon I, l'allemand devenant ainsi la seconde langue officielle du pays. Au fil des ans, cet Othon se métamorphosera *en millions de touristes*. Compte tenu de la valeur du mark, les Grecs ont gagné au change, mais pas nos oreilles. Ce qui fut Delos, Paros, Andros, Mykonos, Leucade s'est transformé en chaises longues pour amateurs de bière *et de choucroute au soleil*.

Notre vice-consul allemand faisait ce qu'il pouvait, étant lui-même logé dans une méchante cahute de plâtre. *« Il m'offrit de très bon cœur un souper composé de pastèques, de raisins et de pain noir »*. Comme ce souper, dans sa savante frugalité, nous ouvre l'appétit, et bien plus que n'aurait su le faire la plus somptueuse chronique de gastronomie ! Il est probable que le vice-consul, si pauvre fût-il, avait mieux dans son garde-manger. Ce serait bien le diable si dans sa cave il n'avait pas eu un fromage de chèvre et l'éternel mouton. Mais Chateaubriand aime à ménager ses effets, et les pastèques et le pain noir annoncent : *« Il ne faut pas être difficile sur les repas lorsqu'on est si près de Sparte. (...) J'entendais les aboiements du chien de la Laconie, et le bruit du vent de l'Elide : comment aurais-je pu dormir ? »*

On voit mieux ici les éléments de cette « solitude » du voyageur qui est un duveteux pour l'esprit. Chateaubriand est naturellement seul parce qu'il est Chateaubriand, mais il l'est aussi parce ce qu'en ces temps-là, l'arrivée d'un voyageur à Modon est un événement. Muni d'un domestique, d'un *guide*, d'une *solide* culture classique et de cette espèce d'humour macabre que suscite en lui le décalage entre ce que les choses devaient être jadis et ce qu'elles sont devenues — *« si vous saviez, mes pauvres enfants »*, et de pouffer de rire intérieurement ! — Chateaubriand se sent comme un poisson dans l'eau en Grèce et ailleurs. Pas d'affolement. Toutes les ruines, les coutumes vont se mettre en place. La dernière relation de voyage date de dix ou cinquante ans, Chateaubriand va la comparer avec ce que lui livre son propre regard, son propre « cliché ». On biffe ce détail, on ajoute celui-ci. Il sait bien de toute façon qu'il a remis la meilleure copie, qu'elle servira de référence.

3 NOURRITURES TERRESTRES

LES Français d'aujourd'hui sont passionnés par les livres sur les vins et les restaurants. Savoir par cœur la liste des châteaux, troisième grand cru du Médoc au classement de 1875 pose son bonhomme. Ce snobisme n'est pas déplaisant. Le temps que l'on passe à se cultiver est toujours ça de pris sur l'ivrognerie.

Chateaubriand qui, on le verra, ne dédaignait pas le vin, avait un tout autre snobisme : il était fou des eaux minérales. Seulement ses eaux minérales à lui, c'étaient celles des ruisseaux, des rivières, des fleuves célèbres qu'il avait traversés. Ses Vittel, ses Evian, ses Volvic, ses Badoit, des Contrex, ses Vichy, ses Perrier se nommaient Mississippi, Tamise, Rhin, Pô, Tibre, Eurotas, Granique, Jourdain, Tage, Ebre. Apercevait-il l'une de ces marques, son comportement devenait étrange et fébrile et inquiétait *ses plus fidèles domestiques, Julien et Joseph*. Ils le voyaient mettre pied à terre à quelque distance du fleuve chéri ; le contempler, le saluer avec respect et tout aussitôt se précipiter pour boire de son eau.

Quand Chateaubriand arriva dans la plaine d'Athènes, il ne changea en rien ses habitudes. Il savait qu'il allait tomber sur une des grandes « eaux » de sa vie, le Céphise, cette rivière qui contourne l'illustre cité pour déboucher dans le golfe saronique. *« Nous entrâmes dans le bois d'oliviers. (...) Nous distinguâmes bientôt le lit du Céphise entre les troncs des oliviers qui le bordaient comme de vieux saules. »* Moment d'intense émotion : les eaux du Céphise étant *captées plus haut pour arroser les plantations* d'oliviers des propriétaires terriens, en resterait-il assez pour le voyageur ? *« J'en trouvais tout juste ce qu'il m'en fallait dans un creux sous la rive. »* J'aime cette image de Chateaubriand accroupi au bord des ruisseaux et des fleuves fameux d'Europe et d'Amérique et buvant avec ferveur l'eau qu'il a recueillie dans ses paumes étroitement serrées.

* * *

A propos du vin, Chateaubriand, dans *l'Itinéraire*, est moins lyrique. A Athènes, chez son hôte le consul Fauvel, il goûte un vin rouge qu'il trouve fort comme nos vins du Rhône et, quoique de bonne qualité, *« il me parut si amer qu'il me fut impossible de le boire »*. Chateaubriand attribue cette amertume aux pommes de pin que l'on fait, dit-il, plus ou moins infuser au fond des cuves dans presque tous les cantons de la Grèce. *« Si cette coutume remonte à l'antiquité, comme je le présume, elle expliquerait pourquoi la pomme de pin était consacrée à Bacchus. »* En fait, ce qu'a goûté Chateaubriand du bout des lèvres, c'est une variante du Retsina. Mieux vaut la résine grecque que l'antigel autrichien !

Chez le vice-consul allemand, Chateaubriand avait mangé, on s'en souvient, du raisin et du pain noir. A Misitra, chez les Turcs, on lui servit du poulet haché dans du riz. Après, *« une espèce de ragoût de mouton dans un bassin de cuivre ; ensuite des figues, des olives, du raisin et du fromage. (...) Entre chaque plat, un esclave me versait de l'eau sur les mains, et un autre me présentait une serviette de grosse toile, mais fort blanche »*.

Chez le consul Fauvel à Athènes, même dîner à peu de chose près. Si l'on veut se débarrasser de l'odeur du mouton, il faut se rendre dans une maison grecque que l'on appelle l'Auberge anglaise : *« On y mange du roastbeef et l'on y boit du vin de Porto. »* Et Chateaubriand de s'exclamer : *« Ce sont les Anglais qui ont établi de bonnes auberges dans toute l'Europe (...) et jusqu'aux portes de Sparte en dépit de Lycurgue. »* En 1806, ces propos de dissident peuvent sembler déplacés au moment où *« la France s'ébranle pour la sublime campagne d'Iéna »*, comme le fait remarquer avec acidité Barrès en 1906 dans son *Voyage de Sparte*. Et Barrès d'ajouter : *« Ce Breton vient tromper son inaction en admirant de la gloire »*, morte !

4 UNE ERREUR

J'AI prêté à *Ramsay* ce qui était à *Lattès* : *le Vent du soir* de Jean d'Ormesson ; ce qui a déplu à J.-P. Ramsay qui me l'a fait savoir. Bonne occasion pour vous recommander *Mon dernier rêve sera pour vous* de Jean d'Ormesson, chez le même *Lattès* !

■ *POLÉMIQUE AUTOUR DE L'INSTITUT TOULOUSE-LAUTREC.* — Les petits neveux du peintre Henri de Toulouse-Lautrec contestent le sérieux de l'Institut Toulouse-Lautrec, ouvert récemment à Malromé (Gironde), où est mort le peintre. Sa famille s'oppose à cette *« utilisation abusive du nom de Toulouse-Lautrec »* et signale que le château de Malromé *« ne contient aucun souvenir ni dessins authentiques du maître »*.

■ *« MONUMENTS HISTORIQUES » EN PAYS NIÇOIS.* — Le dernier numéro de la revue *Monuments historiques* se consacre à la promotion du patrimoine architectural en pays niçois, des sanctuaires romans de l'an mil aux carnavals de Nice. Vendu en priorité à Nice et dans les environs, ce numéro vise une cible locale. L'accent est mis sur l'action des institutions régionales. Enfin, malgré l'érudition de certains articles, la revue se veut *« conçue dans un souci de formation pédagogique »*.

■ *JAZZ A PARIS.* — Le guitariste Pascal Escoffier et son quartet de jazz se produisent tous les soirs jusqu'au 10 août au Music-Halles à Paris, (27 rue Saint-Denis, 75001).

■ *MORT DU JAZZMAN SAM WOODING.* — Le musicien de jazz Sam Wooding, qui, avec les *Chocolate Kiddies*, avait joué à Moscou et à Leningrad en 1926, vient de mourir à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

FESTIVALS

MUSIQUE A PARIS

Soixante bougies pour l'été

Le Festival estival de Paris avait coutume, depuis quelques années, de désigner un « compositeur de l'été » dont les œuvres jalonnaient une programmation vouée essentiellement à la musique classique. La manie des anniversaires ayant acquis en 1985 la force d'un dogme, on a cherché en vain des centenaires vivants, des nonagénaires valides, des octogénaires célèbres, des septuagénaires capables de faire courir les foules. On s'apprêtait à descendre le cours des générations lorsqu'on s'aperçut que l'année 1925 n'avait pas seulement vu naître Pierre Boulez, mais une quinzaine d'autres compositeurs pour le moins qu'il faut citer ici sans faire grâce d'aucun : Luciano Bério, André Boucourechliev, Charles Chaynes, Aldo Clementi, Marius Constant, Antoine Duhamel, Georges Delerue, Wlodziemierz Kotonski, Marian Kouzan, Ivo Malec, Michel Philippot, Claude Prey, Gunther Schuller, Mikis Théodorakis.

Soixante œuvres, autant que de bougies, ont donc été réparties sur une dizaine de concerts présentés pour la plupart le vendredi de 18 h 30 à 23 heures dans le cadre très approprié, au moins historiquement, de la mairie du cinquième arrondissement. Pour des raisons budgétaires, en dépit du concours d'Electricité de France, la part la plus importante a dû être réservée à la musique de chambre, limitant *sinon en qualité, du moins en représentativité*, la portée de cet hommage. En revanche, les quelques critiques que l'on peut émettre sur une entreprise particulièrement courageuse portent sur la longueur excessive de certains concerts, qui nuit finalement à la concentration, et sur l'absence de toute information dans le programme : sans méconnaître la vacuité de la plupart des commentaires, on ne peut s'empêcher de penser que quelques mots de présentation favorisent une appréciation plus juste des œuvres.

Confrontations

Deuxième de la série, le concert du 2 août offrait un curieux mélange de pages classiques et contemporaines. *Ainsi, entre deux prestations* insolites (l'une sur les bateaux-mouches, l'autre dans la salle des échanges *du RER à la station* Auber), le jeune et excellent Ottetto Classico Italiano est venu proposer d'audacieuses confrontations entre les *Sequenze* de Bério et un *Nocturne* de Salieri d'abord, puis une *Sérénade* de Cartellieri, dont le mouvement lent comporte une partie de *clarinette jouée en coulisse*, ou entre une *Sérénade* de Mozart et les *Aphorismes* de Gunther Schuller ; la soirée commençait d'ailleurs par une brillante transcription de l'ouverture du *Barbier de Séville*.

Après une interprétation délicate du *lied* pour clarinette seule de Bério par Sergio Delmastro, on découvrait, entre autres, *Nonet*, nouvelle version pour deux harpes de la *Sequenza II*, exécutée par Francis et Fabrice Pierre ; ce remaniement illustre parfaitement la distance qui sépare l'austère dépouillement de ce qu'on admirait il y a vingt ans et nos exigences actuelles — assez légitimes, d'ailleurs — d'une musique plus riche et plus plaisante à l'oreille. Conciliant depuis longtemps la rigueur de l'écriture sérielle et la souplesse du jazz, le *compositeur* américain Gunther Schuller a toujours su éviter la sécheresse d'une certaine avant-garde : ses *Aphorisms* pour flûte et trio à cordes et ses mélodies sur des poèmes de la Renaissance révélés par l'ensemble Espace musique et le ténor Ian Honeyman témoignent de ce qu'ajoute à une inspiration indépendante un métier sans faille : non seulement cela sonne bien mais on *ne s'ennuie jamais*.

Il faut signaler enfin la création française d'une *Serenata* de Gianni Possio (né en 1953) : c'est un travail sur le son à travers le prisme des huit instruments, évoquant l'esthétique de Sciarrino, sans tomber dans le maniérisme.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts les 9, 16 et 23 août à 18 h 30.

LE 38e RENDEZ-VOUS DE LOCARNO

Nouvelles cinématographies, et Boris Barnet

Le Festival de cinéma de Locarno, né en 1946, qui se tient du 8 au 16 août, a précédé le Festival de Cannes créé deux mois plus tard. *Seule la Biennale de Venise*, fondée au temps de Mussolini, devance tout le monde. Plus franchement commercial, Locarno a alors pour cadre l'immense pelouse en pente douce du Grand Hôtel, entré dans l'histoire avec ses illusions pour avoir abrité, en 1925, une conférence de la paix. *Les distributeurs nationaux patronnent* l'initiative.

Locarno a été un événement mondain, réservé à un *noyau de privilégiés*, un lieu de rêve. Comme à Cannes, Berlin et Venise, il convient de distinguer l'avant et l'après-1968. L'évolution n'y est peut-être *pas aussi radicale qu'à Venise, mais* le Festival de Locarno, lui aussi, devient un haut lieu de la contestation permanente. On y discute d'autant plus âprement, on y refait le monde en deux séquences avec d'autant plus d'entrain que, par son *histoire et sa position privilégiée au cœur de l'Europe*, la Confédération helvétique reste un des modèles de notre société de consommation occidentale.

Entre-temps, le Festival de cinéma a trouvé son vrai visage démocratique. Il draine chaque soir, à la tombée de la nuit, la foule des amateurs *venus de tout le pays, ainsi que* la population locale, sur la Piazza Grande, face à un écran géant de 22 mètres de large *sur 10* mètres de haut. L'équipement technique est fourni par l'Italie toute proche (*dans l'espace, et aussi par la langue*). Jacques Rivette, qui présentera en *première mondiale, le lundi 12 août*, son dernier film, *Hurlevent*, adapté du roman d'Emily Brontë, a promis de déroger à son habitude de ne jamais venir en personne à un festival pour faire l'expérience de ce véritable *cinéma populaire*, devant plus de deux mille spectateurs, dans un décor à la Visconti, planté au milieu des montagnes, qui se renvoient l'écho des orages, perpétuellement en suspension dans l'air.

Sous les étoiles

David Streiff, l'actuel directeur, a su habilement équilibrer sa programmation entre une compétition — seize films au total — diverses sections informatives, réunies dans une école très *clean*, suréquipée, avec deux salles, de cinq cents et de quinze cents places respectivement, et les projections en plein air, où, à quelques exceptions près, comme le film de Rivette, on ne montre que des œuvres déjà éprouvées dans d'autres festivals (dont cinq films primés à Cannes cette année).

La compétition, l'élément le plus novateur du festival, est réservée à *« de nouveaux réalisateurs ou à des films provenant de nouveaux pays cinématographiques »*. *Le Troupeau*, de Yilmaz Güney, y fut découvert et primé en 1979. Les seize films retenus pour 1985 représentent *douze pays. Si l'Amérique latine est* absente, l'Afrique, avec *le Médecin de Gafire*, de Moustapha Diop (Niger), l'Inde, avec *Face à face* de Ador Gopalakrishnan (l'auteur du *Piège à rats*), la Chine, le Japon, Taiwan, avec *Un été chez grand-père*, le dernier-né du réalisateur des *Garçons de Fongwei*, Hou Hsiao-Hsian, seront présents, encadrés par une solide participation des grands pays producteurs.

L'événement majeur de Locarno est pourtant, cette année, la rétrospective Boris Barnet, en hommage à un cinéaste soviétique révélé dès la fin du muet, qui traîna derrière lui une réputation assez particulière avec ses comédies primesautières et ses *jeunes femmes en fleur*. Douze films seront projetés. Après Bernardo Bertolucci et Alain Tanner, le sociologue Umberto Eco reçoit une « carte blanche » qui promet notamment *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, de Frank Capra, *la Chevauchée fantastique*, de John Ford, *Paisa*, de Rossellini, *Laurel et Hardy au Far West*.

Cinquante mille spectateurs avaient visité l'année écoulée le Festival de Locarno, qui sert de lettre d'introduction à de nombreux films sur le territoire de la Confédération. Les organisateurs rêvent toujours pour la compétition d'un palais des congrès *plus à la hauteur que le simple gymnase* où elle est actuellement abritée. Un référendum aura lieu en septembre prochain pour savoir s'il convient de donner suite à ces intentions : le peuple dira oui ou non, tout en continuant à s'agglutiner sur la Piazza Grande, chaque soir, sous les *étoiles*.

LOUIS MARCORELLES.

LA 42e MOSTRA DE VENISE

Du spectacle au film d'auteur

Gian-Luigi Rondi, directeur de la section cinéma de la Biennale de Venise, a annoncé, samedi 3 août, les principales composantes de la prochaine Mostra. Vingt-quatre films de vingt pays participeront à la compétition officielle, du 26 août au 6 septembre. La France sera représentée par *Police*, de Maurice Pialat, et *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda ; les Etats-Unis, par *Prizzi's Honour*, de John Houston, et *Legend*, de Ridley Scott ; la Grande-Bretagne, par *The Lightship*, de Jerzy Skolimowski ; l'Italie, par *La Donna della Meraviglie*, d'Alberto Bevilacqua, et *Mamma Ebe*, de Carlo Lizzani ; l'Union soviétique, par *Parade des planètes*, de Vadim Abdrashitov, et *le Tango de notre enfance*, d'Albert Mkrtchian.

On verra également *No man's land*, d'Alain Tanner, ainsi que deux coproductions très attendues, *Tangos : l'exil de Gardel*, de Fernando Solanas, le réalisateur de *l'Heure des brasiers*, coproduit par la France et l'Argentine, et *Frau Hölle*, du cinéaste slovaque Juraj Jakubisko, coproduit par la Tchécoslovaquie, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie, avec Giulietta Massina dans le rôle principal. Cette section compétitive, intitulée « Venezia 42 », s'achèvera avec la présentation hors compétition d'*Orphée et Eurydice*, d'Istvan Gaal (Hongrie), d'après l'opéra de Glück, et d'*Orfeo*, du cinéaste suisse Claude Goretta, d'après l'opéra de Monteverdi.

Dans une section réservée aux jeunes réalisateurs, seront projetés *Back to the future*, de Robert Zemeckis, production de Steven Spielberg, le troisième numéro de la série des *Mad Max*, de George Miller, *Mad Max beyond Thunderstorm*.

Dans une section spéciale, seront montrées des *« œuvres d'un intérêt particulier »*, dont le remake par Kon Ichakawa lui-même de *la Harpe birmane*, qui connaît un triomphe sur les écrans japonais, *Signe Renart*, de Michel Soutter (Suisse), le grand prix du Festival de Moscou, *Viens voir*, d'Elem Klimov, la version reconstruite de *Quenn Kelly*, de Stroheim. Dans une section spéciale consacrée au quarantième anniversaire de la Libération, outre des classiques comme *Paisa*, de Rossellini, on verra quatre films inédits en Italie, dont *Shoah*, de Claude Lanzmann, *Mémoire*, de Jean-Jacques Andrien (Belgique), *Let ye inherit*, de Gyögyössi, Kabay et Petenyi (Hongrie).

La Biennale inclut, en outre, une semaine de la critique, un hommage à Walt Disney et la section « Venezia Gente », à caractère ethnographique. Manquera à l'appel le dernier film de Federico Fellini, *Fred et Ginger*, non achevé. Mais un Lion d'or spécial sera attribué au cinéaste pour l'ensemble de son œuvre.

L. M.

EXPOSITION

Les chevaux de Mortagne-au-Perche

Le dix-neuvième siècle a été l'âge d'or du cheval percheron, ce cheval puissant, verni dans sa robe pommelée. Il a tiré les chariots de la ruée vers l'Ouest, les voitures de brasseurs anglais et les canons de 1914-1918, défriché, labouré jusqu'à ce que le tracteur lui arrache sa couronne et le voue à la boucherie. De son sang arabe, il a gardé une élégance, une harmonie de formes qui étonnent chez ce poids lourd rustique.

Mortagne-au-Perche, un des centres historiques de son élevage, le célèbre dans une exposition qui vient de s'ouvrir : cheval de guerre, de chasse, de course, de travail, inépuisable modèle depuis Lascaux. Dans une crypte gothique, dégagée depuis peu, on a creusé le sol pour faire entrer — et sortir — la statue équestre, par Bourdelle, du général argentin Alvear. Le musée proche abrite peintures, aquarelles, gravures, dessins d'artistes, illustres (Dufy, bien sûr), ou moins connus.

Les citations d'Alain fleurissent dans un remarquable catalogue dont la couverture est due à Paul Filleul ; l'organisatrice de l'exposition, Antoinette Guerrini, est aussi l'inlassable vestale du culte rendu au philosophe, *enfant du pays* et fils d'un vétérinaire mortagnais expert en chevaux.

Tout ce que le Perche compte d'élus et d'amoureux du cheval est venu à l'inauguration. Pas parisien pour un sou, tout cela. Mieux : l'hommage nostalgique d'une petite *ville à son gros cheval perdu*. — J. P.

★ Le cheval dans l'art : chevaux du monde et du Perche. Mortagne-au-Perche (Orne), crypte de la collégiale de Toussaint et Musée percheron. Jusqu'au 13 octobre.

COMMUNICATION

Les ambitions de M. Silvio Berlusconi

« Je souhaite venir travailler en France » nous déclare le magnat de la télévision privée italienne

MILAN. — M. Silvio Berlusconi, cinquante ans, propriétaire des principaux réseaux de télévision privée en Italie, sera-t-il partie prenante du développement de l'audiovisuel français ? Les récentes décisions gouvernementales sur les chaînes privées hertziennes et les orientations actuelles pour le satellite de télévision directe (*le Monde* du 6 août) paraissent réduire sa marge de manœuvre. Pourtant, « *son Eminence* », comme le surnomme la presse italienne, nourrit de gros espoirs dans l'ouverture à la française, tremplin possible pour l'Europe.

Sympathique, M. Berlusconi. Dans sa grande villa de milliardaire des environs de Milan, où il reçoit en tenue sportive blanche, il raconte son aventure avec passion, évoque, nostalgique, ses souvenirs de Sorbonne, bondit sur son magnétoscope pour commenter, volubile, une de ses émissions, et saute sur un piano pour chanter du Bécaud... Opération charme ? En tout cas, le désir de convaincre ... au risque de provoquer.

De notre envoyée spéciale

« M. Berlusconi, on parle beaucoup de vous en France ces temps-ci...

— Beaucoup de Français, parmi les acteurs les plus importants de la communication, jusqu'aux jeunes candidats à la télévision, sont venus ici, à Milan, observer ce que nous faisions et quêter notre aide et nos conseils. Cela nous a fait plaisir, car c'était une reconnaissance implicite de notre professionnalisme. Et je crois d'ailleurs que nous avons, par quelques entretiens, servi à remettre en place cetaines idées, ébranlé quelques utopies, et empêché déjà plusieurs échecs. C'est vrai, je souhaite pouvoir venir travailler en France. Comme conseiller, fournisseur d'idées et de « savoir-faire », comme partenaire dans une ou plusieurs chaînes, comme producteur de programmes, ou comme régisseur de publicité.

— *Que leur apporteriez-vous ?*

— Des connaissances sur la production de programmes et de l'aide pour en fabriquer ; des conseils pour l'achat de programmes internationaux et le bénéfice de liens étroits que nous entretenons avec les plus grands producteurs américains ; un savoir-faire pour la construction d'une grille en fonction des souhaits du public.

» Depuis cinq ans, nous essayons, demi-heure par demi-heure, de coller à ses goûts. Sondages, enquêtes par téléphone et études par ordinateur nous ont donné une bonne idée des aspirations. Nous pourrions aussi apprendre aux entrepreneurs de télévision à vendre avec efficacité les espaces de publicité sur leur antenne et à se battre sur le plan commercial.

— *Souhaiteriez-vous être partie prenante dans un des réseaux français ?*

— Oui, et je suis prêt à accorder la réciprocité à l'intérieur de mes réseaux au groupe français dont je deviendrais ainsi le partenaire.

— *M. Rousselet n'a-t-il pas songé à vous pour participer à Canal Plus ?*

— Nous nous sommes rencontrés deux fois pour discuter, à sa demande, de la situation de Canal Plus et d'une éventuelle collaboration. Je lui ai exprimé mon scepticisme sur la cohabitation des formules « clair » et « crypté ». Un choix net entre les deux me semblait préférable au panachage, mais cela était apparemment impossible. Alors, nous avons étudié la possibilité de créer ensemble une société filiale de Canal Plus, destinée à gérer les six heures quotidiennes de programmes en clair, et dans laquelle nous aurions chacun la moitié des parts.

» J'apportais les fonds de roulement de cette société, et prenais un gros risque de gestion, car il fallait changer radicalement de politique commerciale. Mais j'étais prêt à entreprendre la démarche publicitaire, qui a tant compté dans notre réussite en Italie, à recommencer avec des experts en marketing un travail important auprès des annonceurs, et je flairais déjà la possibilité d'attirer à Paris la publicité des sociétés multinationales. En gage de réussite de mon pari d'équilibrer les comptes de la société, j'exigeais une majorité de contrôle sur la régie de publicité. Ce travail de réorganisation requérait en effet d'avoir les mains libres dans la régie et de pouvoir décider seul très rapidement. C'est peut-être ce qui a inquiété la direction de Canal Plus, qui a décidé de continuer toute seule.

— *Vous présentez souvent votre politique publicitaire comme l'une des clés de votre réussite.*

— Oui. Nous avons inventé une technique très différente de ce qui est pratiqué ailleurs : vendre aux annonceurs l'augmentation de leurs ventes. Deux cent cinquante personnes ont été recrutées, formées — je m'en suis occupé personnellement — et constituent aujourd'hui une véritable équipe d'experts en marketing. Le principe est simple. Au lieu de nous contenter de démarcher les annonceurs en leur présentant une plaquette comportant les audiences, les tarifs et horaires de spots de publicité, c'est un contrat de confiance que nous leur proposons. Ils nous confient leur publicité, et nous leur en garantissons des retombées immédiates sous forme d'accroissement de leurs ventes. Ils nous paient en proportion des résultats obtenus.

» C'est l'organisation de la publicité qui a fait notre force, et c'est son développement qui a tonifié toute l'économie italienne.

Contrer le service public

— *Que pensez-vous de la recommandation française visant à interdire l'interruption des programmes par des séquences publicitaires ?*

— Absurde. Parfaitement irréaliste. La publicité, dans une émission, équivaut au billet d'entrée au cinéma. Ne pas être exposé aux spots de pub, c'est comme entrer dans la salle sans billet. Or une télévision qui souhaite, à chaque instant, présenter des programmes de qualité coûte horriblement cher. Et la publicité fait partie des exigences incontournables.

On semble également vouloir interdire à quiconque d'avoir la majorité dans une télévision. Quel manque de lucidité ! Il faut bien que quelqu'un puisse légitimement décider, trancher, impulser! Cela n'est pas sérieux. Ce n'est peut être que des ballons d'essai, lancés par des hommes politiques qui pensent toujours en termes de télévision publique. La situation se régulera d'elle-même.

— *L'adversaire de la télévision privée, pour vous, c'est le service public ?*

— Absolument. Et c'est pour avoir eu la chance de le comprendre très vite que nous avons survécu. Les autres ont disparu. Nous sommes des miraculés. Le véritable concurrent des opérateurs privés, c'était la RAI, installée en Italie depuis trente ans, expérimentée et riche. Pour survivre, il fallait acquérir une position comparable à la sienne, afin de l'affronter carrément et de contre-programmer ses trois chaînes.

— *Que signifie contre-programmer ?*

— Contre-programmer une chaîne, c'est tenter de contrer — donc d'annihiler — chacune de ses tentatives, en diffusant, à chaque instant de la journée, un programme similaire au sien : feuilleton contre feuilleton, variétés contre variétés, etc. Encore les « majors » américains refusent-ils souvent de vendre une série vedette à une chaîne indépendante, réduite alors à prendre les restes. Et ce n'est pas avec les restes que l'on gagne la bataille de l'audience. Les futures chaînes françaises le comprendront vite.

— *On vous a pourtant souvent accusé de vous contenter de piller à peu de frais les stocks de programmes américains et brésiliens et de provoquer la chute du cinéma italien.*

— C'est un mauvais procès. Un proverbe latin dit : « *Il en faut du temps, aux enfants, pour grandir !* » Voyez ce qui s'est fait en cinq ans... Il fallait parer au plus pressé, se mettre en position d'affronter la RAI. Mais dès le départ je me suis astreint à une indépendance à l'égard des programmes américains. Désormais je veux produire, et de plus en plus. Nous diffusons déjà 35 % de production propre — 54 % quand nous aurons droit à l'information quotidienne, — et nous participons à de nombreuses coproductions. Quant au cinéma, quelle injustice de nous présenter comme ses meurtriers. Sur cent dix films fabriqués cette année en Italie, nous en coproduisons quarante, ce qui fait de nous les premiers producteurs du cinéma italien !

Produire en France

— *Aujourd'hui vos projets dépassent le cadre italien et se tournent vers l'Europe, donc vers le satellite...*

— C'est juste. L'aventure du satellite me passionne, et je veux être de cette partie historique. A vingt ans, on rêve de sortir avec les stars, à cinquante, on rêve d'être sur un satellite... Tous les pays ont, un jour, parlé du satellite, mais c'est la France qui a eu l'audace et le courage de jouer les pionnières. Bravo ! TDF 1 peut jouer un rôle formidable pour le rayonnement de la culture française et la formation d'une identité européenne. Quel beau défi de concevoir des programmes destinés à plaire à des téléspectateurs de sept ou huit pays !

— *Vous avez eu des contacts sérieux avec la mission Pomonti.*

— M. Pomonti a reçu pour mission de créer une société de gestion du satellite, et c'est par un « oui » enthousiaste que nous avons répondu à son offre d'entrer à concurrence de 12 % dans sa société. Dans le protocole que nous avons signé, nous demandons à être entendus sur l'attribution et la gestion des quatre canaux. Noux souhaiterions, évidemment, disposer de l'un d'eux, seuls de préférence, ou alors avec la compagnie anglaise de M. Maxwell.

— *Vous préparez-vous déjà dans cet objectif ?*

— Bien sûr. Je sais que l'avenir est aux satellites. L'une des sociétés du groupe a déjà investi 10 millions de dollars pour la fabrication d'antennes de réception, qui débutera en janvier. Et nous commençons à penser et à produire dans une perspective européenne. J'ai des idées d'émissions musicales, de programmes sur la mode, le sport, la culture...

» Parallèlement à nos deux gros centres de production d'Italie, nous venons de racheter le plus grand centre de production de Madrid — porte ouverte également vers l'Amérique centrale, — et nous sommes sur le point d'en avoir un à Paris. Car c'est la France qui a vocation à devenir le centre de la production européenne. C'est elle le cœur de l'Europe, de la culture, des spectacles, des idées. Installé à Paris, je produirai pour l'Europe la moitié de ce que je fais aujourd'hui pour l'Italie.

— *Et si le gouvernement français vous préférait la CLT, à laquelle on parle de confier deux canaux ?*

— Deux canaux ? A cette petite télévision régionale ? A elle qui « fait » quatre millions de téléspectateurs quand nous en rassemblons quarante millions ?

— *Et Télé-Monte-Carlo ?*

— La chaîne la moins professionnelle qui soit ! Deux cent mille téléspectateurs en Italie, en ayant pourtant le bénéfice du direct et de l'Eurovision. Et personne ne la considère même comme un concurrent. Son échec inouï en Italie a forcé ses actionnaires à la vendre. Non. Ce ne peut être vrai. Ou alors, ce serait incompréhensible. La preuve qu'on ne raisonne pas en termes professionnels. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Le groupe Fininvest

Le groupe Fininvest, que dirige M. Berlusconi, compte près de cent quarante-cinq sociétés réparties dans quatre divisions : la télévision (M. Berlusconi possède les trois plus gros réseaux de télévision — une cinquantaine de stations — et contrôle la régie d'un quatrième), la presse (un quotidien, un hebdomadaire de télévision, deux mensuels), l'immobilier (notamment Milan 2, 3, une ville nouvelle de la périphérie de la métropole), et un secteur plus diversifié allant des disques aux assurances en passant par l'industrie électronique. Le chiffre d'affaires de Fininvest pour l'année 1985 est estimé à 2 000 milliards de lires (10 milliards de francs).

Les chaînes ont peu à peu grignoté l'audience de la RAI, et des sondages de mai 1985 leur accordent 58 % d'audience moyenne entre 20 h 30 et 23 heures, contre 33 % à la RAI et 9 % aux autres chaînes privées. En 1984, leurs recettes publicitaires ont été de 4 milliards de francs.

Si le groupe Fininvest compte environ six mille personnes, les trois réseaux de télévision n'en emploient qu'environ mille deux cent cinquante, la moyenne d'âge étant de vingt-sept ans.

Les trois réseaux de M. Berlusconi utilisent les matériels les plus modernes, des sociétés internationales leur confiant en avant-première leurs prototypes. Avancé dans ses expériences de télévision haute définition, le groupe diffusera dès cet automne avec ce procédé un programme quotidien d'un quart d'heure.



Que veulent les abonnés ?

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Los Angeles. — *« Sexe, sports, violence, culture, on a tout essayé et on n'a pas encore trouvé les programmes qui distingueraient Home Box Office (HBO) des autres chaînes et lui permettraient de conserver ses quinze millions d'abonnés. »* Il est rare de surprendre un professionnel américain dans l'angoisse du doute. Mais Steve Ujlaki n'est pas comme les autres. La quarantaine séduisante, le responsable des productions d'HBO a fait ses études de cinéma à Paris, fasciné par les films de la Nouvelle Vague.

Expulsé de France en mai 1968, il part travailler en Suède avec Ingmar Bergman et revient aux Etats-Unis en 1972 pour tenter, en vain, de faire des films militants contre la guerre du Vietnam. Scénariste puis producteur à Hollywood, il rejoint enfin l'aventure de la première chaîne payante pour essayer d'inventer une télévision différente, plus ouverte et moins stéréotypée que celle des grandes chaînes nationales.

La tâche se révèle difficile. *« Certes, les abonnés de HBO ont un niveau socio-culturel plus élevé que la moyenne,* constate Steve Ujlaki, *mais leurs goûts en télévision ne sont guère différents de ceux des autres Américains. »* Pourtant, il faut bien leur donner quelque chose de plus qui justifie les 12 dollars d'abonnement mensuel à la chaîne. Pendant dix ans, le « plus » d'HBO, c'était le cinéma ; mais les autres chaînes de télévision payante et, surtout, le spectaculaire développement de la vidéo, ont fini par banaliser ce programme vedette.

Il y a trois ans, la chaîne investit 35 millions de dollars en coproduction dans *SOS fantômes*, en échange de la seule exclusivité de diffusion sur son antenne. Le succès du film en salles rapporte 200 millions de dollars au producteur Columbia et pas 1 dollar de plus à HBO. L'affaire coûte sa tête à Frank Biondi, le célèbre président de la chaîne. Le groupe Time, actionnaire principal, nomme à sa place Michael Fuchs, avec mission expresse de trouver des solutions moins coûteuses.

« Des jeux vidéo aux films de Spielberg, Hollywood est devenue une gigantesque industrie de l'adolescence, explique Steve Ujlaki. *Tout simplement parce que la majorité des spectateurs de cinéma ont aujourd'hui entre douze et vingt ans. Pour trouver des programmes pour nos abonnés, il faut sortir de ce sytème clos, trouver des créateurs hors des Etats-Unis, coproduire avec l'Europe. »* Hélas ! les premières tentatives, *le Sang des autres* (coproduit avec Antenne 2), *Mussolini* (avec la RAI italienne) sont des échecs.

Conçues pour être à la fois des films et des séries télévisées, ces deux productions souffrent de cette ambiguïté et ne s'imposent sur aucun des deux marchés. De plus, le mariage entre sujets, réalisateurs européens et interprétation américaine, indispensable pour séduire le public d'HBO, donne naissance à des produits peu crédibles. Steve Ujlaki renonce à son rêve : confier des séries policières ou historiques à de grands réalisateurs comme Antonioni ou Skolimovski. *« Le cinéma est une culture nationale qui supporte mal les greffes,* reconnaît-il. *Mais la coproduction internationale est encore au stade du laboratoire. Il faut persévérer, même si ce n'est pas la solution miracle pour HBO. »* Sur ce dernier point, Steve Ujlaki laisse deviner son pessimisme : *« Notre chaîne est victime de son succès : lorsqu'on a quinze millions d'abonnés, on devient une télévision comme les autres. »*

Prochain article :

UN CLIP POUR UN SPOT

SPECTACLES

Mardi 6 août

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
ESPACE MARAIS (366-90-14), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar.
GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile et face.

Les concerts

Lucernaire, 21 h 30 : A. Ligier.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

SORBONNE, Amphi Richelieu, à 18 h 30 : Ch. Ivaldi, N. Lee (Debussy, Stravinsky...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Amed Guibay ; à 0 h 30 : Jean Bonnard.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Solal, P. Caratini, T. Rabeson.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America, Paul Cooper.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h : Carte blanche à P. Vecchiali : Choc en retour, de G. Monca et M. Keroal ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Kaseki, de M. Kobayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien, v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
COCAINE (A, v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).
DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).
JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARATHON KILLER (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ FEMMES A ABATTRE (**), film américain de Jonathan Demme (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ, film français de Richard Balducci : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

GYMKATA, film américain de Robert Close (v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA GROSSE MAGOUILLE, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ;

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE, film américain de James Komack (v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VENDREDI 13 — CHAPITRE 5 — UNE NOUVELLE TERREUR (**), film américain de Danny Steinmann, (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Républic, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**). UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55). 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14). M. Ophuls — C. Dreyer.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h : Jeux d'été ; 20 h : la Grande Illusion ; 22 h : Freaks.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Blonde ou la Rousse ; L'amour vint en dansant.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Extravagant M. Ruggles.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40) : l'Evadé d'Alcatraz. — Salle 2 : Honky Tonk Man.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne — la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse ; + Denfert, 14e (321-41-01), le Beau Mariage, Pauline à la plage.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Milieu du monde.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30) : la Route au tabac.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h.

PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 17 h 45.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30.

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 35.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 6 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Sports : football.
Sochaux-Bastia (championnat de France).

22 h 20 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Hymne aux volcans, réal. : J.-L. Prévost (Rediff.)
N° 6. Les volcans : la première partie d'une série de deux reportages consacrés aux volcans du Zaïre.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Marty.
Film américain de D. Mann (1954), avec E. Borgnine, B. Blair, E. Minciotti, A. Ciolli, J. Mantell (N.).
Un garçon boucher du Bronx, rustaud sans séduction, rencontre au bal une institutrice qui fait tapisserie et se croit laide. De l'influence — il y a trente ans — du « réalisme social » de la télévision sur le cinéma américain.

22 h 10 Débat : Etre beau, être laid.
Un « Dossier de l'écran » qui n'est pas diffusé en direct, dommage. Sont invités : le comédien Sim ; Mme D. Rosadoni, écrivain ; Raoul Mille, écrivain ; des acteurs...

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Fantomas se déchaîne.
Film français d'A. Hunebelle (1965), avec J. Marais, L. de Funès, M. Demongeot, J. Dynam, R. Dalban.
Suite des aventures spectaculaires et humoristiques du « génie du crime » transformé en bandit qui ne tue pas.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Rencontres de l'été.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Trio pour piano, violon et violoncelle, de Ravel.

CANAL PLUS

20 h 30, la Garce, film de C. Pascal ; **22 h 10**, Looker, film de M. Crichton ; **23 h 40**, Bravados, film de H. King ; **1 h 15**, Les superstars du catch ; **2 h 10**, Document : Yankee samouraï.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique et France-Culture dans les Corbières : concerts-animation au village de Couiza, avec l'ensemble Accroche-Notes.

22 h 30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (Festival estival de Paris) : « Lamento, Ach, dass ich Wasser g'nug hätte », de J. Christoph Bach, concerto pour orgue n° 5 op 4 en fa majeur, de Haendel, Cantate BWV 54, de J.-S. Bach, extraits de l'opéra « Rinaldo », concerto pour orgue n° 6, extraits de l'opéra « Giulio Cesare », extraits de « Parténope », de Haendel, par la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. R. Jacobs, sol. H. Goverts, clavecin, R. Jacobs, haute-contre.

23 h 5 *« Petite fantasmagorie pour une nuit blanche »* : œuvres de Prokofiev, Paganini, Franck, Monteclair.

Mercredi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 De port en port.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

13 h 50 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, infos-magazine, dessins animés...

14 h 30 Reprise : Chapeau (Carlos).

15 h 25 Série : la Maison des bois.

16 h 20 ANTIOPE 1, jeux.

17 h 35 La chance aux chansons.

18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 15 Série : Ardéchois Cœur fidèle.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.

19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac.

20 h Journal.

20 h 35 Tirage du Loto.

20 h 40 Feuilleton : le Bateau.
D'après le roman de L.G. Buchheim, réal. W. Petersen.
N° 2. Mission difficile de surveillance pour le sous-marin allemand U 96. Quelques attaques d'avions troublent la monotonie de la vie à bord. Le prochain épisode sera plus turbulent. Un feuilleton allemand bien ficelé. Grand spectacle, suspense.

21 h 35 Variétés : Julien Clerc à Bercy.
Réal. J.-L. Cap.
Le chanteur fougueux interprète quelques-uns de ses succès dans la plus grande salle de France.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Magnum.

14 h 25 Chroniques martiennes.

16 h Sports été.
Natation, à Sofia ; water-polo : France-Bulgarie.

18 h Récré A 2.
Wattoo-Wattoo, etc.

18 h 40 Flash info.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Féchain, réal. A. Franck. Avec V. Garrivier, P. Le Person, N. Alari, M. Cassagne.
La déchéance progressive d'un professeur de littérature alcoolique accusé de l'assassinat d'une jeune fille de dix-huit ans. Reconstitution d'un procès.

22 h 40 Rêves de stars : Bernard Haller.
Emission de S. Vannier et C. Genest.
Nouveauté : le principe. Une personnalité (pour le premier numéro, l'humoriste Bernard Haller) raconte un rêve, illustré en partie d'une séquence vidéo. Ce rêve est ensuite analysé par un psychothérapeute.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h World games à Londres.
Compétition internationale pour les sports non olympiques.

19 h 10 Dessin animé : La panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Variétés : Je t'aime, moi non plus.
Réal. C. Fléouter. Avec Serge Gainsbourg et Jane Birkin.
Premier volet d'une série de trois émissions construites autour d'un face-à-face entre un homme et une femme. Cette fois-ci le couple célèbre, Serge Gainsbourg, le dandy décadent, et Jane Birkin, l'éternelle adolescente, évoquent leur métier, leur passion. Extraits des films de Gainsbourg, chansons...

21 h 35 Journal.

21 h 55 Feuilleton : la Flèche dans le cœur.
D'après L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff...
Numéro deux d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille, de dix ans son aînée. Un climat poétique, délicat, qui ne laisse pas insensible.

22 h 50 Rencontres de l'été.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Concerto en ré mineur pour violon et orchestre », de Mendelssohn, interprété par l'Ensemble instrumental J.W. Audoli.

CANAL PLUS

7 h, Gym à Gym ; **7 h 10**, Top 50 (et à 19 h 45) ; **7 h 45**, Série : Robin des Bois ; **8 h 35**, Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h 5**, Cabou Cadin (et à 12 h 30, 13 h 35 et 17 h 35) ; **9 h 10**, **Frankenstein 90**, film de A. Jessua ; **10 h 55**, **Parlez-moi d'amour**, film de M. Drach ; **15 h 10**, Les pionniers du Kenya ; **16 h**, Téléfilm : Les héros sont fatigants ; **18 h 35**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 5**, L'esclave Isaura ; **20 h 55**, Comédie : Elle voit des nains partout ; **22 h 30**, **Bienvenue, Mr Chance**, film de H. Ashby ; **0 h 35**, Céleste, film de P. Adlon ; **2 h 15**, Passeport pour Hollywood.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** : **7 h**, **Sous la radio, la plage** ; **8 h 5**, **Humour amer** ; **8 h 30**, **Les chemins de la connaissance** : les visages de Pierre-Jean Jouve ; **9 h 5**, **Temps libres** : les allumés ; les archives ; (et à 10 h 50, feuilleton : « les Misérables » ; à 14 h 30, Melpomène et Thalie mettent les voiles ; 16 h, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18 h 30, les informés ; à 19 h 15, les collants ; **9 h 30**, **Mémoires du siècle**, avec Jean-Jacques Guerlan ; **10 h 30**, **L'opérette, c'est la fête** : Franz Lehar ; **12 h**, **Panorama** : entretien avec Michel Tournier ; à 12 h 45, Sacha Guitry ; **13 h 40**, **Chansons pour un été** : terre, mon beau séjour ; **14 h**, **Nouvelles policières** : « Témoin à charge », d'Agatha Christie ; **15 h 30**, **Ballades d'Amérique** : Detroit (Michigan) ; **17 h**, **Héros du rock** : la Californie (Jerry Garcia) ; **17 h 10**, **Le pays d'ici** : à Perpignan ; **18 h 5**, **Agora**, avec Michel Hulin ; **19 h 30**, **Portes de Fez**.

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique et France Culture dans les Corbières : concerts-animation au village de Lagrasse, avec l'ensemble Accroche-Notes.

22 h 30 Olivier Larronde.

23 h 30 Nuits magnétiques : trompe-l'oreille.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : « Camille Mauranne » ; œuvres de Duparc, Campra, Fauré, Blanchard... ; **7 h 10**, **Réveille-matin** : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; **9 h 8**, **Le matin des musiciens** : Sanson François, un piano roman — 1955-1959, star : œuvres de S. François, Chopin, R. Schumann, Beethoven, Ravel, Debussy ; **12 h 5**, **Concert** : œuvres de Machover, Giraud, Couroupus, Foison par B. Hubbard, soprano, M. Amauric, luth, A. Flammer, violon, D. Simpson, violoncelle ; en complément de programme, cantate de Grieg ; **14 h 2**, **La mémoire des sillons** : petite histoire du phonographe, Henri Lioret ; œuvres de Chausson, Wagner, Auber, Offenbach ; **15 h**, **Musichlorophylle** : œuvres de Buterne, Murail, Glazounov, Liszt ; **16 h**, **Mythes grecs et musique française** : œuvres de Gluck ; **18 h**, **Une heure avec... Stephen Dickson** ; œuvres de Pasquini, Schubert, Scarlatti, Calestani, Ravel ; **19 h 5**, **Le temps du jazz** : Mélodies sur mesure ; **19 h 30**, **Sonates de Scarlatti, par Scott Ross** ; **20 h 4**, **Avant-concert**.

20 h 30 Concert : Symphonie n° 3 en fa majeur de Brahms, « Une vie de héros », poèmes symphoniques de R. Strauss par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan.

23 h 5 Dans un monde lointain : œuvres de Bloch, Liszt, Varèse, Auric, Dutilleux, Mefano.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MARDI

A LA TRIBUNE

Des ennuis techniques ont rendu incompréhensibles certains passages du discours suivant. Saurez-vous retrouver parmi les solutions qui vous sont proposées les propos authentiques de l'orateur ?

Discours de Georges Marchais prononcé à l'inauguration du stand de la Fête de l'Humanité consacré aux droits de l'homme, le 8 septembre 1983, une semaine après la destruction du Boeing de la KAL par l'aviation soviétique.

(1) .... a, de manière compréhensible, suscité dans (2) ...., une vive (3) .... que, bien sûr, nous ressentons nous-mêmes. Des informations maintenant fournies par (4) ...., il apparaît qu'il touche — avec des conséquences particulièrement (5) .... en vies humaines — à des questions liées (6) .... Et cela dans un contexte international particulièrement tendu où les confrontations, les menaces et les épreuves de force se multiplient.

En ce qui nous concerne, nous avons immédiatement demandé que (7) ...., et je pense que (8) .... Jour après jour, des (9) .... ont été versés au dossier. Aujourd'hui, d'importantes contradictions subsistent entre les explications (10) ...., notamment quant à (11) .... des responsabilités réelles. Or (12) .... a droit à la vérité. Non pas à une vérité (13) ...., qui arrange (14) ...., mais à la vérité telle qu'elle est. Et celle-ci, sans aucun doute, est plus (15) .... que la version (16) .... pour qui, une fois pour toutes, l'Union soviétique est (17) .... et ses dirigeants des (18)............

De cette affaire, si (19) ...., un enseignement essentiel s'impose : c'est le caractère néfaste et dangereux de (20) ...., que je viens d'évoquer. A l'évidence, les réactions des (21) .... à ces événements tragiques — cette volonté d'exacerber (22) ...., ces appels à (23) ...., ces menaces, ces outrances et ces invectives — n'ont pu que contribuer à (24)............ C'est mauvais. C'est (25)............

∴

1. a) cet incident; b) Ce drame; c) Cette atrocité.

2. a) nos rangs; b) l'opinion ; c) la presse.

3. a) colère; b) indignation; c) émotion.

4. a) la presse soviétique; b) le parti; c) toutes les parties.

5. a) déplaisantes; b) insupportables; c) lourdes.

6. a) au respect de la vie; b) à la souveraineté des Etats; c) à la légitime défense.

7. a) l'Union soviétique se justifie; b) les Etats-Unis s'expliquent; c) toute la lumière soit faite.

8. a) nous avons eu raison; b) nous serons entendus; c) la vérité éclatera.

9. a) éléments indiscutables; b) faits nouveaux; c) documents accablants.

10. a) fournies par les autorités soviétiques; b) des uns et des autres; c) officielles.

11. a) l'évolution ; b) la mise en évidence; c) la réalité.

12. a) la mémoire des victimes; b) le monde; c) le peuple.

13. a) mensongère; b) de façade; c) partielle.

14. a) tel ou tel; b) Reagan; c) l'impérialisme.

15. a) subtile; b) grave; c) complexe.

16. a) des impérialistes; b) des hégémonistes; c) caricaturale de ceux.

17. a) un monstre sanguinaire; b) un colosse aux pieds d'argile; c) l'empire du mal.

18. a) apparatchiks gâteux; b) ogres assoiffés de sang; c) communistes d'opérette.

19. a) dramatique; b) révoltante; c) déplorable.

20. a) ce climat de tension; b) cette propagande de droite; c) ce réveil du fascisme.

21. a) dirigeants américains; b) organes de presse occidentaux; c) capitalistes.

22. a) les passions; b) les tensions; c) la douleur des familles.

23. a) l'ingérence; b) la vengeance; c) la guerre.

24. a) compliquer encore plus les choses; b) indisposer un peu plus l'URSS; c) dégrader plus encore ce climat.

25. a) très mauvais; b) inquiétant; c) dramatique.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU LUNDI (le Parrain)

Ce « château » près de la Seine dont se rappelait Laurent, c'était l'Assemblée nationale où notre personnage, jipé ou plutôt J.-P. pour prendre les initiales de son prénom, officia un certain temps. Il avait alors, dans son bureau, un portrait de Karl Marx. Quant à la chanson que Laurent ne connaît pas assez, c'est la *Marseillaise*, bien sûr. Vous avez reconnu le parrain de Laurent : **Jean-Pierre Chevènement.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4025

(Grille de 9 colonnes, numérotées 1 à 9, et 11 lignes, numérotées I à XI.)

HORIZONTALEMENT

I. Il méritait l'élongation et il obtint l'élargissement. — II. Se dit de femmes boulottes pour avoir sans doute trop « boulotté ». — III. Rappelle un décès ou commémore une purification. — IV. Lac de Laponie. Symbole des orfèvres. — V. Mot puéril. Anatole France le situe sur le mail. — VI. Conseil de prudence. — VII. Possessif. Participe passé pour un sujet sans verbe. — VIII. En épelant : source d'énergie. Démonstratif. Bien des révolutions. — IX. Relatif à la reproduction des bisons sur les rochers. — X. Animé pour la plus grande joie de certains. Pratiques. — XI. Il a beaucoup « frappé » avant d'obtenir la Paix.

VERTICALEMENT

1. A l'image de la lessive, on y mouille, on y sèche, on étend et l'on repasse. Celui qui la prend en a un coup dans le nez. — 2. Lèche-botte. — 3. Peu ou pas. Personnel. Lettre grecque. — 4. Dernières choses à sauver pour ne pas tout perdre. — 5. Ouvrir un four. Grand ensemble surpeuplé. — 6. Participe passé. La marque d'un total achèvement. Ne suscite pas des explosions de rire. — 7. Éminence japonaise au tempérament de feu. Jongler avec les pieds. — 8. Personnel. Deux aveugles qui parfois conversent sans rien dire en se regardant dans le blanc des yeux. — 9. Est plus considéré comme homme que comme gnome.

Solution du problème n° 4024

Horizontalement

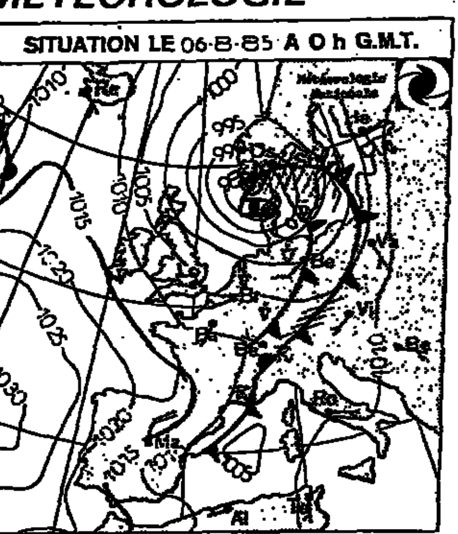
I. Friteries. — II. Rôdage. Go. — III. Odorat. OS. — IV. Neill. — V. Dona. Boas. — VI. Étrille. — VII. In. Aiglon. — VIII. Sonneries. — IX. Ob. Eze. Se. — X. Nef. — XI. Slalomeur.

Verticalement

1. Frondaisons. — 2. Rodéo. Nobel. — 3. Idoine. Fa. — 4. Tartatape. — 5. Égal. Riez ! — 6. Ret. Bigre. — 7. Molli. Te. — 8. Ego. Aloès. — 9. SOS. Senseur.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 07-08 DÉBUT DE MATINÉE

Averses — Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 août à 0 heure et le mercredi 7 août 1985 à minuit.

Situation générale :

La hausse progressive du champ de pression par le Sud-Ouest va atténuer lentement l'activité de la zone de très mauvais temps qui sévit en particulier sur la moitié est du pays ; une nouvelle perturbation atlantique atteindra cependant dès mercredi matin les régions du nord-ouest.

Mercredi matin : Un temps instable sera toujours observé sur les Alpes où des averses se produiront encore localement ; le vent soufflera souvent fort sur les régions du sud-est, en particulier près de la Méditerranée où le mistral et la tramontane toujours très fort maintiendront un ciel dégagé, et ne s'atténueront qu'en fin de journée.

Sur les régions du sud-ouest au Centre, après une matinée fraîche et parfois brumeuse de belles éclaircies se développeront.

Une zone nuageuse abordera dès demain matin les régions de la Vendée à la Normandie, et s'étendra vers l'Est ; les nuages pourront être accompagnés de quelques pluies, en particulier au nord d'une ligne Brest-Metz ; à l'avant de cette zone, des éclaircies seront observées sur les régions du nord-est. Le vent de secteur ouest sera assez fort près des côtes de la Manche. Les températures maximales en légère hausse, atteindront 15 à 20 degrés sur la moitié nord, 19 à 25 dégrés plus au sud.

Sens de l'évolution pour la fin de la semaine :

Les hautes pressions qui s'installent sur la France mercredi et jeudi, rejettent temporairement le courant perturbé vers les Îles britanniques, un front froid abordera cependant l'ouest du pays, jeudi soir, puis pénétrera lentement vers le Sud-Est en prenant une acitivité orageuse modérée.

Prévisions :

Jeudi 8: Ciel très nuageux près de la Manche, ainsi que sur le Bassin Parisien et dans le Nord dès le matin, puis tendance orageuse avec ondées de la Bretagne à la Normandie le soir. Belles éclaircies sur le Bassin Parisien l'après-midi.

Sur les autres régions, brumeux le matin dans l'intérieur, brouillards locaux sur l'Aquitaine, Centre et Centre-Est, puis journée ensoleillée. Hausse des températures

Vendredi 9: Beau temps ensoleillé et chaud de l'Alsace aux régions méditerranéennes. Sur toutes les autres régions, ciel nuageux, temps orageux principalement des Pyrénées au Massif Central, au Centre, au Bassin Parisien et à la Manche orientale, avec de nombreux nuages en soirée. Baisse de températures maximales de 2 à 3 degrés sur l'Ouest ou le temps redeviendra plus variable.

Samedi 10 : Le temps orageux gagnera l'Est et le Sud-Est en cours de journée, à l'exception de la Corse. Le orages resteront cependant isolés sur l'extrême Sud-Est. Après une matinée plutôt ensoleillée et chaude. Encore orageux le matin des Pyrénées au Centre et au Nord, puis ciel variable.

Sur les autres régions, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies, et quelques ondées seront encore possibles sur le Nord-Ouest. Les températures seront normales pour la saison.

Dimanche 11 : Sur l'ensemble du pays, temps passagèrement nuageux avec éclaircies. Celles-ci seront plus fréquentes sur les régions méridionales. Des ondées orageuses se produiront sur le Nord-Ouest et le Nord, et des orages locaux sont possibles en soirée en toutes régions. Les températures resteront voisines de celles de la veille.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 août ; le second, le minimum dans la nuit du 5 août au 6 août) : Ajaccio, 28 et 23 degrés ; Biarritz, 21 et 9 ; Bordeaux, 20 et 12 ; Bréhat, 18 et 13 ; Brest, 17 et 11 ; Cannes, 26 et 18 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 26 et 12 ; Dinard, 18 et 14 ; Embrun, 30 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 13 ; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 12 ; La Rochelle, 19 et 15 ; Lille, 19 et 11 ; Limoges, 17 et 10 ; Lorient, 18 et 10 ; Lyon, 28 et 13 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 18 ; Paris-Montsouris, 21 et 13 ; Paris-Orly, 21 et 12 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 30 et 15 ; Rennes, 18 et 10 ; Rouen, 17 et 11 ; Saint-Etienne, 28 et 11 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Toulouse, 23 et 12 ; Tours, 20 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 41 et 25 ; Genève, 29 et 12 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 37 et 12 ; Rome, 30 et 23 ; Stockholm, 19 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 AOUT

« Histoire d'un hôtel du XVIe siècle au Marais », 15 h 30, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

« L'Opéra », 13 h 30, devant Opéra ou 15 heures devant entrée.

« Pour les jeunes : le village d'Astérix au Musée en herbe », 15 heures, entrée musée.

« L'église Saint-Eustache et la crypte Sainte-Agnès », 14 h 30, porte latérale sud.

« Noyon, Ourscamps », 8 heures, tél. : (1) 274-22-22.

« L'histoire de Paris au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

« Le Père-Lachaise du XXe siècle », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Le Sénat au palais du Luxembourg », 15 heures, 15, rue Vaugirard.

« L'Hôtel-Dieu autrefois », 15 heures devant entrée côté parvis (Paris autrefois).

« Hôtels célèbres de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino (M.-C. Lasnier).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30, « Le yoga de la Bhagavad-Gita ».

26, rue Bergère, 19 h 30 à 22 heures, « *La voyance et les mal-voyants* » (adhésion obligatoire à l'Homme et la connaissance, tél. : (1) 770-44-70).

26, rue Bergère, 14 heures à 20 heures, « L'interprétation des aspects en astrologie », tél. : (1) 770-44-70.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* des lundi 5 et mardi 6 août :

UNE LOI

● Relative aux congés de conversion.

UN ARRETÉ

● Portant organisation du service d'éducation surveillée du département de la Corse-du-Sud.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au contrôle de légalité des autorisations et actes pris par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale en matière d'occupation ou d'utilisation du sol.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

(par ordre de mérite)

● *Concours d'admission à l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; Ecoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse ; Ecole nationale agronomique et industries agricoles de Nancy ; Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaire de Massy-Douai.*

Option générale.

Mmes et MM. Marie-Anne Félix; Clotilde Thery; Lucile Benito; Jérôme Pige; Laurent Barloy; Henri Lefevré; Gilles Lambare; Didier Champion; Olivier Georgiades; Emmanuel Bugner; Nadine Gazeau; Marc Dubois; Emmanuel Didon; François Enguehard; Hélène Busko; Arnaud de Sesmaisons; Henri Benard; Frédéric Mazan; Alexandre Pouget; Dominique Honoré; Sylvestre Chagnard; Germain Rousselet; Marie-Claude Marsolier; Michel Cohen-Tannoudji; Jacques Dumas; Thierry Tchenio; Marianne Wojcik; Frédérique Darcy; Philippe Thevenoux; Cécile Robin; Isabelle Liesenfelt; Sandrine Bonhomme; Nathalie Jacques; Jean-Marc Labatte; Christian Toullec; Caroline Berinstain; Virginie Niviere; Jean-Marc Briennon; Matthieu Glachant; Olivier Siegler; Luc Eveleigh; Evelyne Chaumat; Claude Allab; Sylvie Catherin; Isabelle Bazile; Ludovic Reynaud; Frédéric Lefebvre; Victor Marcais; Frank Michel; Pierre Mintz (50e); Pierre-Emmanuel Fleurquin; Catherine Le Loch; Constantino de Araujo; Elisabeth Jacquet; Philippe Marin; Nadia Naffakh; Daniel Granes; Hervé Kerdiles; Rémi Coulon; Jérôme Bertrand-Hardy; Christophe Luguel; Nathalie Pellen; Florence Dal Degan; Hubert Lose; Rodolphe Nottin; Bertrand Bouffartigue; Eric Meunier; Nobindronath Roy Barman; Xavier Le Saint; Maryvonne Le Page; Louis-Michel Segura; Tatiana Vallaeys; Antoine Gourdon; Marianne Tardif; Frédéric Pelladeau.

Valérie Frances; Isabelle Simon; Luc Gilot; Christophe Chassande dit Patron; Bertrand Lombard; Geneviève Dupond; Florence Matignon; Françoise Audit; Isabelle Auby; Anne Fauconnet; Pierre-Nicolas Carissan; Christian Wawrzyniak; Jean-Christophe Montigny; Laurent Voisin; Christophe Bonazzi; Christophe Mangeart; Emmanuelle Delot; Alain Le Couedic; Nicolas Laks; Magali Cyrot; Sylvie German; Hélène Hainneville; Véronique Perrot; Michel Ragot; Hervé Chalony (100e); François-Olivier Pinet; Philippe Alary; Laurent Sens; Michel Vidal; Jérôme Weiss; Éric Lopez; Rémi Urbain; Michel Goujon; Pascale Hebel; Patrice Annequin; Jérôme Parisse; Christophe Minot; Isabelle Coulomb; Florence Arnaud; Marie Jousseaume de la Bretescandre.

Gilles Pouillet; Pierre Thuillère; Monique Éléau; Gérard Ducrotoy; Claire Lacombe; Sandrine Maurice; Guillaume Moreau; Anne Blangy; Bertrand Messner; Christophe Coudret; Bertrand Mouillart; Jean de Chancel; François Subrenat; Bruno Le Gouis; Adrien Méaudre; Philippe Lanoire; Stéphane Penneec; Étienne Tévissen; Marie-France Lafon; Daphné Bavelier; Nadia Bertin; Gilles Bastié; Olivier Angel; Christophe Moriceau; Pierre-Yves Mourgue; Éric Biassette; Martin Sterkers; Bertrand Pain; Laurent Carment; Catherine Berthomieu; Igor Besson; Philippe Saux; Nathalie Fabvier; Florence Bourraindeloup; Antoine Hersent (150e); Odile Croon; Frédérique Zelmire; Corinne Le Roux; Serge Morgoun; Rémy Duval; Jean-Pierre Anfort; Stéphanie Le Maréchal; François Viel; Janick Deniaud; Catherine Egler; Vincent Piveteau; Bertrand Foch; Régis Dubourg; Richard Samolyk; Philippe Grondier; Bruno Nebout; Eve Clamen; Marie-Alix Poul; Caroline Demangel; Jean-Côme Romain; Sylvie Portay; Isabelle Domart; Selim Mehadhebi; Cyril de Thoury; Isabelle Le Roch; Jean-Christophe Pérot; Grégoire Dupont; Bruno Sornin; Vincent Dumot; Rémy Foucher; Jérôme Cally; Jean-François Merlet; Isabelle Lys; Patrick Lalo; Emmanuel Thienpont.

Olivier Poulenard; Arnaud Bouxin; Valérie Trouslard; Sylvie Durrieu; Jean-Marc Courdier; Sylvie Clément; Laurent Colin; Philippe Pezout; Nathalie Jacquot; Arnaud Lange; Jean-Manuel Morant; Christine Pellot; Emmanuelle Dulac; Valérie Lecante; Hélène Le Jeune (200e); Frédéric Renaut; Hervé Cochard; Cécile Pate; Jean-Christophe Guillou; Nicolas Riboud; Laure Hamon; Marc Gérard; Emmanuel Doyon; Jacques Gignoux; Valéry Fumey; Françoise Girard; Valéry Rebel; Véronique Guichard; Jean Obstancias; Isabelle Douchet; Jean-Marc Estavoyer; Agnès Hocheux; Eric Cavaloc; Catherine Vuillet; Hélène Salançon; Christine Bertrand; Claire Ravanel; Frédérique Bureau; Thierry Blervacque; Catherine Seignemartin; Michaël Durat; Raphaël Martinez; Karl Guyotte; Véronique Vitart; Isabelle Durance-Gauthier; Catherine Elain; Denis Godard; Philippe Marin; Benoît Goldschmidt; Bernard Prévosto; Michaël Ventura; Antoine Couka; Patrick Lelarge; Michel Frion; Benoît Zeller; Frédéric Maurel; Florence Roche; Benoît Fabbri; Emmanuelle Colin; Denis-Marie Jeanteur; Christophe Alfandari; Jean-Michel Tanguy; Frank Lichtenauer; Thierry Renaux; Didier Caire (250e); Christophe Quemin; Philippe Hurvois.

Eric Marcin; Gilles Faure-Bondat; Marie-Hélène Pinard; Yann Vasserot; Luc Perucchietti; Anne-Marie Crutz; Emmanuel Bert; Sophie Vernerey; Xavier Gravelat; Sandrine Chibois; Sophie Lefèvre; Olivier Husson; Thierry Gentes; Fabienne Chambris; Olivier Da Rold; Marie-Hélène Kœbele; Christophe Coppolani; Olivier Lefebvre; Béatrice Milletre; Renan Tanguy; Dominique Chatillon; Jean-Michel Jarry; Pascal Duprat; Michel Inard; Anne Chenuil; Véronique Boissière; Frédéric Radier; Marc Valet; Philippe Mousset; Catherine Carré; Hélène Duchemin; Véronique Leblanc; Jérôme Lecointe; Jean-Yves Soulard; Jean-Philippe Dumont; Jérôme Trotignon; Vincent Buchholzer; Patrick Tatcouisian; Pierre-Yves Joubaud; Philippe Vagson; Valérie Gandin; Guillaume Chastre; Marc Hallonet; Thierry Landrieu; Bruno Coésic (300e); Marc Lepetit; Jean-François Louvegnez; Christine Plateaux; Claire Trouvé; Murielle Morisson; François Abiven; Anne Roussel; Clotilde Canu; Agnès Moreau; Thierry Crabes; Laurence Chauvin; Pierre Violle; Laurent Chevalet; Véronique Lavergne; Catherine Ayrivie; Philippe Burger; Lylian Vignau; Guillemette Desjoyaux; Murielle Gautier; Olivier Heinrich; Valérie Solomiac; Étienne Guillot; Françoise Simon; Christophe Pinson; Isabelle Fleury; Jean-François Mouscadet; Frédérique Carpentier; Christine Daudet; Florence Richard; Liliane Pestour; Nadège Dumas; Michel Laval; Patrick Cassam-Chenai; Pascal Denet; Xavier Flory; Vincent Poudevigne; Philippe Boumard; Jean-Yves Ménella; Christophe Merle; Serge Ollivier; Marie-Laure Verdier; Jean-François Hauttecœur; Bertrand Rabault; Sylvie Jobbin; François Brissot.

Marie-Pierre Bourgogne; Jean-Yves Bordas; Catherine Brassart; Claire Saveant; Pierre Lanos (350e) ; Corinne Balmes; François-Xavier Nolle; Valérie Madre ; Pascal Miclo; Brice Urlacher; Eric Dupré; Delphine de Laharpe; Jean-Michel Barcelo; Domenica Manicacci; Hubert-Marie Cuvelier; Stéphane Jacquemoud; Françoise Dellus; Denis Le Chevanton; Jackie Zawadzki; Jean-François Naigeon; Pascal Sagot; Marie-Laure Bucas; Philippe Lauden; Virginie Blanchot; Martin Guillard; Véronique Marion; Stéphane Athimon; Laurence Rouzaud; Valérie Courboulay; Jean Fregeac; Isabelle Lefavrais; Nathalie Lagroy de Croutte; Xavier Peyrache; Isabelle Legrand; Yves Floch; Pascal Fresneau; Thomas Valère; Pascal Roge; Yves Guy; Bertrand Ravillon; Catherine Camguilhem; Michel Moulène; Laurent Péron; Elisabeth Blanc; Laurent Chaulet; Magalena Zurowska; Sophie Pottier; Gabriel Attard; Yves Rajat; Béatrice Fauveau; Pascale Sauger; Anne Dussaud; Jean-Pierre Bassoleil; Olivier Andrault; Virginie Quantin; (400e); Nicolas Visier; Nadine Bernard; Martine Geron; Emmanuelle Charton; Eric Vouland; Olivier Girard-Reydet; Catherine Rothenburger; Claire Filliol; Didier Ebor; Pierre Chaptal; Lionel Malais; Françoise Rivoire; Valérie Le Saux; Dominique Laigle; Valérie Cembalo; Laurent Delteil; Annie Raffin; Laurence Maurice; David Lucas; Christophe Fontfreyde; Nathalie Mahieu; Nadine Jolif; Samuel Nibouche; Aude Roquefeuil; Isabelle Ratajczyk; Dominique Peronne; Eric Falta; Laurent Afchain; Christophe Pinard; Christian Dersigny; Nathalie Bergeron; Véronique Auger; Fabienne Joly; Françoise Roure; Agnès Minfray; Pascal Danneels.

Dominique Forget; Marc Besson; Véronique Michel; Olivier Aubry; Philippe Schoeffert; Geoffroy Brejon de Lavergnée; Danielle Kohler; Christine Talichet; Jean-Christophe Spilmont; Eric Durand-Bidaou; Philippe Veillaume; Marc Tabouret; Fabienne Guyonneau; Benoît Claude (450e); Philippe Bianchi; Caroline Patte ep Levis; Patrick Pellegrini; Loïc Cholet; François Lévy; Florence De Crémoux; Laurent Lazard; Jocelyne Lanoy; Anne Reynaud; Jean-Yves Vandersmissen; Annie Wichlacz; Anne Oblin; Isabelle Guégo; Bruno Mottet; Bénédicte Meunier; Alix Carbonell; Béatrice Foucher; Christophe Muller; Sophie Champetier de Ribes; Albert Farats; Hélène Pettavino; Yves Pellegrino; Annette Bérard; Chantal Bos; Sabine Anfosso; Bertrand Linet; Isabelle Borloz; Nathalie Facy; Nathalie Savéant; Xavier Lalanne; Olivier Estienne; Jean-Marc Sarrazin; Eric Delaporte; Marc-Antoine Reinhardt; Clotilde Simon; Olivier Hautecœur; Florence Pierron; Nicolas Freycon; Jean-Frédéric Viret; Catherine Gueth; Thierry Clément (491e).

— Option biochimie-biologie :

Mmes et MM. Sylvain Le Moël; Thierry Loos; Philippe Roux; Nathalie Pernot; Murielle Moreau; Thierry Lamer.

— Option agronomie :

Mmes et MM. Annie Moisset; Florence Charles; Thierry Caquelard; Michel Tessiot.

— Admission réservée aux titulaires d'un BTSA ou d'un DUT :

Mmes et MM. Gilles Kleitz; Michel Perozzo; Jacques Le Gouis; Fabienne Regondaud; Claude Faucher; Christophe Texier; Philippe Sibille.

— Admission réservée aux titulaires du DEUG ; mention sciences :

Mmes et MM. Marie-Lorraine Wirth; Philippe Piedigrossi; Vincent Chatard; Sylvie Mulot; Bruno Lemaitre; Didier Lavigne; Niki Stylianou; Laurence Malet; Fabien Panaget; Laurence Despres; Jérôme Goudet; Olivier Langlois de Rubercy; Sylvaine Calandrini ép. Cases; Stanislas Veillet; Arnault Villaret; Jean-François Pons; Valérie Damboise; Emmanuelle Bourgeat; Emmanuelle Dupin de la Guérivière; Rabih Hajjar; Natalie Maurs.

— Admission à l'ENITEF :

Mmes et MM. Germain Rousselet; Jérôme Pige; Lucile Benito; François Enguehard; Henri Benard; Sylvestre Chagnard; Jean-Marc Briennon; Arnaud de Sesmaisons; Luc Eveleigh; Didier Champion; Christian Toullec; Marc Dubois; Philippe Thevenoux; Cécile Robin; Emmanuel Bugner; Evelyne Chaumat; Jacques Dumas; Sandrine Bonhomme; Philippe Marin; Matthieu Glachant; Elisabeth Jacquet; Nathalie Jacques; Virginie Nivière.

chronologie

Juillet 1985 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel *paraît chaque mois dans le Monde daté du mercredi, entre le* 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. — LA DOMINIQUE : Aux élections législatives, le parti du premier ministre, Mme Eugenia Charles, obtient 15 des 21 sièges (2, 3 et 6).

1. — LIBAN : Après la libération des 39 otages américains du Boeing de la TWA retenus à Beyrouth depuis le 14 juin, Washington annonce des mesures pour isoler l'aéroport international de Beyrouth qui affectent essentiellement la compagnie libanaise MEA (du 2 au 15).

1. — URSS : M. Gregori Romanov est évincé de ses fonctions au bureau politique et au secrétariat du parti. M. Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères depuis 1957, est élu, le 2, chef de l'Etat soviétique ; M. Edouard Chevardnadze lui succède. Moscou annonce, le 3, que M. Mikhaïl Gorbatchev se rendra en visite en France du 2 au 5 octobre, puis qu'il rencontrera le président Reagan à Genève, les 19 et 21 novembre. Plusieurs autres changements importants interviennent les jours suivants, tant dans l'appareil central du parti que dans la hiérarchie militaire (du 2 au 5, 12, 16, 18, 19, 21-22, 23, 25 et 27).

1-4. — ZIMBABWE : Aux élections législatives, la ZANU de M. Robert Mugabe, premier ministre, remporte, avec 63 des 79 sièges à pourvoir, une victoire incontestable, mais ne parvient pas à réduire l'influence des partis de MM. Joshua Nkomo et Ian Smith : la ZAPU de M. Nkomo obtient 15 sièges et l'Alliance conservatrice (CAZ) de M. Smith, ancien premier ministre rhodésien, a recueilli, le 27 juin, 15 des 20 sièges réservés au Parlement à la minorité blanche (2, du 7 au 11, 17 et 19).

3. — ÉGYPTE : Le gouvernement place sous son contrôle toutes les mosquées privées pour tenter de freiner l'expansion du courant islamiste, qui réclame l'application immédiate de la charia (législation islamique). Une centaine d'extrémistes musulmans sont arrêtés, le 13 et le 26 (3, 5, 7-8, 17, 21-22 et 28-29/VII, 1/VIII).

3. — ISRAËL : 300 des 735 Libanais encore détenus au camp d'Atlit sont libérés par les autorités israéliennes. 100 autres prisonniers sont relâchés le 24 (3, 4, 21-22 et 25).

4. — ESPAGNE : Le gouvernement de M. Felipe Gonzalez est remanié : six ministères changent de titulaires, dont ceux des affaires étrangères et de l'économie (4, 5 et 6).

4-5. — GUINÉE : Echec d'une tentative de coup d'Etat contre le régime du colonel Lansana Conté. Environ deux cents personnes sont arrêtées, dont l'instigateur du putsch manqué, le colonel Diarra Traoré, et cinq autres membres du gouvernement (du 6 au 10, 12, 14-15 et 23).

7. — GRANDE-BRETAGNE : L'Allemand de l'Ouest Boris Becker est, à dix-sept ans, le plus jeune vainqueur du tournoi de tennis de Wimbledon (du 25/VI au 9/VII).

7. — MEXIQUE : Aux élections législatives, l'opposition ne parvient pas à ébranler la toute-puissance du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis cinquante-six ans (du 6 au 9, 17 et 27).

7. — TCHÉCOSLOVAQUIE : 150 000 catholiques participent, à Velehrad, en Moravie, aux cérémonies marquant le 1100e anniversaire de la mort de saint Méthode, apôtre avec son frère Cyrille des populations slaves. Le ministre de la culture, qui tentait de dénier tout aspect religieux aux commémorations, est conspué par la foule. Jean-Paul II, qui n'a pas été autorisé à se rendre en Tchécoslovaquie, a publié, le 2, sa quatrième encyclique, *Slavorum apostoli*, consacrée à l'unité chrétienne des nations européennes de l'Est comme de l'Ouest (du 3 au 11).

8. — LUXEMBOURG : Mort de la grande-duchesse Charlotte, qui régna sur le Luxembourg de 1919 à 1964 (11).

8-10. — FRANCE-ESPAGNE : Le roi Juan Carlos d'Espagne se rend en visite officielle en France. Une déclaration commune, signée le 9 par les ministres des affaires étrangères, prévoit un sommet annuel entre le président français et le premier ministre espagnol (du 7 au 11).

9. — ARGENTINE-GRANDE-BRETAGNE : Londres lève l'embargo sur les importations en provenance d'Argentine, trois ans après la guerre des Malouines (5, 10 et 12).

9. — LIBAN : Deux attentats à la voiture-suicide font dix-sept morts à la limite de la zone de sécurité longeant le territoire israélien. Deux autres attentats similaires ont lieu dans cette partie du sud du Liban, le 15 et le 31, faisant respectivement dix et huit morts (11, 12 et 17/VII, 1/VIII).

9. — LIBAN : Un accord pour mettre fin aux conflits intermusulmans à Beyrouth est conclu entre les dirigeants des trois communautés islamiques libanaises (sunnites, chiites et druzes) réunis à Damas sous l'égide du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam. Le plan de sécurité adopté entre en vigueur, le 16, à Beyrouth-Ouest. Il prévoit que tous les miliciens et éléments armés cèdent la place aux gendarmes libanais des Forces de sécurité intérieure. Une quarantaine d'officiers syriens sont chargés de veiller au respect de l'accord (9, 11, du 16 au 19 et 23).

10. — ÉTATS-UNIS : Le cours du dollar à la Bourse de Paris descend au-dessous du seuil de 9 F, qu'il avait franchi le 5 septembre 1984. Cette baisse, qui atteint 8,49 F le 31, est due au ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis (le PNB n'a progressé que de 1 % au premier semestre contre 6,9 % en 1984) et à l'aggravation du déficit du commerce extérieur, qui a été de 13,4 milliards de dollars en juin et pourrait dépasser 150 milliards pour l'année (du 10 au 22/VII, 1 et 4-5/VIII).

11. — AUTRICHE : Le scandale des vins frelatés a des conséquences économiques très importantes : après la découverte d'une fraude par adjonction d'antigel, le vin autrichien est retiré de la vente dans la plupart des pays d'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et au Japon (11, 14-15, 16, 18, 23, 25, 26, 28-29 et 31).

11. — KOWEIT : Deux bombes explosent dans deux restaurants de la capitale, provoquant la mort de neuf personnes, dont le directeur des enquêtes au ministère de l'intérieur. Ces attentats sont revendiqués, le 12, par les Brigades révolutionnaires arabes (du 13 au 16 et 31).

12. — PORTUGAL : Après la rupture de la coalition de centre-gauche formée depuis juin 1983 par les socialistes et les sociaux-démocrates, *qui a provoqué la démission du gouvernement de* M. Mario Soarès, le Parlement est dissous et les élections législatives sont fixées au 6 octobre (5, 14-15 et 16).

13. — ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan est opéré d'un cancer du côlon. Dès le 20, il regagne la Maison-Blanche, tandis que ses médecins assurent qu'il *« récupère superbement »*. Le 23, il accueille le président chinois, M. Li Xiannian, en visite à Washington (12, du 14 au 23, 25, 27 et 30).

13-16. — FRANCE-JAPON : M. Yasuhiro Nakasone effectue une visite officielle en France, avant de se rendre en Italie, puis en Belgique (du 12 au 19 et 21-22).

14. — BOLIVIE : A l'élection présidentielle, aucun des candidats n'obtient la majorité absolue. Les membres du Congrès, élus aussi le 14, devront départager le général Hugo Banzer (droite), ancien dictateur de 1971 à 1978, et M. Victor Paz Estenssoro (centre-droit), arrivés en tête du scrutin ; mais l'étendue de la fraude et la lenteur du dépouillement devraient retarder cette désignation, prévue en août. Les partis de gauche, dont le parti du président sortant, M. Hernan Siles Zuazo, n'obtiennent qu'un peu plus de 10 % des voix (6, 10, 12, 13, 16, 17, 19 et 24).

16. — BELGIQUE : Le roi Baudouin refuse la démission du gouvernement de M. Wilfried Martens, mais les élections législatives sont avancées au 13 octobre. La crise avait été ouverte, le 15, par la démission de M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre *de la justice, suivie de celles de ses* cinq collègues libéraux francophones : ils entendaient protester contre le refus de M. Charles-Ferdinand Nothomb (social-chrétien) de renoncer à ses fonctions de ministre de l'intérieur après le drame du stade du Heysel le 29 mai (9 et du 16 au 19).

16. — CEE : Malgré le maintien d'un refus formel de la RFA d'abaisser le prix des céréales, le conseil des ministres de l'agriculture des Dix autorise la commission à gérer le marché des céréales et à appliquer la baisse des prix de 1,8 % qu'elle avait proposée (5, 16 et 18).

17. — EUREKA : Les représentants de dix-sept pays européens (les douze membres de la CEE élargie, l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse), réunis à Paris pour les Assises européennes de la technologie, donnent leur feu vert au lancement d'Eurêka. Le contenu du programme et le financement des projets devraient être mieux définis à l'automne en RFA (4, 10, 17, 18 et 19).

17. — POLOGNE : Les représentants de dix-sept pays créanciers de la Pologne lui accordent le rééchelonnement jusqu'en 1996 de près de 12 milliards de dollars de sa dette extérieure (17).

18-20. — OUA : Au vingt et unième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, réuni à Addis-Abeba (Ethiopie) et principalement consacré aux questions économiques, M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, devient président en exercice, et M. Ide Oumarou, ministre nigérien des affaires étrangères, est élu secrétaire général pour quatre ans. Un plan d'urgence de cinq ans est adopté pour lutter contre la situation économique désastreuse de la plupart des Etats membres (10 et du 18 au 23).

19. — ITALIE : Plus de trois cents personnes sont tuées à Tesero, au pied des Dolomites, après la rupture d'une digue d'un lac artificiel qui libère un torrent de boue. Plusieurs mandats d'arrêt sont délivrés les jours suivants contre des responsables locaux en raison des *« graves négligences »* commises (du 20 au 27.)

20. — CEE : Le comité monétaire de la CEE, réuni à Bâle à la demande de l'Italie, décide un réajustement des parités au sein du SME : la lire est dévaluée de 6 % et les sept autres monnaies du SME sont réévaluées de 2 %. La veille, l'effondrement de la lire avait contraint l'Italie à fermer ses marchés des changes (21-22, 23 et 25/VII, 4-5/VIII).

21. — AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence est décrété dans trente-six districts de la région de Johannesburg et de Port-Elizabeth où, depuis septembre 1984, des affrontements, qui ont provoqué la mort de près de cinq cents personnes, se multiplient dans les cités noires. Mais les troubles se poursuivent, faisant une vingtaine de morts, tandis que mille deux cent cinquante-neuf personnes sont arrêtées avant la fin du mois. M. Laurent Fabius annonce, le 24, le rappel de l'ambassadeur français et la suspension de tout nouvel investissement en Afrique du Sud. Une résolution, déposée par la France devant le Conseil de sécurité, est adoptée, le 26, par 13 voix et 2 abstentions (Etats-Unis et Grande-Bretagne) : elle appelle les Etats membres de *l'ONU à prendre des sanctions* économiques volontaires contre Pretoria (5, 6, 11, 12 et à partir du 16).

22. — HAITI : 99,98 % des électeurs votent oui au « référendum sur la démocratisation » organisé par le « président à vie » Jean-Claude Duvalier et qualifié de *« mascarade »* par les opposants en exil (21-22, 25 et 27).

22. — ISRAËL : Trois membres d'un réseau de terroristes juifs, reconnus coupables du meurtre de trois étudiants palesti*niens lors d'une fusillade à l'uni*versité d'Hébron, en 1983, sont condamnés à la détention à perpétuité. Pour les douze autres accusés, le tribunal de Jérusalem prononce un verdict d'apaisement (11, 23 et 24).

23. — CHINE-ÉTATS-UNIS : L'accord de coopération nucléaire paraphé pendant la visite à Pékin de M. Reagan en avril 1984 est signé à Washington au cours de la visite aux Etats-Unis du président chinois, M. Li Xiannian (23, 24, 25 et 28-29.)

24. — INDE : Après deux jours de discussions à New-Delhi, M. Rajiv Gandhi signe un accord avec le Sant Harchand Singh Longowal, principal dirigeant des sikhs modérés, pour tenter de mettre fin à l'agitation qui sévit depuis quatre ans dans l'Etat du Pendjab (du 24 au 29 et 31/VII, 1/VIII).

25. — OPEP : Après quatre jours de débats à Genève, dix des treize pays de l'OPEP décident une baisse symbolique des prix de certains bruts. Le prix moyen pondéré de l'OPEP diminue de 0,5 %, passant de 27,96 dollars à 27,82 dollars par baril, mais reste supérieur d'environ 2 dollars à la moyenne des prix sur le marché libre (5, 6, 9, 12, 16, 19 et du 23 au 27).

27. — ONU : La conférence internationale organisée par les Nations unies depuis le 10 à Nairobi (Kenya) pour marquer la fin de la décennie de la femme, décidée à Mexico en 1975, s'achève, après des débats houleux, essentiellement politiques, par l'*adoption de « stratégies d'actions pour l'an 2000 »*, préconisant des mesures pour améliorer la condition féminine (10, 14-15, 17, 19, 28-29 et 30).

27. — OUGANDA : M. Milton Obote est renversé par un coup d'Etat militaire conduit par le général Bazilio Olara Okello. Alors que les soldats se livrent au pillage à Kampala, le général Tito Okello, commandant en chef des forces armées, est désigné, le 29, comme chef de l'Etat. Le 31, M. Paulo Muwanga, ancien « numéro deux » du régime déchu, est nommé premier ministre (à partir du 27).

30-31. — EST-OUEST : Des cérémonies sont organisées à Helsinki pour célébrer le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en présence des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays signataires. En marge de la réunion, ont lieu de nombreuses rencontres diplomatiques, dont un entretien, le 31, entre MM. Shultz et Chevardnadze (à partir du 28).

FRANCE

3. — Le conseil des ministres approuve un projet de loi de programme pour développer l'enseignement technologique et professionnel. (4 et 5)

5. — Christine Villemin est inculpée et écrouée pour l'assassinat, le 16 octobre 1984, de son fils Grégory, quatre ans et demi. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy décide, le 16, sa mise en liberté sous contrôle judiciaire. (du 7 au 13, 17, 18 et 26)

6. — Le comité directeur du PS met officiellement fin au différend entre M. Lionel Jospin et M. Laurent Fabius. Un accord est conclu sur la répartition entre courants des postes d'éligibles aux législatives de 1986. Mais l'application de cet accord provoque d'importants remous dans plusieurs fédérations départementales du PS qui protestent contre des « parachutages » de candidats. (du 3 au 22, 25 et 27)

8. — Le train rapide Le Havre-Paris déraille à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure) après avoir heurté un poids lourd immobilisé sur un passage à niveau : huit personnes sont tuées et cinquante-cinq blessées. (9, 10 et 11)

10. — M. François Mitterrand, en visite dans le Vercors, estime qu'en cas de cohabitation avec la droite parlementaire, après les législatives de 1986, l'éventualité qu'il soit dessaisi de la conduite de la politique étrangère pourrait être assimilée à un « coup d'Etat ». L'opposition proteste vivement contre ces déclarations. (12 et 13)

14. — M. Mitterrand souligne, sur TF1, qu'il n'y a « pas d'autre politique » possible que celle conduite par M. Fabius. Il précise, à propos de la cohabitation éventuelle avec la droite en 1986, qu'« il suffit de s'en tenir aux textes » constitutionnels, qui donnent « beaucoup à faire » au président de la République. Mais il ne revendique aucun « secteur réservé ». (16, 17 et 19)

14. — Le défilé militaire des Champs-Elysées met en vedette la force d'action rapide (FAR), chargée des interventions rapides hors des frontières nationales. (6, 11 et 16)

14. — La grâce présidentielle du 14 juillet permet la libération de 2 763 détenus avant le 15 août. (14-15 et 28-29).

21. — M. Jacques Chirac, invité du « Forum » de RMC, affirme son refus de tout « compromis » avec M. Mitterrand en cas de changement de majorité parlementaire en 1986. (23).

21. — Bernard Hinault remporte pour la cinquième fois le Tour de France cycliste. (du 28/VI au 23/VII).

24-26. — En Guadeloupe, les indépendantistes entretiennent pendant trois jours un climat insurrectionnel à Pointe-à-Pitre, et dans sa banlieue, pour réclamer la libération de Georges Faisans, un militant indépendantiste incarcéré à la prison de Fresnes, qui fait la grève de la faim depuis le 3 juin. L'annonce, le 29, de la mise en liberté sous contrôle judiciaire de Georges Faisans est immédiatement suivie du retour au calme en Guadeloupe. (2, 6, 10, 16 et à partir du 21).

25. — Le projet de loi sur la modernisation de la police est définitivement voté, un amendement déposé par les députés socialistes prévoit que des appelés du contingent pourront servir dans la police. (du 3 au 6, 11, 12, 18, 19 et 27).

26. — L'adoption définitive du projet de loi relatif à l'évolution de la Nouvelle-Calédonie met fin à la session extraordinaire du Parlement, ouverte le 1er. Après les importantes modifications votées, les 23 et 24, par la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition, les députés socialistes, seuls à voter le projet, rétablissent, à quelques exceptions près, le texte qu'ils avaient adopté en première lecture le 4 juin. (2, 9, 11, 13, 19 et du 23 au 30).

26. — La cour d'assises du Rhône condamne à des peines modérées les nationalistes corses jugés à Lyon depuis le 16 pour avoir participé, le 7 juin 1984, dans la prison d'Ajaccio, à l'assassinat des deux responsables présumés de la disparition du militant nationaliste Guy Orsoni. (du 17 au 29).

29-31. — En Nouvelle-Calédonie, de violents affrontements opposent des militants indépendantistes aux gendarmes à Thio. Des barrages sont dressés, et la cité minière est paralysée par les Canaques. (à partir du 31).

31. — Après un mouvement préfectoral d'une ampleur exceptionnelle, décidé en conseil des ministres, seuls dix-sept préfets, sur cent nommés avant l'arrivée en juillet 1984 de M. P. Joxe au ministère de l'intérieur, restent en poste. (1 et 2/VIII).

ÉCONOMIE

1. — ÉPARGNE : La baisse des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne (6 % au lieu de 6,5 % pour les livrets des caisses d'épargne) s'accompagne de mesures destinées à freiner le développement excessif de la masse monétaire. La progression des crédits bancaires est à nouveau limitée. (22 et 28/VI au 3/VII).

4. — MÉDECINE : La nouvelle convention médicale qui régit les rapports entre les médecins libéraux et les caisses de Sécurité sociale est entérinée par le gouvernement après avoir été signée par l'ensemble des partenaires. (2 et 12.)

11. — TAUX D'INTÉRÊT : Le taux d'intervention de la Banque de France, ramené de 10 1/8 % à 9 7/8 %, descend au-dessous de 10 % pour la première fois depuis 1979. Il est à nouveau réduit à 9 5/8 %, le 17, et le taux de base des banques est abaissé, le 19, de 11,25 % à 10,85 %. (12, 13, 14-15, 19, 21-22 et 27.)

16. — CONJONCTURE : En juin, le nombre des chômeurs a *diminué de 0,2 %, la balance du* commerce extérieur a été excédentaire de 2 milliards de francs, et les prix ont augmenté de 0,4 %. (12, 18 et 30.)

16. — CONSTRUCTION NAVALE : Les Chantiers du Nord et de la Méditerranée (NORMED) annoncent 900 suppressions d'emplois supplémentaires dont 700 à Dunkerque. (Du 17 au 20 et 26.)

18. — ASSURANCE-CHOMAGE : Les organisations patronales et syndicales, sauf la CGT, signent un protocole d'accord sur l'assurance-chômage. Celui-ci envisage des mesures pour résorber le déficit de l'UNEDIC, qui pourrait être de 4 milliards de francs en 1985, et prévoit la revalorisation de l'allocation des chômeurs en fin de droits. (3, 6, 10, du 16 au 20 et 26.)

22. — SIDÉRURGIE : Unimétal annonce la fermeture du train à poutrelles de Trith-Saint-Léger, sur le site de Valenciennes, après l'accord de répartition des productions d'acier signé le 4 avec le groupe luxembourgeois Arbed. Cette décision, contraire aux engagements pris en mars 1984 par M. Pierre Mauroy, suscite les protestations de l'ancien premier ministre et d'importants remous au sein de la fédération du PS du Nord, malgré l'« engagement solennel » de M. Laurent Fabius, que la fermeture de l'usine (770 salariés) n'interviendra pas, tant que des emplois industriels de remplacement n'auront pas été « effectivement créés ». (6, 13, 20 et à partir du 24.)

23. — SÉCURITÉ SOCIALE : Le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale annonce un résultat comptable excédentaire de 16,6 milliards de francs pour 1984, mais prévoit un déficit de 1,5 milliard de francs en 1985. (4 et du 24 au 27.)

25. — SOCIAL : Le projet de loi sur les congés de conversion pour les salariés menacés de licenciements économiques est définitivement voté. Il avait été approuvé, le 10, par le conseil des ministres après l'échec des négociations entre les partenaires sociaux. (Du 3 au 8, 11, 12, 13, 16, 18, 19, 26 et 27.)

CULTURE

6. — Début du premier Festival de Radio-France et de Montpellier qui, à l'occasion du millénaire de la fondation de la ville, propose 120 manifestations et concerts en moins d'un mois (9, 12 et 14-15).

7-9. — La légende indienne du « Mahabharata », mise en scène par Peter Brook et adaptée par Jean-Claude Carrière, est présentée en trois parties au Festival d'Avignon (à partir du 7).

8. — Mort du cinéaste Jean-Paul Le Chanois (11).

9. — Mort du professeur Pierre-Paul Grassé, encyclopédiste de la zoologie (11 et 12).

13. — Deux concerts publics, rassemblant les plus grands noms du rock, sont organisés dans des stades à Wembley (Grande-Bretagne) et à Philadelphie (Etats-Unis) au profit de l'Afrique affamée. Ils sont suivis en direct par un milliard de téléspectateurs dans le monde. Plus de 600 millions de francs sont recueillis (14-15, 16 et 17).

16. — Mort de l'écrivain allemand Heinrich Böll, prix Nobel de littérature 1972 (18 et 19).

28. — Mort de Michel Audiard, scénariste et réalisateur (30).

31. — Le conseil des ministres autorise la création de chaînes de télévision privées : deux réseaux nationaux, dont l'un à dominante musicale destiné aux jeunes, desserviront 40 à 60 % de la population française ; la Haute Autorité de l'audiovisuel pourra aussi accorder des fréquences à des stations locales. Pour le service public, le projet présenté le 10 par M. Pierre Desgraupes est accepté : il s'agit d'une chaîne culturelle et éducative qui sera diffusée dans toute l'Europe par le satellite TDF1 (3, 11, 23, 26 et 27/VII, 1 et 2/VIII).

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE MORS
recherche pour sa
Division DEFENSE ET TRANSPORT

ingénieurs électroniciens

automaticiens débutants ou ayant quelques années d'expérience.
- Formation ESE, ISEP ou équivalent pour devenir Chef de Produit et assurer l'étude et l'industrialisation de systèmes embarqués à base de microprocesseurs.
- Connaissance de l'Anglais indispensable pour déplacements occasionnels à l'ETRANGER.

Envoyer C.V. à :
SOCIETE MORS - BRION LEROUX
2 et 4, rue Newton
93155 LE BLANC-MESNIL

AVIS DE RECRUTEMENT
Le département de l'Essonne

recrute

UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT

Pour la bibliothèque centrale de prêts de l'Essonne.

Conditions de participation : posséder la nationalité française, être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (option lecture publique ou jeunesse).

Renseignements et inscriptions : Hôtel du Département, Service du Personnel, boulevard de France, 91012 Evry Cedex, tél. (6) 497-20-20, poste 16-05 ou 16-09.

Clôture des inscriptions lundi 19 août 1985.
Réunion du jury jeudi 29 août 1985, prise de fonction le lundi 2 septembre 1985.

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
Si vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique (progression C.A. 1er semestre + 45 %, C.A. 84 512.000.000 F. 13.000 clients), rejoignez-nous !
Tél. pour 78, 92, 93, 95, Paris, au 500-24-03 poste 45 et pour 91, 94 au 680-52-62 poste 228.

CRÉTEIL, MÉDECIN
recherche

INFIRMIÈRE

Tél. de 7 h à 8 h, le matin au 899-82-07.

Direction

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

recrute
pour son village de vacances situé à Guébriant au Plateau d'Assy en Haute-Savoie

UN DIRECTEUR(trice)

- Soit titulaire d'un D.E.F.A. ou C.A.P.A.S.E. :
- Soit titulaire d'un D.E.U.G ou équivalent et justifiant d'une réelle expérience de responsable de centre de vacances avec hébergement.

- Base de rémunération de la fonction publique. Indice brut 529.
- Logement sur place.
- Permis de conduire exigé.
- Poste à pourvoir le 1er novembre 1985 au plus tard.

Transmettre les dossiers de candidatures avant le 3 septembre 1985 comprenant :
- Une demande motivée ;
- Un CV détaillé ;
- La photocopie des diplômes ;
- Une photo d'identité ;

à M. le Président du Conseil Général du Val-de-Marne, Hôtel du Département, Direction du Personnel Départemental, 1er Bureau Recrutement, avenue du Général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL, tél. 207-25-00 poste 24-98.

Important comité d'entreprise de la métallurgie (Nord)

recherche d'urgence

UN DIRECTEUR DES ACTIVITÉS SOCIALES

- Responsable hiérarchique gestion de système informatique.
- Connaissance CG, CAE et budgétaire.
- Relations commerciales.

Niveau cadre.
Age min. : 35 ans.
Sal. annuel : 150.000 F.
Salon exp. et références.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à CRESEN, 72, rue Brûle-Maison, 59000 LILLE.

emplois régionaux

Société d'expertise comptable Dordogne
recherche

UN(E) JURISTE CONFIRMÉ(E)

ayant expérience droit fiscal et droit des sociétés.
Ecrire sous le nº 309.078 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cie ASSURANCES
CHEFS DE PROJETS
IBM 36
5 ans d'expérience, aptitudes au commandement.
Salaire entre 150.000 F et 210.000 F par an.
Mme Rivière, tél. 337-99-22.

JEUNE SOCIÉTÉ
SECTEUR DISTRIBUTION
EN PLEINE CROISSANCE
150 personnes

recherche

UN RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Envoyer C.V. et photo à
RÉGIE PRESSE
sous référence nº 309.020 M
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Savonnerie implantée en Normandie, rech. jeune ingénieur de préf. Arts et Métiers, pour diriger la production. Ecrire avec CV et prétentions aux Laboratoires R G FEBOR, Bd G.-Milleville, 27300 BERNAY.

INFORMATIS
INGÉNIERIE INFORMATIQUE
TECHNIQUES DE POINTE
CAO - ROBOTIQUE - MONÉTIQUE - RÉSEAUX - PROCESSUS - VIDÉOTEX - MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE - TEMPS RÉEL
INGÉNIEURS SYSTÈME
BULL MINI 6, MONÉTIQUE
INGÉNIEURS SYSTÈME
TEMPS RÉEL MOTOROLA 68000
INGÉNIEURS RÉSEAUX
PROTOCOLES et TRANSPAC
INGÉNIEURS BULL DPS8
PROJETS RÉSEAUX/VIDÉOTEX
INGÉNIEURS VAX 780
PROJETS CAO
PROJETS TECHNIQUES
TRÈS VALORISANTS
25, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

secrétaires

Organisation internationale
Siège à Londres
recherche

STÉNODACTYLO

bilingue français-anglais langue maternelle française, 22 ans minimum, salaire brut mensuel 708 livres nets d'impôts, six semaines de congés. Ecrire à Western European Union, 9 Grosvenor Place Londres SW1 X7HL (Royaume-Uni).

propositions diverses

Promotion août
— 20 %
MICRO-ORDINATEURS
Imprimantes, logiciels
TOP INFORMATIQUE tél. (1) 238-80-86 1, boulevard Ney, 75018 Paris.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une document. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM).
B.P. 291. 09 PARIS.

Moquette + tissus **Prix Pro**fessionnels
AUX ARTISANS RÉCUPÉRATEURS

CE nom de code cache quelque chose : C'est tout simplement le dépôt-entrepôt secret des professionnels :
Hôteliers, architectes, décorateurs, promoteurs y achètent tout pour habiller sols et murs à des conditions très spéciales.
Ne demandez pas comme Jane Arnoud, des patins à roulette d'occasion, mais de la superbe moquette haute laine griffée Woolmark à 88 F le m², ou de la moquette synthétique à 28,50 F ou des sols plastiques inusables (résistant aux chevaux !) à 49 F le m², ou des tissus muraux coordonnés de toute beauté depuis 29,50 F le m. en 2,60 : daim, liège, miroirs-mosaïques collants, etc...
Flo. B. dit "Choix énorme, bons conseils, prix mieux qu'usine. Le problème c'est de les trouver : Au 87, Bd Richard Lenoir, tu prends la rue St Sébastien puis 2 fois 1re à gauche, au fond de l'impasse St. Sébastien, (parking) C'est THE SOUK. Super ! 355.58.58.
(—5 % : présenter le Monde).

formation professionnelle

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

propose

des formations rapides, intensives en
ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE

S'adresser au C.L.A.B.
17, rue Renan, 25000 Besançon, tél. (81) 81-05-64.

POUR DEMANDEURS D'EMPLOI *EN FIN DE DROITS* :
Stage long (à tarif 50 %)
Administrateur de données
début le 30 septembre.
205-24-63 - 241-83-83.
Demandez la doc. Nº F.3.1586.
Test gratuit : le 23-08.

cours et leçons

COURS D'AMÉRICAIN
40 heures - 1.300 F
563-44-26

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE 27 ANS,
9 ans expériences professionnelles multiples dans la presse et l'édition (grand reporter, chef de rubrique, auteur), spécialiste du sport et des spectacles, ouvert à toutes les aventures même internationales (anglais courant), recherche poste à responsabilités dans le secteur de la communication : presse écrite, audiovisuel, édition, publicité, spectacles. Dynamisme et imagination proposés, conscience et liberté d'action demandés en retour.
Tél. (1) 745-58-85.

Jeune fille allemande, intéressée, cherche à partir du 1er septembre 1985 une famille au pair sympathique à Paris pour un an.
Netzscha Himmelberg, Tollenbrink 24, D-3000 Hannover 61

Homme, 44 ans, ex-artisan, recherche emploi stable pour service entretien, expérience en plomberie, carrelage, électricité, peinture, menuiserie.
Tél. : 242-78-63.

- Cadre commercial.
- Spécialiste hydraulique (transfert de fluide).
- Cherche emploi régions 06, 84, 13, 83.
- Disponible sous 1 à 3 mois.

Ecr. s/nº 6782 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Homme, 24 ans, journaliste universitaire, quadrilingue cherche poste
PRÉCEPTEUR A VENISE
Ecr. s/nº 2.794 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
Deux 2-pièces à rénover, 40 et 50 m². Possibilité gd studio, immeuble 18e, asc., soleil.
A 13 h : 296-59-59.

7e arrdt

INVALIDES
Living dble, 3 chambres, imm. récent, soleil, 1.930.000 F.
Ag. BRANCION - 575-73-94.

13e arrdt

13e ARAGO
Particulier vd studio 20 m² (pierres et poutres apparentes). Équipé. Salle d'eau, w.-c. (Habitable de suite). Faibles charges.
Prix 160.000 F.
Tél. : 206-95-82.

PORT-ROYAL - GLACIÈRE
VUE SUR GRAND JARDIN
CHARME EXCEPTIONNEL
Double living, 3 chambres, grand balcon, parking.
DORESSAY - 548-43-94.

CHEVALERET cse départ province, liv. + 2-3 ch. 880.000 F. Liv. + 2 chbres, 690.000 F, ét. élevé, park., cave. 605-10-08.

78-Yvelines

VERSAILLES Centre
Duplex, gd séj., chbre, tt cft, caractère. Px 1.050.000 F.
460-22-88 et 296-00-10.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels particuliers.
562-16-40

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apperts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire.
Tél. : 544-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

Urgent. J.F. employée de banque, sérieuses références, recherche 2 ou 3 pièces à louer à Paris ou proche banlieue.
Tél. heures bureau 298-59-25
Mme Honorin.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

Pour ingénieurs, employés, cadres supérieurs déplacés IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P. Studios, villas Paris, banlieue. Prix indifférent. Libre suite ou sept., oct. Tél. : 503-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti.
(1) 889-89-66 - 283-57-02.

villas

Celle-St-Cloud, Châtaigneraie, gd séj., 3-4 chb. Parf. état. Petit jard. 1.900.000 F.
460-22-88 et 296-00-10.

propriétés

Cévennes. Mas de caractère 4 ch., s.d.b., gde salle, cheminée, dépendances, calme, vue, 2 km village, tél., C.C., sur 3 ha de châtaigniers. 550.000 F.
Tél. 66-61-11-13 H.R.

6 km Bagnoles-de-l'Orne
Très belle propriété (sous-sol total) sur 5000 m² avec dépendances + 1 ha terrain attenant. Maison d'habitation (rez-de-ch.). Vaste hall, séjour, salon, bureau, grande cuisine, ancienne cuisine, cabinet toilette avec douche, WC. (Étage) 4 belles chambres, salle de bains. Deux cabinets de toilette, roberie, WC. Grenier avec chambre mansardée.
Prix demandé et justifié 1.100.000 F
Tél. : 16 (33) 38-24-66.

SOLOGNE
A vendre petits TERRITOIRES avec bons étangs de chasse
Ecr. ss/nº 203.725 à HAVAS
BP 1519 - 45005 ORLEANS Cedex.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire. 75011 PARIS. T. : 355-61-58.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876.
5, rue Greffulhe, 75008 PARIS.
Tél. : 16 (1) 266-46-40.

bureaux

Locations

NEUILLY MÉTRO
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. neuf. 758-12-40.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

A SAISIR
Surface commerciale toutes activités. Constructible 115 m² au sol, façade 11 m.
32, rue Curial
75019 Paris.
Tél. : 333-40-44.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Suzanne TEEUWISSEN et François BÉHA,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

Paris, le 18 juillet 1985.

— Jean-François et Blandine, Elodie et Noémie,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Gauthier et Quentin,

le 1er août 1985.

23, rue Médéric,
92250 La Garenne-Colombes.

Décès

— Marie-France, Claude, Jacques, Bernadette, Philippe, Marie-Noëlle, Dominique, François, Michèle, ses enfants et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice BALDET,
née Jeanne Martineau,

survenu dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 août 1985, à 10 heures, à Saint-Joseph, à Angers.

4, place Lorraine,
49000 Angers.

— La Tourette. La Valette.

Mlle Yvette Continsouzas fait part du décès de son père,

M. Antoine CONTINSOUZAS,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière de La Tourette (Corrèze).

— Alexandre et Anne-Marie Revcolevschi,
Delphine, David, Benjamin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène KIMEL,

leur beau-père, père et grand-père, survenu le 28 juillet 1985.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux le 31 juillet.

27, route de la Reine,
92100 Boulogne.

— Angers. Thouarce.

Mme Roland Leclair,
sa mère,
Ses frères, ses sœurs,
Et toute leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Nicolette LECLAIR,

survenu le 2 août 1985, à l'âge de cinquante-huit ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Thouarce (49).

47, rue du Grand-Douzillé,
49000 Angers.

— Mme Renée Locussol,
M. et Mme Daniel Locussol
et leurs enfants,
M. et Mme Henry-René Locussol
et leur fils,

ont la douleur de faire part du décès de

Henry LOCUSSOL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
licencié ès sciences
et en droit,
docteur en médecine,

survenu le 3 août 1985, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 août, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre d'Igny.

6, avenue de la Division-Leclerc,
91430 Igny.
Le Grand-Renard,
78470 Milon-la-Chapelle.
39, avenue du Maréchal-Joffre,
60500 Chantilly.

— René et Gilbert

ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Edmond MARZOUK,

survenu le samedi 3 août 1985, à son domicile, à La Goulette, 8, rue Fatouma-Bourguiba (Tunisie).

17, avenue du Maréchal-Koening,
95200 Sarcelles.
65, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

— Le médecin général inspecteur (CR), Yves Martin-Sibille,
Le médecin principal et Mme Pierre Maslard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Guenichon
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Leparoux
et leur fille,
Mme Pierre Burlin,
M. et Mme Pierre Crouzier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Louis Burlin
et ses enfants,
Mme Robert Wachenheim,
Mme Ivan Sibille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Armand Sibille
et ses nièces,
Les familles Picard, Lelandais, Sibille et alliées,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Yves MARTIN-SIBILLE,
née Françoise Burlin,

leur épouse, mère et belle-mère, grand-mère, fille, sœur et belle-sœur, tante, nièce et cousine,
décédée le 4 août 1985, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle de l'hôpital des Armées-Percy à Clamart, le jeudi 8 août, à 14 heures, et seront suivies de l'incinération au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Foulonière,
49700 Doué-la-Fontaine.

— Mme Patrick Maréchal,
Mme Pierre Maréchal,
Mme Christian Girard,
Delphine, Erwann, Guirec, Benjamine, Christian et Judith,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de frégate Patrick MARÉCHAL,

rappelé à Dieu le 2 août 1985, à l'âge de quarante-six ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 8 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Passy.

37, avenue Duquesne,
75007 Paris.
5, rue Alexandre-Cabanel,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 31 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Jules MOCH,
ancien vice-président
du conseil des ministres
et l'un des quatre-vingts opposants
du 10 juillet 1940,

grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
croix de guerre norvégienne,
médaille de la Résistance avec rosette.

Les obsèques ont été célébrées à Gabris le 3 août.

De la part de

Eliane Moch,
son épouse,
Simone et Raymond Moch,
ses enfants,
Annette et Olivier Moch
et leurs enfants,
Florence et Pierre Masson
et leurs enfants,
Jean-Pascal, Jean-Christophe, Patricia et Pierre-Fabrice Moch,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
François Moch, son frère,
ses enfants et petits-enfants.

La Grivière, 06530 Cabris.
16, route de Louveciennes,
78380 Bougival.

— Mme César Peralta,
son épouse,
Stéphane et Sandrine,
ses enfants,
Ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. César PERALTA,

survenu le 2 août 1985, dans sa quarante-sixième année, à La Tremblade (Charente-Maritime).

Un hommage lui sera rendu au funérarium de Gonesse (Val-d'Oise), route du Thillay, le mercredi 7 août, à 16 heures, suivi de la levée du corps.

L'inhumation se fera au cimetière d'Arnouville-lès-Gonesse le même jour, à 17 heures.

3, rue Serge-Levasseur,
95400 Arnouville-lès-Gonesse.

— Nicole et Marie-Noëlle Pietri,
Le docteur et Mme Maurice Barbotin-Larrieu,
M. et Mme Pierre Simon,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Binay,
Mme Roger Lenfant,
Mme Jean Bisman,
ainsi que leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Ansidei, Bastianaggi, Binay, Cadinot, Cherchi, Chiappini, Couture, Laperdrix, Le Berquier, Lenoux, Llorens, Raffi,
Et tous ses amis,
ont l'infinie tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Paul PIETRI,

survenu en son domicile le 2 août 1985, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mardi 6 août, à 10 heures, à Ourville-en-Caux (Seine-Maritime).

Il reposera aux côtés de son épouse,

Mme Paul PIETRI,
née Lucienne Binay,

endormie dans la paix du Seigneur le 25 juillet 1985.

« O maître ! Je ne cherche pas tant à être consolé qu'à consoler,
à être compris
qu'à comprendre,
à être aimé qu'à aimer. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Max Welzer,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Welzer,
Sophie, Anne, Isabelle,
M. et Mme Dominique Thomas,
Romain,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
M. Alfred Sauvy,
président d'honneur,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel et les amis du Centre de coopération culturelle et sociale,

remercient tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à la suite du décès de

M. Max WELZER,
directeur, cofondateur de l'association,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance.

CCCS,
26, rue Notre-Dame-des-Victoires,
75002 Paris.

Anniversaires

— Sept ans déjà que

Flavie NIESZAWER,

nous a quittés.

Pensez à elle.

Communications diverses

— Les Associations d'anciens combattants, résistants, déportés et victimes de guerre de la RATP organisent le 22 août 1985, à 18 h 15, dans les fossés du Fort Neuf de Vincennes, une cérémonie à la mémoire du commandant Louis Bouchet et de ses six compagnons fusillés par les Allemands, le 22 août 1944, pour faits de résistance.

Elles convient les habitants de la région parisienne à s'associer à cette manifestation du souvenir ainsi que les Associations d'anciens combattants, résistants, déportés et victimes de guerre à déléguer leur porte-drapeau.

Le rassemblement des délégations et des drapeaux se fera, à 17 h 30, derrière le Fort Neuf de Vincennes, à l'extrémité sud du cours des Maréchaux.

● *Mise au point.* — Dans notre article « Soixante-dix associations françaises représentées » à la conférence des femmes de Nairobi (*le Monde* 10 juillet), nous qualifions l'Union des femmes françaises de *« proche du parti communiste »*. Mme Marie-France Cavallon, secrétaire nationale de l'association, nous écrit : *« L'Union des femmes françaises précise qu'elle groupe dans son sein cent quatre-vingt-dix mille femmes de toutes opinions et de toutes conditions et qu'elle n'est proche d'aucun parti politique. »*

REPÈRES

Dollar : légère reprise

Banques : un nouvel ... islamique en Arabie ...

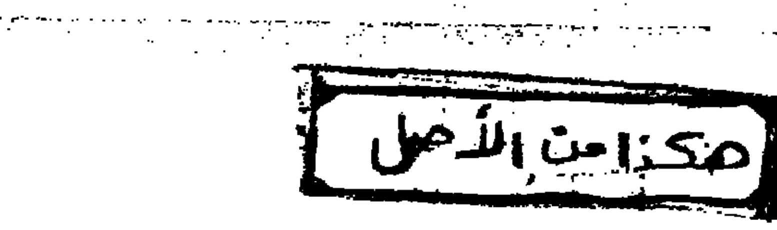
Energie : nouvelle ba... du fuel domestique

Textile : sauvetage d... velours Cosserat

AGRICULTURE

EN BAISSE DE 1...

Le budget du ministère de... pratique la rigueur s...



économie

REPÈRES

Dollar : légère reprise à 8,64 F

La dollar a regagné un peu de terrain, le 6 août, sur les principales places européennes. A Paris, la devise américaine se traitait aux alentours de 8,64 F en fin de matinée, contre 8,5985 F la veille en séance officielle. A Francfort, le « billet vert » remontait également à 2,8340 DM (contre 2,8198 DM lundi), essentiellement sous l'effet d'une réaction technique après la faiblesse observée la veille.

Banques : un nouvel établissement islamique en Arabie saoudite

Une nouvelle banque islamique devrait voir le jour d'ici à un mois en Arabie saoudite, à l'initiative de la famille El-Rajhis qui détient déjà le plus important réseau de bureaux de change (deux cent trente officines), réparti dans l'ensemble du royaume. Celle-ci, très liée à la famille royale, aurait obtenu une licence bancaire lui permettant de transformer à la fois la raison sociale et l'objet de l'El-Rajhi Co for Currency Exchange and Commerce en El-Rajhi Banking Investment Corp. Cet organisme serait doté d'un capital de 205,5 millions de dollars, dont 45 % devraient être répartis dans le public, rapporte le *Wall Street Journal*.

Energie : nouvelle baisse du prix du fuel domestique

La baisse des cours des produits pétroliers sur le marché international et celle du dollar par rapport au franc depuis quelques semaines devraient entraîner une diminution du prix de vente du fuel domestique de près de 10 F par hectolitre, le 12 août prochain. En région parisienne, le nouveau tarif sera de 286,47 F/hl, contre 296,30 F/hl actuellement. Depuis le 11 avril, le prix du fuel domestique a baissé au total de 41,70 F/hl. Le fuel domestique est le seul produit pétrolier dont les tarifs n'ont pas été libérés en janvier dernier, et restent calculés, chaque mois, en fonction d'une formule automatique reflétant les cours du marché de Rotterdam et les cours du dollar.

Textile : sauvetage de l'usine de velours Cosserat

La presque bicentenaire – créée en 1794 – usine de velours Cosserat, d'Amiens, qui a largement contribué au renom de la capitale picarde dans le domaine textile, ne disparaîtra pas comme prévu. Faisant partie de la Compagnie Boussac Saint-Frères, sa fermeture était, en effet, programmée dans le nouveau plan de restructuration de BSF par le groupe Férinel (*le Monde* du 2 mars 1985). Mais les efforts communs de la ville d'Amiens (maire : M. René Lampe, communiste), du département de la Somme (président du conseil général : M. Max Lejeune, MDS-UDF) et de la région Picardie (président : M. Charles Baur, MDS-UDF) ont permis de trouver un accord avec l'entreprise Gérard Bitan, de Marseille, créée il y a plus de vingt ans, spécialisée dans la transformation et le négoce de tissus et dont le chiffre d'affaires est de 140 millions de francs.

La société phocéenne s'engage à poursuivre l'activité velours et à réaliser, avant la fin décembre, un programme d'investissements de 16 millions de francs pour permettre la diversification de l'entreprise vers d'autres produits textiles à base de coton. Cent cinquante salariés sur les cent quatre-vingt-deux que compte l'usine Cosserat seront repris, avec, en perspective, la création de cinquante emplois en trois ans et d'une centaine sur cinq ans, ce dernier chiffre étant à avancer avec précaution.

De leur côté, les collectivités territoriales concernées accordent une aide non remboursable de 4,5 millions de francs. Pourrait venir s'ajouter à cette subvention un prêt de 2 millions de francs si d'autres investissements suivent ceux prévus dans l'accord. – (Corr.)

ÉTRANGER

Les revenus des entreprises américaines ont nettement baissé au deuxième trimestre

Même à Detroit, royaume de l'industrie de l'automobile américaine, même chez IBM, le leader de l'informatique, les profits ont baissé au deuxième trimestre de cette année. Reflétant le ralentissement de la croissance dans le pays, les revenus nets des cinq cent cinquante-trois principales entreprises ont reculé de 14 % par rapport à l'année précédente, établit une enquête du *Wall Street Journal*.

Il s'agit d'une aggravation par rapport à la détérioration du premier trimestre de 11 %, contrastant avec la progression des bénéfices de 2 % au dernier trimestre de 1984. *« D'un point de vue des revenus, vous pouvez dire qu'il y a eu une récession »*, a déclaré M. Bob Salomon, le directeur des recherches de Salomon Brother's, une des principales firmes de courtage américaines, au *Financial Times*.

La faiblesse de la demande, l'incapacité à élever les prix pour maintenir les marges de profit et la pression à l'abaissement des coûts sont les raisons plus couramment invoquées par les entreprises. Et surtout, la concurrence étrangère, encore favorisée par un dollar qui reste fort. Selon le *Wall Street Journal*, l'impact des importations a provoqué une diminution de 21 % des profits pour quatre cent vingt-cinq des firmes industrielles.

Les importations ont particulièrement pesé sur les résultats des producteurs de produits sidérurgiques, des producteurs de textiles et des fabricants de produits chimiques. Certaines entreprises pétrolières ont profité des relèvements des prix de l'essence ; mais, dans l'ensemble, elles ont été touchées par les frais occasionnés par la baisse des prix du brut, la diminution des profits tirés des produits chimiques, et les dépenses provoquées par les offres de rachat. A Detroit, les profits des trois grands constructeurs d'automobiles américains ont baissé de 26,4 %, même si les ventes progressaient de 6,5 %.

Le plus frappant a été la baisse des revenus dans le secteur de la haute technologie, chez IBM (– 15 %), tandis que Wang Laboratories, Apple et Texas Instrument ont même enregistré des pertes.

Par contre, les entreprises du bâtiment, les compagnies de communication et de services de loisirs se sont bien comportées, ainsi qu'un certain nombre de firmes de transport aérien, dont certaines inscrivent de vives hausses par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Les résultats du deuxième trimestre de l'année n'entament pas pour autant l'optimisme de certains experts. Tout d'abord parce que 1984 a été une année de croissance exceptionnelle. Ensuite en raison de l'annonce d'une reprise de l'activité prévue pour la fin de l'année, de 4,5 % en taux annuel contre 2 % pour les douze derniers mois.

Cependant, d'après une étude du New-York Exchange, la santé financière des sociétés américaines est précaire en raison de leur dette élevée, qui les maintient dépendantes des taux d'intérêt. La Bourse souligne que la croissance de la dette des entreprises a été la plus rapide depuis la dernière guerre mondiale. En outre 68 % des créances nouvelles sont à court terme, ce qui fait que le court terme représente 51 % de l'endettement total, proportion la plus élevée depuis vingt-cinq ans.

LE DANEMARK EST SOMMÉ PAR LA CEE DE RÉDUIRE LES TAXES SUR LES AUTOMOBILES

(De notre correspondante.)

Copenhague. – La Commission de la CEE a sommé le Danemark de diminuer le montant des droits que le Trésor royal perçoit sur l'enregistrement des automobiles (neuves et d'occasion) ou alors de modifier son système de taxation des quatre roues. Si Copenhague refuse, il en résultera sans doute pour ses dirigeants un procès devant la Cour de justice européenne.

Voici plus de deux ans déjà que la Commission a reçu différentes plaintes venant de vendeurs d'automobiles danois et de leurs collègues de RFA. Actuellement, le Danemark est en tête des Dix pour les droits très élevés qu'il perçoit sur les voitures. Une automobile, dont le prix est de 100 000 couronnes (85 000 F) peut revenir à 170 000 couronnes.

Selon la Commission, cette situation favorise la vente ou l'importation au Danemark des voitures bon marché et de qualité douteuse venant des pays de l'Est. Il s'agit aussi d'une manière détournée de rétablir des droits de douane.

De surcroît, paradoxe fort choquant, pour que leurs automobiles demeurent concurrentielles au Danemark, les fabricants allemands les vendent moins cher qu'ailleurs (y compris à l'intérieur des frontières de la RFA). Résultat : chaque année des milliers d'Allemands de l'ouest, notamment ceux qui habitent le Schleswig-Holstein, qui ne paient pas de droits, viennent acheter leur voiture de marque allemande au Danemark. D'où la colère des négociants en automobiles de RFA.

Le gouvernement danois n'a pas l'air décidé à plier, pour la bonne raison qu'il tire des revenus importants de ce système qui lui rapporte plus de 10 % de l'ensemble des impôts indirects (8,5 milliards de couronnes). Depuis douze ans, chaque fois qu'il y a eu des trous dans le budget national, les dirigeants au pouvoir, quelle que soit leur couleur politique, se sont constamment empressés d'augmenter les taxes sur les automobiles.

CAMILLE OLSEN.

GRANDE-BRETAGNE

● **Diminution de l'excédent courant.** – La balance britannique des paiements courants a enregistré un excédent de 257 millions de livres seulement en juin, après un surplus de 724 millions en mai. Cette dégradation est due à un déficit de 243 millions de livres de la balance commerciale en juin, après un excédent de 224 millions en mai. Les exportations ont reculé de 4 % en un mois pour revenir à 6 509 millions de livres, alors que les importations progressaient de 3 % pour atteindre 6 752 millions. L'excédent des invisibles est resté inchangé en juin par rapport au deux mois précédents, se situant à 500 millions de livres. Toutefois, pour les six premiers mois de 1985, la balance des paiements courants a enregistré un excédent de 1 326 millions de livres contre un déficit de 1 363 millions de janvier à juin 1984. – *(AFP.)*

SOCIAL

2,8 milliards de francs d'investissements pour les technologies nouvelles dans l'administration

En présentant, lundi 5 août, le rapport du groupe de travail sur l'introduction des technologies nouvelles dans l'administration (analysé dans *le Monde* daté 4-5 août), M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, a annoncé un programme de modernisation de l'administration sur trois ans (investissements, formation, information du public). Dans chaque ministère, des investissements spécifiques doivent être consacrés aux technologies nouvelles : pour 1986, le montant total prévu est de l'ordre de 2,8 milliards de francs, soit 12 % de plus qu'en 1985.

La formation commencera par trois journées d'information des hauts fonctionnaires à l'occasion du premier salon de l'administration moderne, qui aura lieu du 18 au 28 septembre à Paris. En 1986 débuteront des stages interministériels destinés en priorité aux agents des catégories B et C (le gros de la fonction publique), axés sur l'informatique et les techniques de communication, l'objectif étant de former un million de fonctionnaires dans les trois ans à venir.

Dans le même délai doit être mis en place une sorte de service public de l'information administrative. En 1986, deux nouveaux centres interministériels de renseignements administratifs vont être créés – il en existe déjà cinq – et des bureaux « administration à votre service » dans quinze préfectures, l'ensemble du territoire devant être couvert à la fin de 1988.

Pour M. Le Garrec, l'introduction des nouvelles technologies est *« une chance à saisir »* pour améliorer à la fois les services rendus aux usagers du service public et les conditions de travail des fonctionnaires. Sur le plan de l'emploi, l'opération, estime-t-il, pourrait être *« pratiquement blanche »*, la suppression de certaines tâches libérant du personnel pour d'autres (accueil et information du public notamment). Le groupe de travail va continuer à se réunir pour suivre l'évolution des techniques et des réalisations, et observer ce qui est fait dans les pays étrangers.

Le rapport du groupe de travail a été dans l'ensemble favorablement accueilli par les organisations syndicales. La FEN, *« prend acte volontiers »* du fait que le rapport *« entend placer au service des travailleurs »* les nouvelles technologies. Pour la CFDT, il doit permettre de définir à des niveaux décentralisés *« une véritable politique d'amélioration de l'efficacité de l'administration fondée sur l'association des personnels. »* Seule la CGT estime ne pas pouvoir *« souscrire aux conclusions »* du rapport, car celles-ci sont *« en contradiction avec sa conception de la modernisation » : « nous ne demandons pas*, dit elle *une meilleure répartition des gains de productivité ; nous voulons remettre le processus d'informatisation sur ses pieds en commençant par développer l'emploi et la qualification. »*

● **Des salariés du magasin de meubles Kuom bloquent trois trains.** – Pour protester contre les 145 licenciements prévus sur un effectif de 250 (*le Monde* du 6 août), une cinquantaine de salariés du magasin de meubles Kuom à Rantigny (Oise) ont, à l'appel de la CGT, *occupé* la gare de la localité dans la matinée du 5 août. Trois trains, dont le Paris-Calais, ont été bloqués.

La préparation du budget de l'urbanisme et du logement

LA CGT PROTESTE CONTRE LA SUPPRESSION DE PRÈS DE 1 000 EMPLOIS

Une suppression de 959 emplois serait envisagée au ministère de l'urbanisme, du logement et des transports dans le cadre de la préparation du budget de 1986. C'est du moins ce qu'affirme la CGT dans un communiqué, en précisant que ces suppressions concerneraient 257 membres du personnel technique et administratif, 555 agents et conducteurs de travaux et 147 ouvriers de parcs.

La CGT s'indigne, dans ce communiqué, de mesures qui *« mettent en œuvre les exigences patronales de casse et d'austérité »*. Le projet de budget conduira, selon elle, à l'aggravation de la crise en menaçant les acquis sociaux et est, d'emblée, jugé *« inacceptable »*.

● **La CFTC et la CGT estiment insuffisante la revalorisation de l'allocation logement.** – La revalorisation de l'allocation logement, qui devait entrer en vigueur le 1er juillet et qui a été soumise pour avis à la Caisse natinale d'allocations familiales (CNAF) le 30 juillet, suscite des réactions négatives de la CFTC et de la CGT. Dans des communiqués, les deux organisations évaluent de 0,5 % à 1 % l'effort supplémentaire que les bénéficiaires de l'allocation devront consentir pour leur logement.

La Cigale : des clubs d'investisseurs pour l'économie sociale

Depuis la date de sa création en octobre 1984 la Cigale (club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne) a une devise : *« A l'épargne locale, investissement local »*. Elle draine les économies du club (180 F en moyenne par mois et par membre) et choisit les projets d'entreprise qui lui semblent les plus novateurs.

La Cigale (1), filiale de l'ALDEA (Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative) a des principes. Elle part tout d'abord d'une constatation : il y a partout de bonnes idées qui ne peuvent se concrétiser faute de moyens. De plus, si les banques prêtent pour les investissements, elles ne participent pas au capital social d'une société. Il faut donc trouver des façons d'aider de telles initiatives.

L'association sélectionne parmi les projets les plus créatifs, en vertu d'une série de critères : nouveaux produits, insertion locale réelle, nouvelles façons de travailler (à mi ou à quart temps), etc. En outre, la Cigale n'intervient que dans la micro-économie : il vaut mieux, à ses yeux, participer à la création de plusieurs petites entreprises que d'aider une grosse société.

Les membres du club savent ce qu'on fait de leur argent puisqu'ils rencontrent durant plusieurs mois (le temps de la collecte de l'épargne) les chefs d'entreprise qu'ils vont aider, et qui leur sont envoyés par une mission locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, soit une ANPE, soit une permanence d'accueil pour les jeunes. Enfin, la Cigale est simplement « prêteuse » et ne possède jamais plus qu'une minorité de blocage dans l'entreprise aidée.

Jusqu'à présent, vingt projets ont abouti parmi lesquels un restaurant indonésien monté par un ancien journaliste (rue de Vaugirard à Paris), une entreprise de gestion d'association, un atelier de soudure, un garage associatif (*où les salariés ne travaillent jamais plus de vingt-quatre heures par semaine*). Mais la Cigale a déjà fait ses comptes : il y a actuellement 76 associations, qui contribuent chacune à la création de 4 entreprises employant 5 personnes en moyenne, ce qui fera 1 520 emplois.

Le réseau est bien implanté en Ile-de-France et à Paris, en Bretagne, dans les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, en Alsace et dans le Nord.

M. CH. R.

(1) La Cigale. 28, boulevard de Sébastopol. 75004 Paris. Tél. : 271-61-74.

AGRICULTURE

EN BAISSE DE 1 %

Le budget du ministère de l'agriculture pratique la rigueur sélective

Budget austère, budget en retrait pour le ministère de l'agriculture en 1986. Avec un montant de 32 milliards 709 millions de francs (un peu plus de 31 milliards de dépenses ordinaires et 1,5 milliard de crédits de paiement) contre 32 milliards 339 millions en 1985, la progression est d'un peu plus de 1 %, ce qui est déjà très inférieur à la progression de 4 % de l'ensemble du budget de l'Etat en préparation. Les autorisations de programme devraient atteindre 1,482 milliard de francs.

En fait, c'est plutôt d'une baisse de 1 % qu'il faut parler (sans tenir compte du niveau de l'inflation) à structures constantes : le ministère de l'agriculture récupère en effet le service des alcools et ses 700 millions de francs de crédits, qui dépendaient jusqu'ici du minitère de l'économie, des finances et du budget.

Cependant, tous les secteurs d'intervention du ministère ne seront pas touchés de la même façon. Sont en forte baisse (15 à 16 %) les crédits consacrés à la valorisation de la production (prophylaxie animale, identification des animaux) ainsi que les mesures sociostructurelles, sans que soient réduits les crédits consacrés aux aides à la gestion ou à la maîtrise des coûts de production. Baisse également, mais moins forte, sur des chapitres comme les bonifications d'intérêt (avec une enveloppe d'un peu moins de 6 milliards de francs) ; mais on peut y voir l'effet mécanique de la baisse du loyer de l'argent.

De la même façon, la contribution de l'Etat au BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles) d'un montant supérieur à 7 milliards de francs diminue d'environ 3 % ; il y a là un effet démographique, les cotisations des agriculteurs à leurs régimes sociaux augmentant de 4,5 % (comme les dépenses de leurs régimes). Cette hausse des cotisations est plus faible que les années précédentes (21 % en 1982, 16,5 % en 1983. 9,5 % en 1984 et 7,3 % en 1985).

En revanche, la contribution de l'Etat reste égale pour les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), pour le FASASA (Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles), dispensateur notamment des indemnités viagères de départ et des dotations aux jeunes agriculteurs, avec 2,7 milliards de francs, et pour les offices de produits (viandes, lait,...) avec un peu plus de 4 milliards de francs. La plupart des dotations aux offices nationaux cité professionnels devraient baisser au profit de l'ONIFLHOR (fruits, légumes, horticulture) en raison des effets de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal.

Enfin, plusieurs chapitres seraient en hausse. Les sommes consacrées à l'enseignement passeraient de 1,1[milliard à 1,14 ou 1,15 milliard, et cent emplois supplémentaires seraient créés ; augmenteraient aussi celles dispensées à la forêt comme celles destinées à l'agriculture de montagne, aux contrats de plan, ou à l'Office des fruits et légumes, déjà cité. Les suppressions de postes (sur environ 30 000 fonctionnaires) toucheraient 176 emplois, compensées aux deux tiers par les efforts en faveur de l'enseignement.

Globalement, l'ensemble des dépenses en faveur de l'agriculture (elles ne sont pas toutes dispensées par le seul ministère de tutelle), augmenteraient toutefois d'un peu plus de 6 %. Elles étaient de 105 milliards de francs en 1985 et atteindraient environ 112 milliards en 1986 ; mais les comptes ne sont pas encore tout à fait arrêtés. En effet, au budget du ministère s'ajoutent le financement propre du BASPA (43 milliards en 1985), la contribution au FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) de 26 milliards de francs, les comptes spéciaux du Trésor (Fonds forestiers national, Fonds national de développement des adductions d'eau, Fonds national des haras), la détaxe du carburant agricole, la dotation de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), qui dépend maintenant du ministère de la recherche et atteignait 2 milliards de francs en 1985), et les crédits du FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, etc.

En fin de compte, un budget de rigueur relative et très sélective).

JOSÉE DOYÈRE.



AFFAIRES

Le « gibier » des chasseurs a la grosse tête...

Coup sur coup, deux cabinets de chasseurs de têtes ont commandé un sondage (1) auprès des utilisateurs et du « gibier » pour connaître leur image. Signe des temps ? *« La profession est entrée dans les mœurs d'embauche »*, conclut l'une des études, et l'appréciation est globalement positive.

En France, une trentaine de cabinets, souvent d'origine anglo-saxonne, se sont fait une spécialité de la recherche directe — sans l'intermédiaire des petites annonces, — des cadres de haut niveau. Relativement récents, puisqu'ils se sont surtout développés depuis une vingtaine d'années, ces cabinets ont vite acquis une réputation quasi mythologique dans les milieux professionnels. Rien ne vaut, pour faire carrière, l'honneur indiscutable d'être un jour ou l'autre, *« le chassé »*, celui que l'on poursuit au terme d'une patiente traque.

Au nom du *« management méritocratique »*, comme le souligne l'enquête de Science-po études, ce mode de recrutement, *« marginal d'un point de vue quantitatif »*, est devenu *« déterminant d'un point de vue qualitatif »*. Et à ceux qui seraient tentés de lui reprocher de déstabiliser le marché du travail par une politique de débauchage, on rétorque que les interventions des chasseurs *« permettent de maximiser la réussite d'une mobilité inéluctable »*. D'ailleurs la même étude, qui observe une progression du marché de 23 % entre 1981 et 1982, puis de 12 % entre 1982 et 1983, prévoit un rythme de 10 % pour les deux années à venir...

Bien sûr, si 67 % des entreprises interrogées (86 % pour l'IFOP) reconnaissent avoir eu recours à leurs services dans les trois dernières années, la *« bonne pénétration »* des chasseurs de têtes se constate d'abord dans l'industrie, auprès des sociétés employant plus de mille personnes et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de francs. 60 % sont satisfaits de leurs prestations (81 % pour l'IFOP), mais, dans les deux sondages, en jugent le coût trop élevé (83 % pour Sciences-po études, 79 % pour l'IFOP), calculé sur la base du tiers de la rémunération brute annuelle du poste à pourvoir et, élément d'incompréhension, avec une majoration de 10 % pour frais supplémentaires.

Est-ce pour cette raison que les employeurs, selon l'IFOP, estiment trop qualifiés les postulants (83 %) ou reprochent aux chasseurs de ne pas leur présenter que de bons candidats (75 %), voire de *« survendre »* un poste ? Toujours est-il que l'entreprise apprécie le consultant plutôt que la réputation de son cabinet, et voudrait bien entretenir une relation personnalisée où la connaissance des habitudes maison — *« le non dit »*, rétorquent les cabinets — serait davantage prise en compte dans la définition du profil recherché.

De part et d'autre, chez l'utilisateur comme chez le chasseur, on voudrait bien réussir à franchir l'étape suivante et, pourquoi pas, devenir *« partenaires dans la gestion des ressources humaines »*. Mais des frustrations existent, apparemment, alors même que les directions du personnel « intégrées » dans la société ne sont pas toujours en mesure de mener une politique d'embauche quand le poste est soit stratégiquement indispensable, soit techniquement « pointu ».

« Un côté mégalo »

Vue du côté du « gibier », qui a parfois été ou sera aussi l'utilisateur, sondé par la seule IFOP, l'activité du chasseur donne lieu à une interprétation manifestement surévaluée parce qu'elle flatte son orgueil ou constitue une reconnaissance de sa position. *« Il y a un côté mégalo chez ceux que nous approchons »*, dit un chasseur. *« Ils prennent quelquefois la grosse tête et se croient en concurrence à quatre ou cinq quand nous en contactons cent cinquante à deux cents. »*

Souvent la mission consiste en la recherche d'un technicien ou d'un spécialiste de haut niveau dans un domaine précis. *« Ils surestiment la connaissance que nous avons d'eux*, ajoute le même chasseur, *quand ils ne croient pas à l'existence de fichiers impressionnants. »*

Parmi les cadres interrogés, 65 % affirment avoir été sollicités au moins une fois au cours des six derniers mois. Ils souhaitent à 42 % des informations sur des opportunités non publiées et, pour 34 %, être contactés *« uniquement »* pour des postes qui leur conviennent. Souvent satisfaits (à 63 %), ils apprécient la confidentialité de la démarche (à 75 %), estimant qu'on leur a fait des propositions intéressantes (à 64 %). Ils y voient le moyen d'évoluer plus vite (60 %) et, à tout le moins, de faire le point sur leur carrière (56 %) même s'ils considèrent, à 61 %, que les postes proposés sont embellis.

Tandis que le cadre « chassé » utilise cette démarche pour mieux se situer dans sa profession, pour s'évaluer ou vérifier sa motivation, les chasseurs constatent qu'il refuse les conseils. De même, s'ils affichent une certaine *pudeur pour le salaire, ils sont* 30 % à espérer des gains de 20 % à cette occasion, alors que la moyenne constatée se situe plus bas.

« A ce niveau, on met un point d'honneur à refuser les périodes d'essai », note un chasseur de tête, pour qui, *« une classe au-dessus »*, il y a encore *« les météores »*, véritables abonnés des cabinets. Ceux-là, jeunes et brillants, *« qui savent se faire mousser »*, utilisent les chasseurs de têtes pour propulser leur carrière jusqu'à des hauteurs vertigineuses. Ils ont tout programmé, s'évertuent à éviter les faux pas et *« font leur tour très vite »* pour ne pas être marqués par un échec. Ils négocient *« les meilleurs contrats »* et, le cas échéant, y font prévoir les indemnités de départ... Le chasseur chassé, comme dans la fable, à moins que ce ne soit la grenouille et le bœuf.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Sciences po études, l'association à but économique des étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, a mené une enquête pour le compte d'Eurosearch consultants, un cabinet de chasseurs de têtes, auprès d'un échantillon de trois cent soixante-six entreprises en 1984 et 1985.

L'IFOP (Institut français d'opinion publique) a réalisé une étude pour le compte de la société GFC Transearch auprès de deux cent trois cadres dirigeants entre le 15 et le 18 janvier 1985.

Carrefour s'associe aux Coop en créant une filiale commune

Faire vite : c'est manifestement le souci de M. Charles Veverka, président du comité de crise des COOP, qui vient de signer avec M. Jacques Defforey, directeur général de Carrefour, un protocole d'accord pour la création d'une filiale commune ayant pour objectif l'exploitation à court terme de dix à douze des quarante-cinq hypermarchés du mouvement.

Les actifs de la nouvelle société seront constitués par l'apport de quatre hypermarchés Rond Point appartenant à l'Union coopérative de supermarché, Carrefour apportant de l'argent frais. L'accord définitif devrait être prêt avant la fin du mois.

Dès le 31 juillet (*le Monde* du 1er août), M. Veverka avait annoncé qu'il était nécessaire d'intervenir rapidement. Il importe que la mise en œuvre de l'indispensable redressement permette de calmer les légitimes inquiétudes des fournisseurs.

Ce n'est pas la première fois que Carrefour s'allie à un groupe de l'économie sociale. Carrefour s'était associé aux coopératives socialistes belges (*le Monde* du 13 mars 1974) pour créer un hypermarché consumériste. Mais l'affaire n'avait pas eu de suite, les coopératives s'étant repliées sur leur secteur assurance — la Prévoyance sociale — et sur les pharmacies coopératives.

J. D.

ENTREPRISES

M. Carl Icahn repart à l'assaut de TWA

Le « raider » américain, M. Carl Icahn, spécialiste des OPA boursières, a trouvé des alliés inattendus au sein de la compagnie *aérienne TWA, qu'il veut racheter : ses syndicats. En mai dernier,* M. Icahn proposait aux actionnaires de TWA de racheter leurs titres pour 18 dollars l'unité. Il obtenait, grâce à cette opération, 25 % environ du capital de la compagnie aérienne. Mais les dirigeants opposés à cette prise de contrôle trouvaient une parade en passant un accord, en juin, avec Texas Air, qui devait racheter TWA au prix de 23 dollars l'action. Or les syndicats des pilotes et des mécaniciens se sont émus de cette contre-offensive à cause des méthodes de Texas Air, connues pour être socialement dures. Habilement, M. Icahn a signé un accord avec eux, qui stipule que les employés acceptent des concessions salariales, mais en échange d'actions. Parallèlement, M. Icahn portait, le 5 août, son offre aux actionnaires à 23,50 dollars par titre. Il reprend ainsi l'offensive en préservant, a-t-il déclaré, *« l'intérêt à long terme des employés et des voyageurs »*.

National Steel investit dans le pétrole

National Intergroup, qui contrôle National Steel, le septième sidérurgiste américain, va racheter la société pétrolière Permiam Corp. pour 127 millions de dollars. Permiam Corp., qui possède une flotte de six cents camions, est spécialisée dans le transport de brut des exploitations vers les raffineries dans le sud-ouest des États-Unis. National Intergroup avait vendu, la semaine passée, la société d'épargne First Nationwide au groupe Ford, pour 493 millions de dollars. Ces opérations sont toutes destinées à trouver des liquidités, dont manque cruellement la sidérurgie américaine pour se moderniser.

Japon : de l'acier au silicium

Les trois grandes sociétés sidérurgiques japonaises Nippon Steel, Nippon Kokan et Kawasaki Steel ont l'intention d'investir dans la production de matériaux destinés aux circuits intégrés, comme les gaufres de silicium ou les polycristaux de silicium. L'acquisition récente par Kawasaki Steel de la petite société californienne NBK, qui fabrique des gaufres, ferait partie d'un mouvement d'ensemble, selon les groupes japonais. — *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **ARCT de Roanne : la poursuite temporaire des activités est refusée par le tribunal de commerce.** — Après la mise en liquidation de biens des Ateliers roannais de construction textile (ARCT), le 26 juin, et le licenciement des sept cents salariés, les syndics de liquidation avaient demandé au tribunal de commerce l'autorisation de poursuivre temporairement les activités de l'entreprise. L'objectif était de permettre l'achèvement des machines en cours de montage et d'honorer d'importantes commandes chinoises. Constatant que les ARCT sont actuellement occupés par la majorité du personnel, à l'appel de la CGT et de la CFDT, le tribunal de commerce a repoussé cette proposition en arguant également du manque de garanties financières. Pour sauver la société, il ne reste plus désormais que la solution préconisée par M. Bernard Terrat, PDG d'une société de machines-outils textiles de Valence.

● **Prime de départ pour les immigrés chômeurs en Belgique.** — Les étrangers venus de pays autres que ceux de la Communauté européenne (y compris l'Espagne et le Portugal), en situation régulière et chômeurs depuis plus d'un an désirant quitter la Belgique, vont pouvoir bénéficier d'une *« prime de réinsertion »* : des arrêtés d'application viennent d'être publiés au *Moniteur* (le *Journal officiel* belge). Le montant varie de 215 000 francs belges (près de 32 500 francs français) pour un isolé à 320 000 (un peu de 48 300 francs français) pour un chef de famille ; un tiers de la somme est versé au départ, le reste après vérification de l'installation dans un pays non membre de la CEE, le bénéficiaire devant emmener sa famille avec lui. — *(AFP.)*

Transports

● **Le TGV ouest-allemand arrive.** — Le prototype du train à grande vitesse ouest-allemand vient d'être remis par son constructeur, Messerschmidt-Boelkow-Blohm, aux chemins de fer fédéraux. Ce train, qui pourrait atteindre la vitesse de 350 kilomètres/heure, devrait être accessible aux usagers en 1989. Son concurrent français fonctionne depuis 1981 ; il a porté le record du monde de vitesse sur rail à 379 kilomètres/heure.

ÉNERGIE

DÉSACCORD SUR LE PRIX D'ACHAT DU CHARBON

Charbonnages de France attaque EDF

En septembre prochain, Charbonnages de France devrait assigné EDF en référé devant le tribunal de commerce de Paris. Motif : un conflit sur le prix d'achat du charbon vendu à EDF en vertu d'un contrat sur cinq ans conclu l'an passé entre les deux établissements. Si, sur le fond, la querelle relève d'un différend commercial classique, la méthode est pour le moins inhabituelle, s'agissant de deux entreprises publiques relevant du même ministère de tutelle.

Le contrat aujourd'hui remis en cause avait été présenté il y a un an par la direction de Charbonnages comme une victoire. Il était en effet destiné, dans la perspective du plan de restructuration sur cinq ans de CDF, à garantir à l'établissement pendant toute la durée de ce plan des débouchés sûrs, d'une part, pour le courant produit dans ses centrales minières et, d'autre part, pour une partie du charbon français, concurrencé à la fois par le charbon importé, moins cher, et par le nucléaire. Le prix d'achat par EDF de ce charbon était indexé sur le prix de la houille importée au port du Havre — le plus proche de Paris, — majoré de 10 %. Or l'évolution des importations provenant de plus en plus de l'Afrique du Sud, jointe à la baisse des cours du rand, a fait chuter ce prix de référence nettement en dessous de la moyenne des prix d'importation en France. CDF souhaite donc obtenir une nouvelle formule d'indexation.

Chez EDF, où on assure n'avoir pas encore reçu d'assignation officielle, on se déclare surpris des méthodes utilisées par CDF. La direction de Charbonnages n'a, semble-t-il, pas épuisé les ressources classiques de la négociation usuelle entre partenaires commerciaux, avant de porter le dossier devant les juges consulaires. Elle n'a apparemment pas non plus fait appel à l'arbitrage des pouvoirs publics, normal en l'occurrence, puisque les deux établissements relèvent de la même autorité de tutelle et que le contrat avait reçu la bénédiction de l'administration.

Tout se passe, murmure-t-on Rue de Grenelle, comme si la direction de CDF se montrait, avant tout, soucieuse d'angager *une action symbolique* — destinée notamment à apaiser les syndicats, inquiets de l'avenir des exploitations, surtout en Lorraine, d'où vient l'essentiel du charbon vendu à EDF — et non d'obtenir rapidement des résultats concrets.

Compte tenu de la lenteur des procédures, il y a de bonnes chances que le conflit n'ait, d'ici le jugement, plus de raison d'être, les achats de charbon d'EDF à l'Afrique du Sud devant l'an prochain diminuer.

V. M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

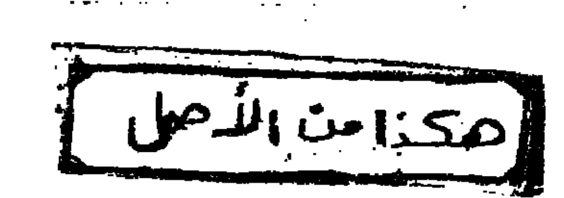
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6200	8,6240	+ 128	+ 143	+ 234	+ 264	+ 610	+ 710
$ can.	6,3654	6,3730	+ 38	+ 59	+ 60	+ 96	+ 107	+ 203
Yen (100)	3,6279	3,6312	+ 109	+ 120	+ 204	+ 222	+ 645	+ 696
DM	3,0481	3,0506	+ 130	+ 141	+ 251	+ 268	+ 743	+ 791
Florin	2,7115	2,7137	+ 83	+ 91	+ 169	+ 183	+ 529	+ 570
F.B. (100)	15,1043	15,1166	− 39	+ 118	+ 13	+ 197	− 42	+ 394
F.S.	3,7043	3,7077	+ 170	+ 186	+ 314	+ 337	+ 931	+ 1001
L (1 000)	4,5512	4,5567	− 136	− 93	− 277	− 214	− 845	− 726
£	11,8137	11,8278	− 213	− 175	− 362	− 295	− 727	− 548

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
DM	4 1/2	4 3/4	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5
Florin	6 1/8	6 3/8	6	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	7 1/2	7 3/4	9 3/16	9 3/8	9 5/16	9 1/2	9 1/2	9 11/16
F.S.	2 3/4	3 1/4	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	10	13	12 1/4	13 1/4	12 3/4	13 1/2	13 1/4	14
£	12	12 1/4	11 3/4	11 7/8	11 5/8	11 3/4	11 3/16	11 5/16
F. franç.	9 1/2	11 1/2	11	12 1/2	11 1/2	13	12	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **Première concession pétrolière privée au Brésil.** — L'entreprise nationale brésilienne Petrobras vient de concéder un contrat d'exploitation à une entreprise privée, *Azevedo y Travassos*. Elle a été autorisée à exploiter le champ pétrolifère de Volta Redonda, dans l'Etat de Rio-Grande-do-Norte. C'est la première fois qu'une autorisation de cette nature est accordée à une entreprise privée depuis la loi de 1953 insistuant le monopole de l'Etat brésilien pour l'exploitation pétrolière. — *(AFP.)*



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 août

Légère hausse : + 0,1 %

Lundi, après une semaine marquée par un effritement global de 0,5 %, les actions françaises ont péniblement gagné 0,1 % sur le marché parisien.

Dans la crainte d'une remontée des taux d'intérêt (le loyer de l'argent, au jour le jour est toutefois resté inchangé à 9 3/4 % le 5 août) préjudiciable au marché obligataire et, par ricochet, aux valeurs à revenu variable, de nombreux professionnels restent l'arme au pied.

Les spécialistes sont d'autant plus attentifs à tout mouvement que les sommes considérables gérées par les SICAV court terme (199,7 milliards de francs d'encours à la fin juillet, soit une augmentation de 65 milliards depuis le début de l'année) sont susceptibles d'inciter les pouvoirs publics à prendre quelques mesures à l'égard de ces capitaux hautement spéculatifs.

Pour l'instant, on se contente d'assainir les positions tout en engrangeant quelque titre favorisé par la conjoncture. Tel est le cas du travail temporaire, désormais tiré de l'ornière avec la hausse de 6 % de Bis enregistrée lundi, un gain qui permet à cette action de s'inscrire à son plus haut niveau de l'année.

Parmi les autres hausses (3 % à 6 %), on relève Berger, Total (certif.), Michelin, Beghin, Furetal, Imetal, Casino, La Redoute (au plus haut de l'année). Accor, Ecco, tandis que Sagem, Europe 1, Fichet-Bauche, Radiotechnique, Presses de la Cité et Valeo perdent 2 % à 5 %.

Sur le marché de l'or, le lingot est inchangé, à 89 350 F, le napoléon cédant 3 F, à 555 F. A Londres, le métal fin s'est traité à 323 dollars l'once (320,50 dollars le vendredi précédent).

Dollar-titre : 8,85-90 F, le dollar s'inscrivant à 8,5985 F en séance officielle.

NEW-YORK

Baisse

Déjà pas très vaillant à la veille du week-end, Wall Street s'est franchement alourdi en début de semaine. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance. Quelques rachats de dernière minute ont, néanmoins, permis au marché de réduire son retard, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 346,88, soit à 6,16 points en dessous de son niveau précédent.

Mais le bilan de la journée a été assez mauvais. Sur 2 008 valeurs traitées, 1 149 se sont repliées, 444 seulement ont monté et 415 n'ont pas varié. Un peu dissipée ces derniers jours, la crainte d'une hausse des taux d'intérêt a, de nouveau, saisi le marché. C'est cette semaine, en effet, que le Trésor américain doit lancer la plus vaste opération de refinancement de tous ces temps (21,75 milliards de dollars), et beaucoup craignent que le placement des nouveaux « Bons » ne favorise un renchérissement du loyer de l'argent.

D'autre part, après mûre réflexion, les opérateurs ont estimé que le compromis sur le budget n'était que de la poudre aux yeux et que les parlementaires, soucieux de prendre quelques vacances, avaient fait quelques concessions, sans véritable portée.

Enfin, l'enquête réalisée par le *Wall Street Journal* sur les résultats financiers des entreprises pour le deuxième trimestre, dont il ressort qu'en moyenne les profits ont diminué de 14 %, a contribué à entretenir un malaise autour du « Big Board ».

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 5 août
Alcoa	35 5/8	34 3/4
A.T.T.	21 1/4	21 1/4
Boeing	48 3/4	49 3/8
Chase Manhattan Bank	57	56 7/8
Du Pont de Nemours	59 7/8	60 3/8
Eastman Kodak	45 7/8	45 1/2
Exxon	51 7/8	52 1/8
Ford	44 3/8	44 1/8
General Electric	64 1/8	64
General Foods	77 1/2	77
General Motors	71 3/8	71 1/2
Goodyear	29 1/4	29 3/8
I.B.M.	131 3/4	131 1/4
I.T.T.	33 3/8	33
Mobil Oil	29 3/8	29 5/8
Pfizer	49 1/4	49 1/2
Schlumberger	37 7/8	37 5/8
Texaco	36 5/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	58	57 5/8
Union Carbide	52	51
U.S. Steel	31 1/8	30 5/8
Westinghouse	35 7/8	34 7/8
Xerox Corp.	53 5/8	53 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RECORDS POUR L'ACHAT ET LA VENTE D'OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES AU JAPON. – Les investisseurs japonais ont acheté et vendu un nombre record d'obligations étrangères en juillet, en raison des taux d'intérêt américains élevés et de la fermeté du marché des obligations aux Etats-Unis. Les achats japonais d'obligations ont totalisé 27,1 milliards de dollars, dont 533 millions sur les valeurs étrangères, et les ventes 20,2 milliards, dont 291 millions pour les valeurs étrangères, a précisé le ministère.

Les investisseurs étrangers ont été vendeurs nets de valeurs japonaises, pour 498 millions de dollars, avec au total des ventes de 4,1 milliards de dollars et des achats de 3,6 milliards. Au total, les achats étrangers d'obligations japonaises ont atteint 10,6 milliards de dollars et les ventes 10,5 milliards.

CLAUDE BERTHIER ENTRERA A LA BOURSE EN 1986. – Les actions Claude Berthier, fabricant de jouets bien connu, feront leur entrée sur le second marché de Lyon, au printemps 1986. En 1984, la société avait réalisé un chiffre d'affaires de 130 millions de francs (+ 30 %).

FIVES-LILLE : RENTABILITÉ MAINTENUE. – Le groupe Fives-Lille, un des premiers exportateurs français d'équipements lourds, a réussi, en 1984, à maintenir son bénéfice consolidé à 98,1 millions de francs (contre 96,8 millions), en dépit de la dégradation de la conjoncture. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5,21 milliards de francs, dont 54,2 % réalisés à l'exportation (contre 4,28 milliards).

CIBA-GEIGY SE RENFORCE DANS L'OPHTALMOLOGIE AUX ETATS-UNIS. – *Le groupe chimique bâlois* Ciba-Geigy envisage d'acquérir la branche lentilles de contact et produits annexes de la société américaine American Optical. American Optical est spécialisée dans le secteur optique. Son chiffre d'affaires, enregistré avec la production de lentilles de contact et de produits annexes, s'est élevé, pour l'exercice 1984-1985, à environ 33 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	2 août	5 août
Valeurs françaises	116	116,2
Valeurs étrangères	95,9	95,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 août	5 août
Indice général	215,3	215,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 août .... 9 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 août	6 août
1 dollar (en yens)	237,38	237,45

BOURSE DE PARIS Comptant 5 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 35	2 640
5 %	47	2 548
3 % amort. 45-54	....	0 041
Emp. 7 % 1973	8170	..
Emp. 8,80 % 77	120 80	1 808
9,80 % 78/93	96 10	0 671
8,80 % 78/86	98 20	6 714
10,80 % 79/94	100 35	9 942
13,25 % 80/90	105 85	2 323
13,80 % 80/87	106 10	11 116
13,80 % 81/89	108 95	7 875
16,75 % 81/87	111 42	15 144
16,20 % 82/90	118 40	9 099
16 % juin 82	119 40	2 542
E.D.F. 7,8 % 61	147	8 196
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 70	2 467
Ch. France 3 %	184	..
CNB Bques janv. 82	102 40	1 092
CNB Paribas	103 28	1 092
CNB Suez	103 10	1 092
CNI janv. 82	102 35	1 092

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	148	133
A.G.F. (St Cent.)	1783	1855
Amrep	60	60 50
André Roudière	267 30	255
Applic. Hydraul.	375	373 50
Arbel	72 80	74 50
Artois	1430	1430
Avenir Publicité	1060	1080
Bain C. Monaco	319	329
Banque Hypoth. Eur.	382	....
B.G.I.	282	282
Bianzy-Ouest	440	450
B.N.P. Intercontin.	160	165
Bénédictine	2990	2851
Bon-Marché	250	249
Calif	561	584
Cambodge	336	338
C.A.M.E.	138	138
Campenon Bern.	195	187 20
Caout. Padang	461	....
Carbone-Lorraine	284	....
Caves Roquefort	1630	1600
C.E.G.Frig.	550	580
C.E.M.	48	48
Cerean. Blanzy	886	850
Centrest (Ny)	109	109
Cerabati	40	41 60
C.F.C.	260 40	260 40
C.F.S.	551	550
C.G.V.	280	278
Chambon (M.)	420	....
Chambourcy (M.)	1037	1050
Champex (Ny)	130	129 50
C.I. Maritime	615	615
Citram (B)	181	181
Clause	729	724
Cofradel (Ly)	560	540
Cogifi	353	352
Comiphos	230	224
Comp. Lyon-Alem.	330	331 60
Concorde (La)	610	610
C.M.P.	13	13 60
Crédit (C.F.B.)	305	317
Créd. Gén. Ind.	576	589
Cr. Universel (Cie)	609	600
Créditel	136 20	136 20
Darblay S.A.	402	....
Darty Act. d. p.	1180	1180
De Dietrich	501	512
Degremont	1 53	1 59
Delalande S.A.	880	890
Delmas-Vielj. (Fin.)	840	820
Didot-Bottin	598	598
Dist. Indochine	1485	1460
Drag. Trav. Pub.	130	126
Duc-Lamothe	140	138
Eaux Bass. Vichy	1699	1697
Eaux Vittel	1100	1058
Economats Centre	526	526
Electro-Banque	320	320
Electro-Financ.	570	572
Elf-Antargaz	301	305
E.L.M. Leblanc	330	335
Enelf-Bretagne	160	156
Entrepôts Paris	520	538
Epargne (B)	1201	1222
Escaut-Meuse	739	....
Europ. Accumul.	46 50	46 50
Eternit	1320	1340
Exor	1770	1780
Ferm. Vichy (Ly)	183 80	199 50
Finalens	182 40	180
FIPP	115	116
Fnac	488	488 50 o
Foncière (Cie)	370	375

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2120	2130
Foncina	320	325
Forges Strasbourg	285	272
Forinter	1110	1100
Fougerolle	84	84
France I.A.R.D.	190	....
France (La)	2780	2780
From. Paul Renard	695	....
GAN	2890	2940
Gaumont	620	620
Gaz et Eaux	1715	1661
Gerny S.A.	400	416
Gér. Arm. Hold.	67 40	65
Gévelot	313 80	328 10 d
Gr. Fin. Constr.	302 50	301 50
Gds Moul. Corbeil	180	172 80 o
Gds Moul. Paris	480	480
Groupe Victoire	1710	1709
G. Transp. Ind.	184	185
H.G.P.	12020	12480
Hydroc. St-Denis	149 80	144 o
Immindo S.A.	295	300
Immovest	230	239 20
Immobail	433	438
Immobanque	680	....
Immob. Marseille	4201	4171
Immofice	440	440
Industrielle Cie	1642	1646
Invest. (Sté Cent.)	1100	1024
Jaeger	198 80	198 60
Lafitte-Bail	423	423
Lambert Frères	58 20	58 10
La Brosse-Dupont	338	342 90
Lille-Bonnières	376	390
Locabail Immob.	683	683
Loca-Expansion	295	295
Locafinancière	385	385
Locatel	286	287
Lordex (Ny)	139 10	....
Louvre	1095	1345
Machines Bull	45 50	47
Magasins Uniprix	180	180
Magnant S.A.	105	....
Maritimes Part.	185	....
Métal Déployé	380	....
M. H.	83 50	83 60
Mors	180	178
Naval Worms	170	170
Navig. (Nat. de)	115 40	110 80 o
Nicolas	482	479
Nutral S.A.	490	509
OPB Paribas	200	200 50
Optorg	142 40	143
Origny-Desvroise	149 80	145 30
Palais Nouveauté	496	485
Paris France	199	....
Paris-Orléans	163	169
Part. Fin. Gest. Im.	765	755
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	800	805
Piper-Heidsieck	580	580
P.L.M.	165	168 10
Porcher	168	169 50
Providence S.A.	585	560
Publicis	1685	1920
Raff. Souf. R.	167	161
Révillon	480	424
Ricqlès-Zan	169	164 90
Rochefortaise S.A.	270	278
Rochette-Cenpa	41	39 50
Rosario (Fin.)	209	200 80 o
Rougier et Fils	80	....
Sacer	51	....
Sacilor	22 75	22 75 d
SAFAA	275	275
Safic-Alcan	348	344
SAFT	910	935
Saunier-Duval	26	26
Salins du Midi	359	350
Santa-Fé	147 80	146
Satam	168	168
Savoisienne (M)	110	110
SCAC	233	223 70
Senelle Maubeuge	401	401
S.E.P. (M)	180	180
Serv. Equip. Véh.	36 20	37
Sicil	85 50	....
Sicotel	390	392
Sierra-Alcatel	560	580
Sinvim	160	160
Siph (Plant. Hévéas)	271	270
SMAC Acieroïd	96	100
Sté Générale (c. inv.)	593	595
Sofal financière	611	615
Soffo	233	242 30
Soficomi	670	650
S.O.F.I.P. (M)	98	98
Sofragi	865	865
Soudure Autog.	185	195
Souvabail	710	705
Speichim	120	116 10
S.P.I.	585	585

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	240	238
Stemi	429 90	424 90
Taittinger	1451	1420
Testut-Aequitas	534	478 o
Ufiner S.M.D.	425	428
Ugimo	323	....
Unibail	730	730
Unidel	133	....
U.A.P.	3600	3620
Union Brasseries	144	150
Un. Imm. France	290	....
Un. Ind. Crédit	635	637
Usinor	5 40	5 75 d
U.T.A.	900	900
Vicat	352 20	363
Virax	119	110 80
Waterman S.A.	427	430
Brass. du Maroc	142	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	410	....
Akzo	324	338
Alcan Alum.	240	253 30
Algemene Bank	1370	1389
American Brands	595	596
Am. Petrofina	510	....
Arbed	240	235
Asturienne Mines	115	....
Bco Pop Espanol	95	99
Banque Ottomane	905	935
B. Régl. Internat.	29000	....
Br. Lambert	290	....
Canadian-Pacific	125 80	130
Commerzbank	690	690
Dart. and Kraft	970	965
De Beers (port.)	47 50	....
Dow Chemical	313	313
Dresdner Bank	874	872
Finoutremer	240	230
Gén. Belgique	276 50	276 50
Gevaert	585	....
Glaxo	158	159
Goodyear	258	261
Grace and Co	390 10	....
Gulf Oil Canada	115	121
Honeywell Inc.	652	666
Hoogovens	189	178
I. C. Industries	314	305
I.H.C. Caland N.V.	92	97
Int. Min. Chem.	370	....
Johannesburg	1000	....
Kubota	13 10	13 40
Latonia	242	251
Mannesmann	619	....
Midland Bank Plc	48 40	49
Mineral-Ressourc.	70	....
Noranda	110	110
Olivetti	28 80	27
Pakhoed Holding	186	188
Pfizer Inc.	431	448 50
Procter Gamble	503	501
Ricoh Cy Ltd	30	30
Rolinco	196	196 30
Robeco	208 50	215
Rodamco	365	375
Shell fr. (port.)	82 50	80
S.K.F. Aktiebolag	254	230 o
Sperry Rand	455	450
Steel Cy of Can.	146	....
Stilfontein	72	69 90
Sud. Allumettes	220	188 o
Tenneco	261	....
Thorn EMI	40	....
Thyssen c. 1 000	345	....
Toray indust. inc	19 06	18 80
Vieille Montagne	861	....
Wagons-Lits	425	445
West Rand	39 90	38

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1945	1948
BAFIP	610	625
Calberson	335	330
Cap Gemini Sogeti	1030	1040
C. Equip. Elect.	279	282
C. Occid. Formation	141	141
Dalas	245	241
Dauphin O.T.A.	1780	1790
Elect. S. Dassault	786	800
Filipacchi	534	518
Guy Degrenne	678	685
Marlin Immobilier	352	356
Métallurg. Minière	226	226
M.M.B.	340	330
Navale-Delmas	410	420
Om. Gest. Fin.	305	300 50
Petit Bateau	344	345
Petrofigaz	612	602
Pochet	1700	1650
Poron	304	310
St-Gobain Emballage	811	810
S.C.G.P.M.	313	315
S.E.P.	786	800
Sofibus	242	239
Sovac	868	884

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	....
Cochery	52	54
Coparex	455	450
Hydro-Energie	224	210
Rorento N.V.	128	127 20
S.P.R.	137 50	138
Thann et Mulhouse	112	....
Ulinex	346	348

SICAV 5/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	516 63	504 03
Actions France	290 57	277 39
Actions-Investiss.	271 13	258 84 ◆
Actions sélectives	410 40	391 79
Aedificandi	446 98	426 71
A.G.F. 5000	302 41	288 70
Agfimo	462 70	441 72
A.G.F. Interfonds	360 19	343 86
Altefi	210 87	201 31
A.L.T.O.	184 13	175 78
Amérique Gestion	424 93	405 66
Argonautes	274 65	262 10
Assoc. St-Honoré	12732 32	12668 98 ◆
Associc	23404 32	23404 32 ◆
Bourse-Investiss.	334 93	319 74
Brad Associations	2377 09	2369 98
Capital Plus	1467 72	1467 72
Columbie (ex W.I.)	703 23	671 34
Convertimmo	287 70	276 63
Cortal court terme	10789 61	10789 61
Cortexa	902 98	862 03
Credinter	368 03	351 34 ◆
Croiss. Immobil.	446 70	426 44
Démeter	12421 54	12421 54
Drouot-France	401 82	383 60
Drouot-Investiss.	754 33	720 12
Drouot-Sécurité	195 20	186 35
Drouot-Sélection	113 62	108 47
Ecocic	1022 89	1007 77 ◆
Elicoop Sicav	10094 40	10094 40
Energie	228 99	218 61
Eparcic	58792 79	58675 44 ◆
Eparcourt Sicav	7079 90	7062 24
Epargne Associations	23451 48	23381 34
Epargne-Capital	8601 55	8536 19 ◆
Epargne-Croiss.	1342 86	1281 97
Epargne-Industr.	486 31	464 26
Epargne-Inter	592 21	565 36
Epargne-Long-Terme	1232 84	1176 94
Epargne-Oblig.	183 91	175 57
Epargne-Unie	904 91	863 88 ◆
Epargne-Valeur	345 14	329 49
Eparoblig	1201 51	1199 11
Eurocic	8330 76	7952 99 ◆
Euro-Croissance	422 19	403 05
Europe Investiss.	1255 12	1198 21
Foncière Plus	21720 73	21677 38
Foncier Investiss.	796 57	760 45
Fonceral	194 86	186 01
France-Garantie	287 04	281 41
France-Investiss.	443 55	423 44
France-Net	114 85	112 07
France-Obligations	395 36	389 52
Francic	265 24	253 21 ◆
Fructidor	227 30	223 94
Fructifrance	501 58	478 84
Fructivar	88918 94	83744 58
Fruco-Première	11139 52	10974 90
Gestilion	58483 20	58342 34
Gestion Associations	117 81	115 03
Gestion Mobilière	563 03	537 50
Gest. Rendement	464 85	443 77
Gest. Sél. France	471 67	450 28
Haussmann-Epargne	1129 21	1129 21
Haussmann Oblig.	1311 84	1252 35
Horizon	863	857 28
I.M.S.I.	452 61	432 08
Indo-Suez Valeurs	621 51	593 33
Ind. française	12777 47	12528 93
Interoblig.	9773 63	9397 72
Intersélect France	325 25	310 50
Intervaleurs Indust.	424 80	405 54
Invest. net	12580 11	12555
Invest.Obligataire	14871 62	14841 94
Invest. Placements	804 53	768 06
Japacic	115 15	109 93
Laffitte-crt-terme	116748 55	116748 55
Laffitte-Expansion	842 86	813 52
Laffitte-France	234 86	224 19
Laffitte-Japon	216 58	206 76
Laffitte-Oblig.	144 39	137 84
Laffitte-Placements	113956 86	113842 82
Laffitte–Rend.	191 24	182 57
Laffitte-Tokyo	878 24	838 42
Lion-Associations	11564 84	11564 84
Lion-Institutionnels	22961 14	22903 88
Lionplus	61290 97	60684 13
Livret portefeuille	482 43	468 38
Mondiale Investissem.	341 12	341 12
Monecic	53383 32	53383 32 ◆
Multi-Obligations	435 45	415 70
Mutuelle Unie Sél.	114 39	109 20
Natio.-Assoc.	8427 41	8414 58 ◆
Natio.-Epargne	12936 86	12808 57 ◆
Natio.-Inter.	913 80	872 17
Natio.-Obligations	463 86	442 82
Natio.-Patrimoine	1048 75	1020 88
Natio.-Placements	62853 35	62853 35 ◆
Natio.-Valeurs	535 68	511 38
Nord-Sud Développ.	1051 73	1049 63
Oblicoop Sicav	1199 58	1176 08
Oblifion	1138 09	1086 48
Orient-Gestion	106 64	101 80
Paneurope	615 77	587 85
Paribas Epargne	13506 32	13482 51
Paribas Gestion	524 44	500 66
Parnasse-Valor	1024 48	1023 46
Patrimoine-Retraite	1380 11	1353 05
Phenix Placements	242 07	240 87
Pierre Investiss.	507 23	484 23
Placement crt-terme	60738 04	60738 04
P.M.E. St-Honoré	302 91	289 17 ◆
Prv Association	20624 58	20624 58 ◆
Province Investiss.	334 36	334 36
Renacic	161 83	149 59 ◆
Revenus Trimestriels	5531 90	5477 13 ◆
Revenu Vert	1082 37	1061 84 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	517 40	493 94 ◆
St-Honoré Pacifique	384 02	366 61 ◆
St-Honoré Réal	10413 25	10361 44 ◆
St-Honoré Rendement	11826 98	11589 14 ◆
St-Honoré Technol.	625 58	597 21 ◆
Sécuricic	10177 49	10167 32 ◆
Sécur. Mobilière	407 61	389 13
Sél.court terme	11846 48	11558 79
Sélec. Mobil. Div.	337 62	322 31 ◆
Sélection-Rendem.	173 82	169 58 ◆
Sélect. Val. Franç.	228 91	218 53 ◆
Séquanaise Associat.	57894 96	57894 96
Séquan. court terme	58020 21	58020 21
Séquan. Obligation.	54852 50	54852 50
Sicaden (Candon BP)	688 43	678 26
Sicav-Associations	1237 15	1234 68
S.F.I. fr. et étr.	465 58	444 48
Sicavimo	590 60	564 27
Sicav 5000	242 15	231 17
Sivafrance	392 19	374 41
Sivam	326 30	311 50
Sivarente	197 89	188 92
Siviner	337 21	321 92
S.I.-Est	1062 82	1014 63
S.I.G.	790 22	754 04
S.N.I.	1034 34	987 44 ◆
Soldinvest	441 36	421 34
Sogepargne	369 94	348 93
Sogevar	851 54	812 93
Sogintor	1073 67	1025 17
Soleil Investiss.	407 46	388 98
Technocic	998 61	954 28 ◆
U.A.P. Investiss.	343 31	327 74
Uni-Associations	112 41	112 41 ◆
Unifrance	302 04	288 34 ◆
Unifoncier	874 24	834 60 ◆
Uni-Garantie	1272 21	1246 04 ◆
Unigestion	668 72	639 35
Uni-Japon	986 34	941 61
Uni-Régions	1907 72	1821 21 ◆
Unirente	1867 67	1806 26 ◆
Univar	165 36	156 36 ◆
Univers-Obligations	1091 32	1055 44 ◆
Valorem	387 40	369 83
Valurg	1307 14	1305 83
Volrail	69978 98	69909 07

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1600	1627	1627	+ 1 68
1030	B.N.P.	939	940	940	+ 0 10
982	C.C.F.	989	980	991	+ 0 20
4300	C.N.E. 3 %	4230	4230	4220	– 0 23
1460	Electricité T.P.	1460	1460	1460	....
1045	Renault T.P.	1035	1036	1036	+ 0 09
1659	Rhone-Poul. T.P.	1655	1655	1655	....
1135	St-Gobain T.P.	1140	1140	1140	....
1280	Thomson T.P.	1165	1162	1162	– 0 25
270	Accor	268	270	270 c	+ 2 59
615	Agence Havas	663	668	668	+ 0 75
610	Air Liquide	588	586	586	– 0 34
780	Als. Superm.	740	740	740	....
137	A.L.S.P.I.	126 10	130	130	+ 3 09
290	Alsthom-Atl.	284	281	283	– 0 35
970	Arjom. Prioux	948	940	920	– 2 95
70	Avssedat-Rey	71	72	72	+ 1 40
1010	Aux. Entrepr.	1019	1010	1005	– 1 37
1190	Av. Dass.-Br.	1150	1150	1140	– 0 86
345	Bail-Equipem.	351	351	351	....
840	Bail-Investiss.	812	818	818	+ 0 73
620	Cie Bancaire	624	622	622	– 0 32
285	Bazar H.-V.	283	268	287	+ 1 52
255	Béghin-Say	250	254 80	258 50	+ 3 40
320	Berger	315	328	328	+ 4 12
510	Bic	500	495	501	+ 0 20
595	B.I.S.	608	640	645	+ 6 08
1300	Biscuit (Géné.)	1305	1305	1305	....
1860	Bongrain S.A.	1810	1772	1780	– 1 65
795	Bouygues	795	800	800	+ 0 62
2300	B.S.N.	2175	2165	2170	– 0 22
2140	Carrefour	2240	2250	2250	+ 0 44
930	Casino	900	930	927	+ 3
730	Cedis	693	710	710	– 2 45
605	Cetelem	625	620	620	– 0 80
955	C.F.A.O.	906	900	903	– 0 33
171	C.F.D.E.	173	174	176	+ 1 73
760	C.G.I.P.	738	740	737	– 0 13
750	Carnaud	721	718	718	– 0 41
645	Chargeurs S.A.	617	624	625	+ 1 29
46	Chiers-Châtil.	45 10	45	45 10	....
325	Ciments franç.	318	321	325	+ 2 20
1180	C.I.T. Alcatel	1200	1210	1208	+ 0 66
535	Club Méditerr.	526	521	521	– 0 95
140	Codetel	137 50	135	135	– 1 81
290	Cofimeg	287	287 10	287 10	+ 0 03
280	Colas	277	276	274	– 1 08
168	Compt. Entrepr.	173 50	174	174	+ 0 28
315	Compt. Mod.	314	307	307	– 2 22
845	Créd. Foncier	829	832	832	+ 0 36
305	Crédit F. Imm.	292 60	291	291	– 0 51
710	Crédit Nat.	714	711	711	– 0 42
235	Crouzet	215	211	211	– 1 86
1900	Damart-Servip	1920	1920	1915	– 0 26
1350	Darty	1392	1450	1450	+ 4 16
210	Dév. Rég. P.d.C	207 90	208	208	+ 0 04
1170	Docks France	1135	1130	1130	– 0 44
245	D.M.C.	241	241 80	240	– 0 41
795	Dumez	780	785	785	+ 0 64
650	Eaux (Gén.)	628	630	630	+ 0 31
1300	Ecco	1395	1420	1460	+ 4 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
187	Elf-Aquitaine	198	198	198	....
185	– (certific.)	193	196	195 50	+ 1 29
1270	Epeda-B-Faure	1260	1260	1259	– 0 07
2230	Essilor	2250	2250	2250	....
445	Esso S.A.F.	460	459	460	....
1600	Eurafrance	1455	1490	1490	+ 2 40
865	Eurocom	838	855	855	+ 2 02
1170	Euromarché	1187	1187	1187	....
765	Europe n° 1	786	763	763	– 2 80
1170	Facom	1155	1150	1151	– 0 34
755	Fichet-bauche	712	690	690	– 3 08
190	Finextel	194	193	193	– 0 51
385	Fives-Lille	369	368	368 50	– 0 13
68	Fonderie (Gén.)	68 50	67 50	67 50	– 1 46
82	Fraissinet	75	74	74 c	– 0 02
275	Francarep	288 50	290	290	+ 0 51
1080	Fromageries Bel	1060	1051	1060	....
700	Gal. Lafayette	680	684	684	+ 0 58
635	Gén. Géophys.	580	580	580	....
570	Gerland	580	590	590	+ 1 72
295	GTM-Entrepose	297	298	298	+ 0 33
360	Guyenne-Gasc.	364	356 10	358	– 1 64
1490	Hachette	1431	1430	1430	– 0 06
475	Hénin (La)	474	480	480	+ 1 26
97	Imétal	89	92	92	+ 3 37
460	Imm. Plaine-M.	460	460	461	+ 0 22
1710	Inst. Mérieux	1755	1750	1750	– 0 28
510	Interbail	515	523	523	+ 1 55
2600	Intertechnique	2430	2450	2450	+ 0 82
325	J. Lefebvre	310	309	310	....
1220	Lab. Bellon	1180	1190	1205	+ 2 11
535	Lafarge-Coppée	534	530	531	– 0 56
1070	Labon	1090	1070	1070	– 1 83
2240	Legrand	2114	2120	2130	+ 0 75
600	Lesieur	630	635	635	+ 0 79
420	Locafrance	414	410	410	– 0 96
850	Locindus	842	842	842	....
770	L. Vuitton S.A.	748	741	741	– 0 93
525	Luchaire	493	480	481	– 2 43
860	Lyonn. Eaux	840	839	839	– 0 11
230	Mais. Phénix	195	191 30	191 30	– 1 89
675	Majorette (Ly)	680	690	690	+ 1 47
123	Manurhin	115	118	114	– 0 86
250	Mar. Wendel	244	249 90	249 90	+ 2 41
1550	Martell	1460	1460	1460	+ 0 68
2000	Merlin-Gerin	1980	1980	1995	+ 0 75
1700	Matra	1685	1700	1704	+ 1 12
1160	Michelin	1090	1130	1137	+ 4 31
2800	Midi (Cie)	2830	2845	2849	+ 0 67
250	Midland Bk S.A.	248 80	248 80	248 80	....
98	M.M. Penarroya	84 80	86	86	+ 1 41
1980	Moët-Hennessy	1812	1801	1801	– 0 60
675	Mot. Leroy-S.	684	681	680	– 0 58
85	Moulinex	85	86 90	86 90	+ 2 23
420	Navig. Mixtes	400 10	400	400	– 0 02
88	Nord-Est	94	94 70	94	....
555	Nordon (Ny)	515	535	535	+ 3 88
161	Nouvelles Gal.	139 80	144	143 50	+ 2 64
725	Occident. (Gén.)	712	724	727	+ 2 10
195	Olida-Caby	179	178 50	181	+ 1 11
1150	Omn. F. Paris	1125	1110	1110	– 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	251 80	245 30	245 60	– 2 46
2430	Oréal (L')	2277	2250	2250	– 1 18
141	Papet. Gascogne	140	141	141	+ 0 71
985	Paris-Réescomp	940	990	990	+ 5 31
410	Pechelbronn	411	411	411	....
806	Penhoet	839	850	849	+ 1 19
720	Pernod-Ricard	704	700	698	– 0 85
105	Pétroles B.P.	103	105 50	105	+ 1 94
360	Peugeot S.A.	354	349	349	– 1 41
70	Poclain	69 20	69 50	69 40	+ 0 28
590	Poliet	600	595	595	– 0 83
182	Pompey	169	158	159	– 5 91
520	P.M. Labinal	470	479	488	+ 3 82
2020	Presses Cité	1985	1940	1940	– 2 26
1210	Prétabail Sic.	1165	1151	1152	– 1 11
325	Primagaz	309 50	303	305	– 1 45
275	Printemps	289 50	266	283	– 2 41
1400	Promodès	1382	1400	1400	+ 1 30
235	Prouvost S.A.	230	232 50	232 50	+ 1 08
275	Radiotechn.	291	275	278	– 4 46
78	Raffin. (Fse)	79 50	77 80	78 60	– 1 13
1400	Redoute (La)	1503	1549	1554	+ 3 39
1680	Roussel-Uclaf	1525	1540	1535	+ 0 65
1230	Roussel-C.N.I.	1210	1205	1205	– 0 41
2480	Rue Impériale	2470	2460	2460	– 0 40
198	Sade	208	208	208	....
1670	Sagem	1700	1584	1615	– 5
725	Salvepar	721	721	721	....
275	St-Louis B.	274 80	276	275	+ 0 07
2300	Salomon	2270	2320	2320	+ 2 20
710	Sanofi	699	707	707	+ 1 14
300	S.A.T.	300	304 90	304 90	+ 1 63
500	Saupiquet Cie	504	502	502	– 0 39
220	Schneider	215	214	210 10	– 2 27
104	S.C.O.A.	99 50	99	99	– 0 50
120	S.C.R.E.G.	113 50	114 90	116	+ 2 20
360	Seb	369	369	369	....
365	Sefimeg	351	349	349	– 0 56
1550	S.F.I.M.	1434	1434	1432	– 0 13
57	S.G.E.-S.B.	53 30	52 55	52 80	– 0 93
600	Sign. Ent. El.	580	596	591	+ 1 89
730	Silic	689	689	689	....
420	Simco-U.P.H.	416	419	419	+ 0 72
255	Simnor	243	244 50	244 50	+ 0 61
1390	Skis Rossignol	1385	1383	1383	– 0 14
650	Silminco	649	646	645	– 0 61
180	Sodero	184	182 50	182 50	– 0 81
2230	Sodexho	2105	2110	2110	+ 0 23
410	Sogerap	415	417	417	+ 0 48
545	Sommer-Allib.	521	520	521	....
520	Source Perrier	491	478	475	– 3 25
245	Synthelabo	238 80	238	238	– 0 33
530	Talcs Luzenac	555	553	553	– 0 36
2520	Tél. Elect.	2455	2458	2458	+ 0 12
525	Thomson-C.S.F.	527	529	529	+ 0 37
205	Total (CFP)	227	228 80	230 50	+ 1 54
52	– (certific.)	56	58	57 95	+ 3 48
1930	T.R.T.	1825	1831	1831	+ 0 32
540	U.F.B.	530	530	530	....
830	U.I.S.	800	806	806	+ 0 75
320	U.C.B.	318	315	315	– 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Valéo	219 80	215	215	– 2 18
107	Vallourec	109 80	109	109	– 0 72
2410	V. Clicquot-P.	2580	2605	2605	+ 0 96
340	Via Banque	341	341	340	– 0 29
920	Elf-Gabon	949	930	931	– 1 89
146	Amax Inc.	134	138 60	137 10	+ 2 31
420	Amer. Express	406	402	402	– 0 98
205	Amer. Teleph.	194	191 40	191 40	– 1 34
141	Anglo Amer. C.	108 50	106 60	108	– 2 30
780	Amgold	652	649	649	– 0 46
680	BASF (Akt)	688	676	676	– 1 74
690	Bayer	690	688	690	....
315	Buffelsfont.	263 50	260 80	255	– 3 22
22	Charter	21 60	21 20	21 20	– 1 85
540	Chase Manh.	520	516	516	– 0 76
330	Cie Pétr. Imp.	320 50	319 50	319 50	– 0 31
48	De Beers	40 70	41	40 60	– 0 24
1850	Deutsche Bank	1763	1762	1770	+ 0 39
73	Dome Mines	78 90	77 70	78 70	– 0 25
210	Driefontein Cld	178	172 40	168	– 5 61
530	Du Pont-Nem.	539	528	528	– 2 04
630	Eastman Kodak	606	618	618	+ 1 98
60	East Rand	56 10	52	51	– 9 09
295	Electrolux	308	308	309	+ 0 32
265	Ericsson	280	265 50	265 50	– 5 17
465	Exxon Corp.	457	457	457	....
380	Ford Motors	400	395 50	395 50	– 1 12
215	Free State	170 80	169	160 20	– 6 20
143	Gencor	109	104 50	102	– 6 42
280	Gén. Belgique	276 50	276 50	276 50	....
580	Gén. Electr.	570	575	575	+ 0 87
815	Gen. Motors	629	629	629	....
61	Goldfields	50 20	48 40	48 40	– 3 58
37	GdMetropolitain	37	37 05	37 05	+ 0 13
108	Harmony	91 50	87	86	– 6 01
26	Hitachi	27 10	27 20	27 25	+ 0 55
695	Hoechst Akt.	686	687	689	+ 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
85	Imp. Chemical	82 70	82	82	– 0 84
131	Inco. Limited	133 50	133 50	133 50	....
1180	IBM	1170	1178	1175	+ 0 42
99	Ito-Yokado	103 50	101 30	101 30	– 2 12
285	ITT	294	296	296	+ 0 68
48	Matsushita	49 15	49 70	49 70	+ 1 11
1050	Merck	1011	1007	1000	– 1 08
715	Minnesota M.	720	709	709	– 1 52
270	Mobil Corp.	280 50	289 10	289 10	+ 3 30
....	Nestlé	....	....	....	....
110	Norsk Hydro	116	118 90	117 30	+ 1 12
870	Petrofina	878	878	874	– 0 45
765	Philip Morris	751	758	758	+ 0 93
135	Philips	133 50	134 20	134 20	+ 0 52
220	Pres. Brand	169	163	155	– 8 28
220	Président Steyn	188	178 80	173 50	– 7 71
345	Quilmès	322	321	322	....
875	Randfontein	747	692	688	– 7 89
540	Royal Dutch	539	540	538	– 0 18
88	Rio Tinto Zinc	85 60	86 10	86 20	+ 0 91
167	St Helena Co	125	121	119 50	– 4 40
335	Schlumberger	340	334	335	– 1 47
84	Shell transp.	81 50	82 70	82 50	+ 1 22
1730	Siemens A.G.	1760	1750	1760	....
140	Sony	138 90	139	139	+ 0 07
153	T.D.K.	157	155 80	155	– 1 27
13	Toshiba Corp.	13 25	13 35	13 35	+ 0 75
975	Unilever	972	975	976	+ 0 41
385	Unit. Techn.	375	371	371	– 1 06
790	Vaal Reefs	670	635	635	– 5 22
285	Volvo	275 50	276	278 90	+ 1 23
370	West Deep	299 90	286	286	– 4 63
265	West Hold.	210 60	200	195	– 7 40
470	Xerox Corp.	473	480	480	+ 1 47
1 70	Zambia Corp.	1 69	1 69	1 69	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 833	8 598	8 250	8 850
ECU	6 804	6 798	....	....
Allemagne (100 DM)	305 220	304 950	296	312
Belgique (100 F)	15 120	15 098	14 350	15 200
Pays Bas (100 fl.)	271 960	271 430	261	276
Danemark (100 krd)	84 820	84 600	81	88
Norvège (100 k)	103 800	103 770	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 772	11 611	11 400	12 100
Grèce (100 drachmes)	6 580	6 545	6 100	7 800
Italie (1 000 lires)	4 565	4 551	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	372 600	372 100	3 645	3 785
Suède (100 krs)	103 150	103 030	99	106
Autriche (100 sch)	43 470	43 420	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 210	5 213	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 125	5 130	5 200	6 100
Canada ($ can 1)	6 372	6 361	6 100	6 500
Japon (100 yens)	3 636	3 623	3 510	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/8
Or fin (kilo en barre)	89000	89400
Or fin (en lingot)	89350	89350
Pièce française (20 fr)	558	555
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	548	552
Pièce latine (20 fr)	540	544
Souverain	665	668
Pièce de 20 dollars	3770	3715
Pièce de 10 dollars	1950	1940
Pièce de 5 dollars	1280	.....
Pièce de 50 pesos	3665	3640
Pièce de 10 florins	548	549

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Zimbabwe

Les autorités durcissent le ton envers M. Nkomo et la communauté blanche

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *Le double échec qu'a subi, aux recentes élections législatives, le régime de M. Robert Mugabe — le vote hostile des habitants du Matabeleland, fief de M. Joshua Nkomo, et celui de la communauté blanche, favorable à M. Ian Smith — a conduit celui-ci à durcir le ton et a prendre des mesures de représailles contre ceux qui tentent d'entraver la marche du pays vers un système de parti unique, basé sur la philosophie du socialisme scientifique (1).*

Plus que jamais, « l'homme a abattre » politiquement est M. Nkomo, le patron de l'Union populaire africaine du Zimbabwé (ZAPU), qui a réussi a écarter du Matabeleland l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), le parti au pouvoir. Pour la deuxième fois en quinze jours, des officiers de police viennent de perquisitionner sa résidence à Bulawayo. M. Enos Nkala, nouveau ministre de l'intérieur, a récemment affirmé qu'il n'y avait plus de réconciliation possible avec cet « ennemi du peuple ».

M. Nkala a menacé d'interdire la formation de M. Nkomo, supçonnée d'être de mèche avec les dissidents qui entretiennent l'insécurité dans le Matabeleland. Le Parlement vient d'ailleurs de renouveler l'état d'urgence — en vigueur depuis vingt ans dans le nord du pays — pour une nouvelle période de six mois. M. Eddison Zvobgo, ministre de la justice, a justifié cette mesure « *exceptionnelle* » par le fait que, cette année encore, les rebelles antigouvernementaux, avec lesquels les forces de sécurité se sont accrochées 92 fois, avaient assassiné 45 personnes et commis 215 vols à main armée.

De son côté, dans le discours de clôture du congrès des syndicats du Zimbabwe (ZTCU), M. Herbert Ushewokunze, ministre des transports, a invité celui-ci à s'affilier a la ZANU et à éduquer ses membres « *afin qu'ils soient capables de diriger les entreprises selon la ligne du marxisme-léninisme, choisie par le parti* ». Quant à M. Willie Musarurwa, rédacteur en chef du *Sunday Mail*, il a été démis de ses fonctions « *pour avoir donné trop de place à la ZAPU lors de la récente campagne électorale* ». « *Je m'en suis tenu aux principes du journalisme* », a-t-il commenté.

« Le temps est révolu... »

M. Mugabe ne semble pas non plus décidé à laisser impunie l'attitude des « *racistes blancs* », qui, malgré une forte abstention, ont tout de même préféré renvoyer au Parlement des candidats qui se réclamaient de M. Smith, ancien premier ministre rhodésien, plutôt que des candidats « indépendants », qui prêchaient la « cohabitation » avec le pouvoir en place. Victime de cette vengeance à l'encontre d'une communauté à laquelle il appartient, M. Denis Norman a été relevé de ses fonctions de ministre de l'agriculture. Il n'en a pas moins refusé l'offre que M. Smith s'était empressé de lui faire de siéger au Sénat. « *Je ne me livrerai à aucun marchandage*, a-t-il répondu. *Je demeure loyal au premier ministre.* »

M. Mugabe s'en est pris d'autre part à la manière dont les anciens colons blancs traitent la main-d'œuvre africaine. « *Le temps est révolu pour ceux qui peinent durement*, a averti le premier ministre, *d'être logé dans des huttes de fortune et de recevoir des paies de misère.* » Passant des menaces aux actes, le gouvernement a annoncé, devant le syndicat des fermiers commerciaux (CFU), que les salaires des ouvriers agricoles allaient plus que doubler. Selon M. John Laurie, président de cette association qui compte 4 500 adhérents — en majorité des Blancs, — emploie 250 000 travailleurs et contrôle 60 % de la production, cette augmentation aura pour certains, d'« *horribles conséquences* ».

Simples réactions de dépit ? En tout cas, M. Mugabe n'est probablement pas en bonne position pour « se mettre à dos » une communauté blanche qui est directement responsable des bonnes performances agricoles du pays. Lourdement déficitaire — 533 millions de dollars, — le budget 1985-1986 prévoit notamment une augmentation de 16 % des dépenses consacrées à la défense : assistance militaire au Mozambique voisin, et lutte contre la dissidence dans le Matabeleland, où l'on retrouve M. Nkomo...

JACQUES DE BARRIN.

(1) ZANU, 64 sièges ; ZAPU, 15 sièges ; Alliance conservatrice, 15 sièges ; Indépendants blancs, 5 sièges ; ZANU-Sithole, 1 siège.

UNE PANNE DE SALIOUT-7

Dix jours de réparation en apesanteur

Les deux cosmonautes soviétiques Vladimir Djanibekov et Victor Savinykh, partis le 6 juin à bord du vaisseau Soyouz-T-13, n'ont pas effectué une simple mission de routine, ainsi que l'agence Tass l'avait jusqu'ici présentée. Ils ont en fait dû réparer la station orbitale Saliout-7, dont le fonctionnement était paralysé à la suite d'une panne du système d'alimentation électrique, a révélé la *Pravda*, lundi 5 août.

Les transmissions radio entre la Terre et Saliout-7 se sont brusquement arrêtées, indique le quotidien soviétique, sans préciser la date de cet incident. C'était le signe que tout n'allait pas pour le mieux dans la station orbitale, inhabitée depuis dix mois, et il fut décidé d'envoyer un équipage à bord. C'est sans doute en raison de leur expérience qu'ont été choisis pour cette mission — dont la *Pravda* souligne « *le danger* » — deux hommes qui sont loin d'être des débutants. Savinykh, un spécialiste des instruments spatiaux, effectue son deuxième vol et Djanibekov son quatrième voyage dans l'espace.

Les cosmonautes ont mis deux jours — au lieu d'un seul habituellement — pour approcher leur vaisseau de la station et l'y amarrer. Ils ont dû pour cela utiliser des commandes manuelles car la procédure d'accostage automatique ne fonctionnait plus. Lorsqu'ils ont débarqué à bord de Saliout-7, le 8 juin, ils ont découvert que l'air y était pollué, que les réserves d'eau étaient gelées et que de nombreux équipements étaient grippés par le froid. Un disfonctionnement des batteries avait privé Saliout-7 d'énergie. Au bout d'une dizaine de jours de travail, les deux « réparateurs » sont parvenus à remettre en état l'alimentation électrique et à dégeler les diverses installations. Les contacts radio avec la Terre ont été rétablis. C'est sans doute par mesure de précaution que les cosmonautes sont sortis dans l'espace, le 2 août, pour équiper la station de panneaux solaires supplémentaires afin d'augmenter ses réserves en énergie.

L'INRIA devient un établissement public à caractère scientifique

L'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) a un nouveau statut. Par un décret paru au *Journal officiel* du 4 août, il devient un établissement public national à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des ministres chargés de la recherche et de l'industrie.

Après d'autres organismes de recherche comme le Centre national de la recherche scientifique ou l'Institut national de la recherche agronomique, c'est maintenant au tour de l'INRIA de voir son organisation et son fonctionnement réformés conformément à la loi d'orientation et de programmation de la recherche en juillet 1982. Cet établissement sera désormais doté d'un conseil d'administration qui comprendra des représentants du personnel, d'un conseil scientifique et d'une commission chargée de l'évaluation des équipes de recherche et des personnels scientifiques. D'autre part, cet institut spécialisé dans l'informatique de pointe pourra lui aussi constituer des filiales et prendre des participations financières dans des sociétés.

DEUX SOVIÉTIQUES DEMANDENT L'ASILE POLITIQUE A LA SUÈDE

200 kilomètres à pied à travers la presqu'île de Kola

Stockholm *(AFP)*. — Deux Estoniens, âgés de vingt-cinq et vingt-huit ans, ont demandé l'asile politique à la Suède, après avoir traversé à pied durant dix-sept jours la zone interdite militaire de la presqu'île de Kola, a annoncé, le lundi 5 août, le journal conservateur *Svenska Dagbladet*.

Selon le quotidien, les deux Baltes ont raconté qu'ils avaient quitté Leningrad en train pour Mourmansk le 5 juillet. Ils emportaient pour quinze jours de vivres (miel, chocolat, flocons d'avoine), ainsi qu'une boussole et une carte militaire de la presqu'île de Kola.

Ils ont marché de nuit pour couvrir les 200 kilomètres séparant Mourmansk de la frontière finlandaise, en observant les plus grandes précautions afin d'éviter les patrouilles militaires et les groupes de bûcherons travaillant dans la région. Ils disent avoir éprouvé de grandes difficultés à s'orienter, leur carte s'étant révélée inexacte et leur boussole étant constamment déréglée par la forte teneur métallifère du sous-sol.

Leurs vivres étant épuisés, les deux hommes ont bu l'eau des ruisseaux et mâché des feuilles, avant d'arriver à bout de forces en Finlande, où ils disent avoir été accueillis clandestinement par un *« paysan généreux »* qui ne les pas dénoncés à la police — qui les aurait renvoyés en URSS aux termes des accords en vigueur entre Moscou et Helsinki.

Après les avoir nourris et hébergés durant quelques jours, cet agriculteur les a conduits en voiture quelque 500 kilomètres plus au sud, à la pointe du golfe de Botnie, pour les faire entrer en Suède à Haparanda. *« Vous êtes maintenant en sécurité »*, leur a-t-il dit après avoir traversé la frontière où les contrôles sont pratiquement inexistants.

LA PROMESSE DE VENTE DES IMMEUBLES PARISIENS DU « MONDE » A ÉTÉ SIGNÉE LUNDI

Le plan de redressement approuvé le 31 mai dernier par l'assemblée générale extraordinaire de la SARL Le Monde (*le Monde* du 4 juin) impliquait entre autres la vente des immeubles que notre journal possède à Paris, rue des Italiens et rue du Helder, étant entendu que nous continuerions de les utiliser en attendant que nos moyens d'impression soient concentrés sur un seul site. Des contacts ont donc été pris aussitôt avec divers groupes immobiliers intéressés à l'achat desdits immeubles. Ils viennent d'aboutir à la signature, le 5 août, d'une promesse de vente à la société ARC et Cie (Aménagement-Rénovation-Construction), société d'ingénierie financière et immobilière liée au groupe Worms.

La résolution du 20 décembre 1984 de l'assemblée générale extraordianaire de la SARL Le Monde autorisant le gérant en exercice à vendre les immeubles sous réserve d'approbation par les porteurs de parts des « conditions et modalités » de la vente, la promesse sera soumise en septembre à leur ratification.

De Cogolin à l'Elysée... ou les mésaventures d'un marchand de glaces

Un marchand de glaces de Cogolin (Var), M. Daniel Auclair, quarante-deux ans, a été interpellé à cinq reprises entre le vendredi 2 août et le lundi 5 août par la police parisienne, après avoir manifesté au volant de sa voiture devant l'Elysée et le ministère de l'intérieur.

M. Auclair, qui proteste depuis plus de dix ans contre les arrêtés municipaux interdisant la vente ambulante sur les plages du Var, a également été retenu pendant vingt-quatre heures à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, où il avait été dirigé, samedi, par les policiers.

Brandissant une banderole demandant au préfet de police *« Faut-il être fou pour protester contre les abus du pouvoir ? »*, M. Auclair a de nouveau été interpellé lundi, à son deuxième passage, place Beauvau.

Le marchand de glaces, qui entend *« passer devant l'Elysée aussi longtemps que Mitterrand et Joxe ne s'intéresseront pas à* [son] *problème »*, affirme que, depuis le début de la saison, ses crèmes glacées ont été confisquées et détruites à soixante-dix reprises par la police du Var.

Propriétaire d'une petite entreprise employant une trentaine de vendeurs saisonniers, M. Auclair proteste également contre le fait que les glacières servant à entreposer les cornets soient saisies sans jugement. Selon lui, les vacanciers sont favorables *« à 100 % »* à la vente de glaces sur les plages et les arrêtés préfectoraux et municipaux interdisant celle-ci pour des raisons sanitaires ne servent, affirme-t-il, qu'à protéger le monopole des cafés installés en bord de mer.

La catastrophe ferroviaire du Lot

LE CHANCELIER KOHL ENVOIE UN TÉLÉGRAMME DE CONDOLÉANCES A FRANÇOIS MITTERRAND

Le chancelier Helmut Kohl a envoyé, lundi 5 août, un télégramme de condoléances au président Mitterrand dans lequel il s'émeut de l'accident de Flaujac. Il y présente ses condoléances aux familles des victimes et souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

LE MUSÉE PICASSO OUVRIRA LE 28 SEPTEMBRE

Le Musée Picasso, qui rassemblera à l'Hôtel Salé, rue Thorigny à Paris, plusieurs milliers d'œuvres du peintre, ouvrira en principe ses portes le 28 septembre. Aux deux cent vingt-huit peintures, cent quarante-neuf sculptures, mille cinq cents dessins et autant de gravures signés par l'artiste, s'ajoute la collection personnelle de Picasso : des toiles de Cézanne, Matisse, Derain... C'est en 1975 que la décision d'aménager l'Hôtel Salé avait été prise. Les travaux avaient été retardés en raison de conflits entre la Ville de Paris, les Monuments historiques et les héritiers du peintre.

● *Christian David aurait tenté de se suicider.* — Incarcéré à la prison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), le malfaiteur Christian David, dit « le Beau Serge », a été retrouvé sur le sol de sa cellule une ceinture autour du cou, lundi 5 août à 10 heures. Christian David, qui n'avait pas perdu connaissance, a été aussitôt examiné par un médecin. Celui-ci a constaté que son état n'inspirait pas d'inquiétude.

Le numéro du « Monde » daté 6 août 1985 a été tiré à 428 544 exemplaires

A B C D E F G

Cent quatre-vingts journalistes lancent un appel en faveur de la libération de leur consœur libanaise Florence Raad

Cent quatre-vingts journalistes français et étrangers en poste à Paris ont signé un appel en faveur de la libération de la journaliste libanaise, titulaire d'une carte de presse française, Florence Raad, *« enlevée le 1er mai entre le Chouf et Beyrouth »* (*le Monde* des 7 et 18 juin). Selon l'appel, *« les informations attestées par la Croix-Rouge libanaise confirment que Florence Raad est encore en vie mais toujours détenue »*. Les signataires témoignent de *« l'intégrité intellectuelle »* et de *« l'honnêteté professionnelle »* de leur consœur, et *« insistent auprès de ceux qui la retiennent pour que soit mis fin à sa détention arbitraire »*.

L'appel est soutenu par l'Association de la presse étrangère, l'Association de la presse diplomatique et par plusieurs personnalités politiques, dont M. Chirac, maire de Paris, et M. Léotard, député. M. Dumas, ministre des relations extérieures, a affirmé au comité de soutien que la France *« défend avec détermination la cause de tous les enlevés »* au Liban.

★ **Comité de soutien pour la libération de Florence Raad, chez Chantal Desclaux, 64, rue de Crimée, 75019 Paris. Tél. : (1) 206-15-57.**

● *Au Chili, Mme Andrea Hales retrouvée vivante.* — L'opposante chilienne Mme Andrea Hales, qui avait disparu, dimanche 4 août, à Santiago, a été retrouvée en vie lundi dans une rue de la capitale (*le Monde* du 6 août). Selon son père, ancien ministre et dirigeant du Parti démocrate chrétien, elle a été frappée et soumise à un interrogatoire par ses ravisseurs. — *(AFP.)*